

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'AEC



## Contenu

Ordre du jour .....	3
Compte-rendu de l'Assemblée générale 2015 de l'AEC .....	4
PLAN STRATÉGIQUE DE L'AEC 2011-2015- Objectifs pour 2015 et progrès accomplis en juin 2016 .....	15
Plan stratégique de l'AEC 2016 - 2020, objectifs et progrès réalisés à l'été/automne 2016 .....	20
<b>Élections du Conseil de l'AEC 2016 - Biographies des candidats.....</b>	<b>37</b>
Eirik Birkeland (Candidat pour la présidence) .....	37
Deborah Kelleher (Candidat à la vice-présidence) .....	39
Harrie van den Elsen (Candidat au siège de Secrétaire Général).....	41
Lucia di Cecca (Candidate au siège de membre du Conseil) .....	43
Elisabeth Gutjahr (Candidate au siège de membre du Conseil) .....	46
Kaarlo Hildén (Candidat au siège de membre du Conseil) .....	47
Zdzisław Łapiński (Candidat au siège de membre du Conseil) .....	48
Ranko Marković (Candidat au siège de membre du Conseil).....	50
Jacques Moreau (Candidat au siège de membre du Conseil).....	52
Peter Swinnen (Candidat au siège de membre du Conseil).....	54
<b>Règles et principes des élections au Conseil .....</b>	<b>56</b>
<b>Rapport Final du Groupe de Travail de l'AEC sur le Développement d'Indicateurs de Terrain pour la Musique dans le Cadre de U-Multirank.....</b>	<b>58</b>
<b>Proposition de tarifs de cotisation pour 2017.....</b>	<b>64</b>
<b>Applications for the MusiQuE Board (2016) .....</b>	<b>67</b>
Ettore Borri (IT) .....	69
Bernd Clausen (DE) .....	72
<b>Report on Regional Meetings - Glasgow, AEC Congress 2015 .....</b>	<b>75</b>
Germany, Austria, Switzerland.....	75

Norway, Sweden, Finland, Denmark, Iceland, Estonia, Latvia, Lithuania .....	75
Hungary, Romania, Czech Republic, Slovakia, Macedonia, Albania, Slovenia, Croatia, Bosnia, Serbia .....	77
Netherlands, Belgium.....	78
UK, Ireland .....	79
Poland, Belarus, Russia, Ukraine, Bulgaria, Kazakhstan, Georgia, Armenia .....	80
Italy.....	80
France, Luxembourg.....	81
Portugal, Spain .....	84
Greece, Turkey, Cyprus, Israel, Lebanon, Egypt .....	86

## **Ordre du jour**

### *Assemblée générale*

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale 2015 de Glasgow
2. Rapport de la présidente sur les activités : rapport annuel 2015 et état des activités en novembre 2016
3. Élections au Comité exécutif
  1. Nomination d'un deuxième scrutateur (pour les élections de 2016 et de 2017) pour seconder le responsable actuel (Henk van der Meulen, Conservatoire royal de La Haye)
  2. Présentation des candidats aux postes à pourvoir au Comité exécutif
  3. Vote
4. Proposition de nouvelles règles électorales pour les élections au Conseil, applicables à partir de 2017
5. Discussions avec U-Multirank
  1. Vote sur la poursuite de la participation au projet
6. Brève présentation de la base de données européenne des projets de recherche
7. Rapport financier du Secrétaire général Vote on the proposed membership fees for 2017
  1. Vote sur les cotisations d'adhésion proposées pour 2017
  2. Approbation des prévisions de résultats 2016 et de la proposition de budget 2017
  3. Nomination d'un deuxième vérificateur externe (pour les comptes 2016 et 2017) pour seconder le responsable actuel (Paolo Troncon, Conservatoire de musique de Castelfranco Veneto « A. Steffani »)
8. Questions relatives à MusiQuE, l'agence européenne d'assurance qualité pour la musique
  1. Le point sur les activités du Conseil de MusiQuE
  2. 8.2 Appui de la recommandation du Conseil de l'AEC concernant le nouveau membre du Conseil de MusiQuE mandaté par l'AEC
  3. Approbation de la proposition de changements des normes de MusiQuE
  4. Nomination du membre permanent du Comité d'appel sur la base des recommandations du conseil d'administration de MusiQuE Announcement of the Executive Committee election results and elections to the Council
9. Annonce des résultats des élections au Comité exécutif et élections au Conseil
10. Confirmation des nouveaux membres, des radiations et des membres dont la cotisation est échue
11. Prochains congrès
12. Questions diverses

### *Forum d'information*

Le résultat des élections au Conseil sera annoncé à la fin du forum d'information.

# Compte-rendu de l'Assemblée générale 2015 de l'AEC

## Glasgow, Écosse, R-U, 14.11.15

Pascale De Groote, AEC President, welcomes the AEC members, opens the AEC General Assembly and establishes that the statutory and legal provisions required for this assembly and the topics to be discussed have been complied with by the board.

Pascale De Groote, Présidente de l'AEC, accueille les membres de l'association, ouvre l'assemblée générale, et établit que les dispositions légales et réglementaires requises pour cette assemblée et les thèmes à débattre ont été respectées par le Conseil.

### 1. Compte-rendu de l'Assemblée générale 2014 à Budapest

✓ Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité par les membres présents.

### 2. Rapport de la présidente sur les activités de l'AEC : Rapport annuel 2014 et compte-rendu des activités jusqu'à novembre 2015

Le compte-rendu détaillé de l'année 2014 se trouve dans le rapport annuel 2014 de l'AEC (disponible en anglais, français et allemand), avec un résumé des comptes annuels 2014. Au cours de son intervention, Pascale De Groote aborde les thèmes suivants :

- Les adhérents : fin 2014, l'AEC comptait 298 membres (260 membres actifs et 38 membres associés)
- Le Conseil de l'AEC (membres et rôles) : deux nouveaux membres ont été élus au Conseil, fin 2014. Il s'agit de Evis Sammoutis et Claire Mera-Nelson. De novembre 2014 à novembre 2015, le Conseil se composait comme suit :
  - Présidente : Pascale De Groote, Anvers, Belgique
  - Vice-présidents : Georg Schulz, Graz, Autriche ; Eirik Birkeland, Oslo, Norvège
  - Secrétaire général : Jörg Linowitzki, Lübeck, Allemagne
  - Membres du Conseil : Harrie Van Den Elsen, Groningen, Pays-Bas ; Deborah Kelleher, Dublin, Irlande ; Grzegorz Kurzyński, Wrocław, Pologne ; Antonio Narejos Bernabéu, Murcia, Espagne ; Jacques Moreau, Lyon, France ; Kaarlo Hildén, Helsinki, Finlande ; Evis Sammoutis, Nicosie, Chypre ; Claire Mera-Nelson, Londres, R-U.
  - Membre coopté, représentant les membres associés : Don McLean, Toronto, Canada
- Les réunions du Conseil de l'AEC : en 2014-2015, le Conseil s'est réuni trois fois. Le Comité exécutif s'est réuni deux fois (soit entre les réunions du Conseil).

Ces deux instances ont travaillé sur les sujets suivants :

- Examen de la 4<sup>ème</sup> année de mise en œuvre du plan stratégique quinquennal 2011-2015 ; approbation de la liste définitive des actions pour 2014 ; préparation d'un avant-projet du plan stratégique 2016-2020.
- Préparation des événements et des plateformes et évaluation de leur réussite.
- Préparation du Congrès 2015 et des suivants.
- Préparation de l'AG 2015 et de la mise en place des dispositions adéquates pour l'élection de nouveaux membres du Conseil.
- Au cours de l'année 2015, le Conseil et le Comité exécutif ont également évalué et surveillé les divers projets auxquels participe l'AEC, supervisé les relations extérieures, débattu de diverses questions liées à la communauté et soumis les

finances de l'AEC à un examen minutieux.

- **Changements au sein du Bureau :**

- Jeremy Cox a pris sa retraite et quitté ses fonctions de directeur général fin août. Le Comité exécutif de l'AEC profite de cette occasion pour lui exprimer toute sa gratitude pour son rôle clé dans l'évolution de l'AEC au cours des cinq dernières années.
- Stefan Gies, ancien recteur et professeur d'éducation musicale à la Hochschule für Musik de Dresde, a pris ses nouvelles fonctions de directeur général de l'AEC au 1<sup>er</sup> octobre 2015.
- Linda Messas partage maintenant son temps entre le nouvel organe d'évaluation « MusiQuE » et l'AEC. Après avoir largement contribué à assurer une transition sans heurt entre l'ancien et le nouveau directeur général, elle partira en congé maternité dans 2 semaines.
- Sara Primiterra et Nerea Lopez de Vicuna poursuivent leurs fonctions, auxquelles se sont ajoutées des responsabilités supplémentaires liées au projet FULL SCORE.
- Angela Dominguez, auparavant responsable du projet Polifonia, se consacre à présent à la communication, dans le cadre du projet FULL SCORE et pour l'AEC en général.
- Barbora Vlasová a quitté le Bureau en mai 2015. Engagé en juillet en qualité de coordinateur de projet, Jef Cox partage son temps entre MusiQuE et l'AEC (projet FULL SCORE).
- L'équipe a également accueilli plusieurs étudiants stagiaires au cours de l'année 2015.

- **Aperçu des projets en cours en 2015 :**

- L'AEC est actuellement engagée dans la deuxième année de son projet FULL SCORE.
- L'AEC est également partenaire du projet PHExcel, « Examiner la faisabilité d'un label de qualité pour l'excellence de l'enseignement professionnel supérieur », coordonné par l'Association européenne des établissements d'enseignement supérieur (EURASHE). Ce projet arrive à terme dans quelques mois. La conférence finale aura lieu la semaine prochaine à Londres et les résultats du projet seront postés sur notre site internet.
- Par ailleurs, l'AEC est engagée dans 4 partenariats stratégiques retenus par la Commission européenne en 2014 et 2015 pour bénéficier d'un financement. Ces quatre projets ont fait hier l'objet d'une séance parallèle commune :
  - *Le master de musique « Nouveaux publics et pratiques innovantes » (New Audiences and Innovative Practice - NAIP)*, est un partenariat stratégique sur deux ans. Il vise la modernisation des programmes d'études et des approches d'enseignement et d'apprentissage dans l'enseignement musical supérieur.
  - *VOXearlyMUS* : ce projet collaboratif ERASMUS +, axé sur la coopération transfrontalière dans le domaine de l'enseignement de la musique ancienne vocale, se veut un outil pour renforcer la qualité de l'enseignement musical supérieur.
  - *The European Chamber Music Academy (ECMA) - Next Step* : la « Prochaine étape » de l'Académie européenne de musique de chambre est un projet collaboratif dans le cadre d'Erasmus +. Il cible la coopération pour l'innovation et l'échange de bonnes pratiques dans le domaine de la musique de chambre.
  - Enfin, le projet sur la modernisation de l'enseignement musical supérieur par le biais de l'improvisation (*Modernising European Higher Music Education through Improvisation - METRIC*) regroupe plusieurs conservatoires européens et l'AEC. Il met l'accent sur l'élaboration des programmes et une coopération intensive dans le domaine de l'improvisation, avec pour objectif la création d'un Master européen.

- d'improvisation.
- Dans ces projets, la participation de l'AEC se limite à un rôle de promotion et de diffusion, et à la nomination d'un évaluateur externe.
  - L'AEC est également partenaire de 2 autres projets financés par le programme « Europe créative » de la Commission européenne :
    - *EUBO Mobile Baroque Academy* (acronyme anglais : EMBA) : l'Académie baroque mobile de l'Orchestre baroque de l'union européenne - EUBO résulte d'un partenariat entre 10 grands établissements européens de formation artistique. Axé sur l'héritage musical baroque européen, ce projet soutient la formation des talents émergents en favorisant la diffusion de la musique baroque auprès de nouveaux publics par des moyens innovants. L'AEC contribue au projet par l'organisation de la plateforme Musique ancienne.
    - *NE©XT Accelerator* est un projet coordonné par l'ELIA. Il regroupe 20 partenaires issus d'établissements de formation artistique, d'incubateurs d'initiatives et de pourvoyeurs culturels, tous dotés de l'expertise nécessaire. Il vise à soutenir les efforts d'artistes émergents au début d'une carrière internationale et d'améliorer leur capacité à pouvoir vivre de leur production artistique.
- **Plaidoyer / Représentation et défense du secteur :**
- Les activités liées à FULL SCORE ont permis de développer et renforcer une coopération formelle avec :
- L'Association européenne des écoles de musique - EMU
  - L'Association européenne pour la musique à l'école - EAS
  - L'Association internationale des écoles de jazz
  - Le réseau européen du jazz
- L'AEC a entretenu des contacts réguliers avec le Conseil européen de la musique dans le cadre de la réflexion sur le thème du développement du public mais aussi du débat sur l'élaboration d'un agenda européen pour la musique.
  - MusiQuE ayant retenu l'Association nationale des écoles de musique (NASM) pour agir en qualité de coordinateur d'évaluation et organiser son évaluation externe, les contacts officiels se sont renforcés avec cette association en 2015. L'AEC et MusiQuE remercient NASM d'avoir accepté cette responsabilité.
- **Activités 2015**
    - Plateforme Pop & Jazz, Valencia (février)
    - Forum EPARM, Graz (avril)
    - Rencontre annuelle des coordinateurs des relations internationales, Corfou (septembre)
    - Congrès annuel, Glasgow (novembre)
    - Conférence Musique ancienne, Prague (20-21 novembre)
  - **Événements prévus en 2016**
    - Plateforme Pop & Jazz, Rotterdam (12-13 février)
    - Conférence EPARM, Vicenza (20-22 avril)
    - Rencontre IRC, Varsovie, (16-18 septembre)
    - Congrès annuel, Göteborg (10 -12 novembre)
    - Forum de la plateforme Musique ancienne (à confirmer)
  - **Feedback des régions :**
    - L'AEC devrait améliorer l'information sur ses établissements membres, en particulier en ce qui concerne leurs programmes d'études et les exemples de bonnes pratiques.

- L'AEC devrait renforcer ses activités de plaidoyer et défense du secteur.
  - L'AEC devrait développer des stratégies de soutien plus spécifiquement adaptées à la diversité des besoins et des priorités de ses membres dans différentes régions d'Europe.
  - L'AEC devrait travailler à renforcer et relier les cadres de tous les niveaux de formation afin de garantir une progression cohérente dans le développement du musicien.
  - La communication avec les membres pourrait encore s'améliorer et l'information devrait également parvenir aux enseignants des établissements d'origine des membres.
  - L'AEC gagnerait à privilégier les questions de pédagogie et de formation dans le cadre de ses événements et de ses projets.
  - La création du groupe de travail étudiant FULL SCORE est chaleureusement accueillie, et l'importance de la participation étudiante aux activités de l'AEC fait consensus.
- Activités liées au développement des politiques de l'AEC :
- Résultats par rapport aux objectifs fixés pour 2014 :
    - Action stratégique A :
      - L'AEC a organisé cinq réunions en 2014.
      - L'AEC a organisé son premier atelier pour les IRC et les professionnels en développement de carrière (*Career Developers*) des Conservatoires à la rencontre IRC d'Aalborg, en septembre 2014.
      - L'AEC a mené à terme le troisième volet du projet « Polifonia ». Les résultats complets du projet ont été présentés au Congrès annuel 2014, à Budapest.
    - Action stratégique B :
      - En octobre 2014, création officielle de la fondation « MusiQuE », organisme indépendant d'évaluation, basé aux Pays-Bas.
      - Au Congrès 2014 à Budapest, l'AEC a présenté aux délégués son nouveau projet FULL SCORE, en soulignant son objectif spécifique : contribuer au Programme européen pour la musique. La présence de l'AEC au Forum européen sur la musique de l'EMC, où ce programme a fait l'objet de débats, a affirmé la volonté de l'Association de jouer un rôle déterminant dans son élaboration.
      - Fin 2014, deux réunions ont eu lieu avec l'équipe de U-Multirank dont un représentant a donné une conférence au Congrès de l'AEC. Le plan proposé aux adhérents prévoit qu'un groupe de travail élargi continuerait la réflexion sur de possibles indicateurs de terrain pour la musique pendant l'année 2015.
    - Action stratégique C :
      - Soumise en mars 2014, une demande d'inscription au programme « Europe créative » dans le cadre du dispositif « Soutien aux réseaux européens » a été acceptée. La nouvelle, annoncée en août 2014, a permis de lancer le projet FULL SCORE.
      - Le sous-groupe « ressources humaines » du Conseil a tenu sa première réunion en septembre 2014. Il a finalisé son cahier des charges et commencé à élaborer son plan de travail pour les années à venir.
      - Présenté à l'AG, le projet « Artist Patrons » a reçu le soutien des adhérents.
      - L'AEC a lancé une nouvelle évaluation de sa structure organisationnelle, en tenant compte de la situation financière à partir de 2015, et du volume d'activité annuelle nécessaire pour répondre aux besoins et aux attentes des adhérents.
- Objectifs actualisés adoptés pour 2015 :
  - Actions stratégiques A :

- Organisation de cinq réunions en 2015.
- Organisation d'un atelier de « Développement professionnel continu » pour les Coordinateurs des relations internationales (IRC) lors de la rencontre IRC (réalisé à Corfou en septembre dernier).
- Succès des 16 premiers mois du projet FULL SCORE, intégrant une collaboration accrue au niveau européen avec nombre de réseaux musicaux et d'enseignement de la musique.
- Actions stratégiques B :
  - Intensification de l'engagement de l'AEC dans l'élaboration du Programme européen pour la musique, à l'initiative du Conseil européen de la musique (EMC). L'AEC a fait une présentation au Forum sur la Musique de l'EMC dont elle soutient les activités et les événements. Par ailleurs, une part importante du présent Congrès a été dévolue aux débats sur le sujet.
  - L'agence indépendante d'amélioration de la qualité et d'accréditation « MusiQuE », créée en 2014, réalisera une évaluation indépendante de ses procédures d'amélioration de la qualité et d'accréditation, afin de garantir leur conformité aux « Références et lignes directrices européennes » (ESG). Cette évaluation a eu lieu en juillet. Plus d'information sur MusiQuE au chapitre 7.
  - Le groupe de travail Multirank présentera à la communauté la Phase 1 de son travail sur les indicateurs de terrain pour la musique. Le passage à la Phase 2 sera soumis au vote. Voir plus loin le chapitre consacré au sujet.
- Actions stratégiques C :
  - L'AEC développera des stratégies de diversification des revenus afin d'être moins dépendante du succès ou de l'échec des demandes de subventions européennes. Cette action a été intégrée dans le Plan stratégique 2016-20.
  - Le sous-groupe « Ressources humaines », auquel sont adjoint des membres du Comité exécutif et un représentant du bureau de l'AEC, a nommé un nouveau directeur général.
  - Un des objectifs pour 2015 était l'élaboration d'un plan en vue de composer un petit groupe de « Artist Patrons ». Le Conseil a décidé de surseoir jusqu'au prochain plan stratégique, et d'intégrer cette action dans une stratégie plus large de représentation.
  - Les membres du Conseil ont engagé une évaluation des cibles de communication et initié le débat sur la communauté de l'AEC. L'arrivée du nouveau directeur général est un contexte propice à ce réexamen. Cette action a donc été intégrée au Plan stratégique 2016-2020.

### 3. Plan stratégique 2016 - 2020 : « Rechercher la qualité - Partager les connaissances - Renforcer les partenariats »

- Le vice-président de l'AEC, Georg Schulz, présente le nouveau Plan stratégique, conçu comme un programme stratégique dynamique, une vision évolutive bâtie sur un processus interactif.
- Ce plan s'articule autour de trois thèmes principaux :
  - « Quête d'excellence » et recherche de la qualité
  - Partager les connaissances et enrichir la compréhension
  - Établir des partenariats - internes et externes - et reconnaître la diversité
- Les buts et objectifs du Plan sont tirés de documents existants approuvés en 2011.
- Cibles, stratégies et activités s'ajoutent à présent comme points de départ de certaines actions spécifiques.
- Le Conseil fournira un plan d'action pour 2017 lors de l'AG 2016.
- Dans l'ensemble, les actions pour 2016 sont planifiées conformément à FULL-SCORE (et signalées par le logo correspondant) et découlent de la colonne « Cibles, stratégies, activités ».

- L'AEC n'a pas de procédure formelle quant au Plan stratégique. Deux sessions parallèles lui ont été consacrées pendant le Congrès, et le ComEx de l'AEC a rendu compte d'un sentiment d'approbation.
- Principales observations relevées au cours des 2 sessions parallèles :
  - Le Plan devrait être plus précis sur la manière dont l'AEC va faciliter une collaboration plus étroite avec d'autres organismes du monde musical, en particulier ELIA.
  - Renforcer le lobbying ne doit pas faire oublier ceux qui sont déjà à notre écoute.
  - Fournir aux autorités nationales, sur demande, des déclarations dont la formulation spécifique témoigne d'une reconnaissance de la diversité.
  - Inclure les étudiants dans les activités de plaidoyer/représentation et défense du secteur.
  - Concevoir des indicateurs pour mesurer la réalisation des objectifs.
  - Trouver un équilibre entre les actions financées par les cotisations des membres et les actions financées par les projets européens.
  - Préciser l'application des quatre points prioritaires à la grille du plan stratégique.
  - Expliciter l'engagement des enseignants dans l'AEC.
  - Préciser comment inclure les membres associés.
  - Prendre en compte la diversité culturelle.
- Le Conseil prendra en compte tous ces commentaires lors de la rédaction du document final.
- Il est demandé aux membres d'aborder les sujets et les priorités lors de la rencontre avec les responsables régionaux et dans les questionnaires. Le Bureau recueillera tous les retours d'information. Le Comité exécutif et le Conseil en tiendront compte pour décider des actions à entreprendre en 2016.

#### 4. Élections au Conseil

- ✓ L'AG approuve à l'unanimité la nomination des deux scrutateurs : Reinhard Schäfertöns, Fakultät Musik, Universität der Künste Berlin et Henk van der Meulen, Conservatoire de La Haye.
- Un membre du Conseil se retire au terme de son second mandat :
  - Antonio NAREJOS, Conservatorio Superior de Musica de Murcia (Espagne)

La Présidente le remercie pour sa contribution.
- Se présente pour un second mandat :
  - Deborah KELLEHER, membre du Conseil de l'AEC, Royal Irish Academy of Music (Dublin, Irlande)
- Sont candidats au Conseil :
  - Francesc GAYA, Conservatorio Superior de Musica « J. Rodrigo » (Valencia, Espagne)
  - Deborah KELLEHER, Royal Irish Academy of Music (Dublin, Irlande)
  - Renato MEUCCI, Istituto Superiore di Studi Musicali « G. Cantelli » (Novara, Italie)
  - Marina NOVAK, Université de Zagreb, Académie de musique (Zagreb, Croatie)
  - Ingeborg RADOŠ ŽÁDNÁ, Académie des arts de la scène de Prague, Faculté de musique et de danse (Prague, République tchèque)

- ✓ Résultats : Deborah Kelleher est reconduite pour un second mandat ; Ingeborg Radok-Zadna est élue pour un premier mandat :
  - Deborah Kelleher : 96 voix
  - Ingeborg Radok-Zadna : 69 voix
  - Renato Meucci : 54 voix
  - Francesc Gaya : 32 voix
  - Marina Novak : 22 voix

## 5. Discussions avec U-Multirank sur la création d'indicateurs de terrain pour la musique (Eirik Birkeland)

- Lors de l'AG 2014, à Budapest, la communauté s'était déclarée en faveur d'un plan en trois étapes pour le projet UMR. La Phase 1 est en cours d'achèvement et la communauté doit se prononcer sur le lancement de la Phase 2, à savoir un projet pilote pour tester la validité de ces indicateurs et aspects - projet auquel participent 15 établissements membres reflétant la diversité de l'enseignement musical supérieur européen.
- Il est souligné que :
  - En aucun cas, l'AEC ne développe son propre système de classement.
  - En aucun cas, l'AEC n'obligera ses membres à adopter le système UMR.
  - Le travail entrepris vise à faire du système UMR existant un outil efficace pour les membres de l'AEC qui pourront y être confrontés à l'avenir, ou qui souhaiteront l'utiliser de leur propre chef.
  - Seul un projet pilote testant avec exactitude les données réelles issues de différents établissements représentant divers pays et systèmes pédagogiques permet de prendre une décision éclairée sur la pertinence et la faisabilité des indicateurs et des aspects proposés.
  - Le Conseil considère que la proposition du groupe de travail est suffisamment forte pour être testée au cours de la deuxième phase du plan de l'AEC pour le projet UMR.
- ✓ Il y a une majorité des membres qui ont approuvé la proposition de passage à la Phase 2 du plan, sans membres contre.

## 6. Rapport financier 2013 du secrétaire général Jörg Linowitzki

Jörg Linowitzki, secrétaire général de l'AEC attire l'attention de l'AG sur la situation financière générale de l'Association. Il présente un diaporama du résumé des comptes, lesquels figurent dans le Rapport annuel de l'AEC 2014, remis aux participants avec une copie des résultats prévus pour 2015 et du premier budget prévisionnel pour 2016. Les comptes annuels détaillés (en anglais uniquement) sont à la disposition des membres sur simple demande. Le texte complet du rapport financier est également disponible sur simple demande.

- Calendrier avancé d'approbation des comptes (association de droit belge)
  - L'AEC étant dorénavant soumise au droit belge, elle est tenue de remettre une déclaration fiscale en même temps que ses comptes annuels, dans les six mois suivant la clôture d'un exercice.
  - L'approbation des comptes a donné lieu à un vote en ligne organisé par le Bureau en juin 2015 :
  - 74 membres actifs ont répondu à l'avis de vote en ligne : 66 votes en faveur de l'approbation des comptes, 8 abstentions et aucun vote négatif.
  - Le secrétaire général remercie les auditeurs externes Jan Rademakers (Académie de musique de Maastricht) et Daniela Drobna (Académie des arts de la scène de Bratislava) pour leur travail en faveur de l'AEC en 2014. Il informe l'AG que les deux auditeurs recommandent l'approbation des comptes 2014.

**Cotisations d'adhésion 2016 : le Conseil propose d'adopter les nouveaux montants des cotisations indiqués dans le dossier du Congrès, et qui reflètent l'indexation prévue de 1%.**

- ✓ L'Assemblée générale approuve les nouveaux montants des cotisations d'adhésion.

**Prévisions pour 2015 et projet de budget pour 2016 (les deux documents figurent sur un feuillet séparé, remis lors de l'inscription) :**

- Le niveau des revenus directs est estimé similaire à celui de l'année précédente.
- La subvention accordée au projet PHExcel a couvert la plupart des frais de personnel, ce qui a représenté un revenu important pour l'AEC mais nécessité un gros travail de la part du directeur général et de l'administratrice générale de l'AEC.
- La subvention accordée au projet FULL SCORE en 2015 dépasse le montant annuel de 220 000 euros reçu jusqu'alors. La raison en est que la subvention est allouée du mois de septembre au mois d'août suivant. Suite au retard de la mise en œuvre du projet, en 2014, une grande partie de la subvention 2014 a été transférée sur 2015. Ainsi, la subvention FULL SCORE pour 2015 se répartit-elle en : 162 000 euros utilisés pour la première année du projet entre janvier et août + 114 000 euros budgétés pour des activités FULL SCORE entre septembre et décembre 2015.
- Côté dépenses : par rapport à 2014, les coûts de personnel ont augmenté d'environ 30 000 euros, dont 8000 euros imputables à une modification de la méthode de calcul des salaires [en 2015, les chèques-restaurant du personnel sont intégrés dans les salaires, ce qui n'était pas le cas en 2014]. Le reste résulte de changements dans la composition du personnel dont certains membres ont été promus à des postes plus « élevés ». Par ailleurs, le poste de coordinateur du projet a été conservé pendant toute l'année 2015 après l'achèvement du projet Polifonia.
- Les coûts des projets ne reflètent que les coûts directs, car les coûts de personnel sont calculés globalement sans distinction entre le travail lié aux projets et le travail lié aux activités régulières de l'AEC.
- Le soutien de la subvention européenne au projet FULL SCORE et l'intégration des événements réguliers de l'AEC dans le projet ont permis de réduire les autres coûts des événements AEC.
- Enfin, il avait été prévu un investissement considérable dans le domaine de l'amélioration de la qualité et de l'accréditation afin de permettre le lancement du nouvel organe d'évaluation « MusiQuE » et sa candidature au registre européen d'assurance qualité. À cette fin, il était nécessaire de faire réaliser une évaluation externe de MusiQuE par une équipe d'experts. L'investissement s'élevait à 40 000 euros. À partir de 2016, MusiQuE sera une entité financièrement indépendante et rétribuera le travail du personnel de l'AEC.

- ✓ L'Assemblée générale approuve à l'unanimité les prévisions pour 2015.

- À propos des revenus : à l'heure actuelle, on s'attend en 2016 à une diminution du revenu total par rapport à 2015, car le projet PHExcel arrive à son terme à la fin de cette année.
- Le revenu lié au projet FULL SCORE est actuellement estimé à 220 000 euros mais ce montant va probablement augmenter, sur la base du budget prévu pour la 3<sup>ème</sup> année de FULL SCORE. Établi en mai 2016, le budget définira les dépenses (liées à la 3<sup>ème</sup> année) qui s'effectueront déjà entre septembre et décembre 2016.
- Il est important de noter que MusiQuE - financièrement indépendant à partir de janvier 2016 - contribuera aux frais de personnel pour les membres du personnel de l'AEC qui partagent leur charge de travail entre l'AEC et MusiQuE (actuellement : Linda Messas et Jef Cox). Ceci représentera une source supplémentaire de revenus pour l'AEC.
- Du côté des dépenses, il convient de souligner 2 éléments majeurs :

- Augmentation des coûts de personnel : premièrement, rémunération d'un directeur général sur 12 mois, (en 2015, au mois de septembre, il n'y avait officiellement pas de directeur général) ; deuxièmement, le coordinateur du bureau a été promu administrateur du bureau. Cette augmentation sera contrebalancée par une diminution des coûts suite au congé maternité de l'administratrice générale.
  - Le montant des créances amorties devrait diminuer car le nombre des établissements membres en situation de non-paiement de cotisation depuis plusieurs années devrait diminuer à partir de 2016, suite (malheureusement) à un grand nombre de retraits et d'expirations d'adhésions.
- ✓ L'Assemblée générale approuve la proposition de budget 2016 à l'unanimité.

Nomination des vérificateurs aux comptes 2015 :

- ✓ L'Assemblée générale approuve la nomination de Jan Rademakers (Académie de musique de Maastricht) et Paolo Troncon (Conservatorio Di Musica Di Castelfranco Veneto « Agostino Steffani »)

## 7. Points relatifs à l'agence européenne sectorielle d'assurance qualité pour la musique : MusiQuE

- Martin Prchal, président du conseil de MusiQuE, présente brièvement l'actualité de la nouvelle agence. La présentation complète est disponible sur demande.
- Suite à cette présentation, l'Assemblée générale est invitée à approuver la recommandation du Conseil de l'AEC au Conseil de MusiQuE pour la désignation d'un nouveau membre du Conseil.
  - La création de MusiQuE est une étape très importante dans la vie de l'AEC. Comme cette création est récente et que le conseil de MusiQuE comprend deux représentants extérieurs (nommés respectivement par EMU et PEARLE), les trois membres du conseil de MusiQuE nommés l'an dernier par l'AEC étaient des personnes d'expérience, très engagées au sein du comité AQ de l'AEC.
  - Cette démarche visait à assurer la continuité et la stabilité de la transition entre les activités de ce comité et le fonctionnement du nouveau conseil.
  - Les membres du conseil de MusiQuE sont nommés pour un mandat de 3 ans, renouvelable une seule fois. Cependant, les trois membres nommés [issus de l'AEC] ont instauré un système de roulement afin d'assurer l'intégration progressive de nouveaux membres issus de la communauté AEC. En conséquence, un des trois membres actuels du conseil se retirera cette année.
  - En mai-juin, MusiQuE a lancé un appel à candidature pour le recrutement de nouveaux membres du conseil.
  - Réuni en septembre, le conseil de l'AEC a étudié les candidatures et préparé une recommandation pour le conseil de MusiQuE qui, dans tous les cas, est responsable du choix de ses nouveaux membres mais en tenant compte de la recommandation du conseil de l'AEC, validée par l'assemblée générale de l'AEC.
  - Parmi les 3 candidatures reçues, une était inéligible.
  - MusiQuE a donc transmis au conseil de l'AEC les 2 autres candidatures.
  - Ayant examiné soigneusement les deux dossiers et conclu à l'expérience et à la compétence des deux candidats en matière d'assurance qualité, le conseil les a nommé ex æquo :
    - Gordon Munro (Royal Conservatoire of Scotland, Écosse, Royaume-Uni)
    - Stone, Terrell (Conservatorio « A. Pedrollo » Vicenza, Italie)

- ✓ L'Assemblée générale approuve cette recommandation au conseil de MusiQuE.

## 8. Confirmation des nouveaux membres, retraits et exclusions

- En 2015, ont été acceptés en qualité de membres actifs les établissements suivants :
  - Université de Niš, Faculté des Arts, Niš, Serbie
  - Anton Rubinstein Internationale Musikakademie, Düsseldorf, Allemagne
  - Scuola di Musica di Fiesole, Italie
  - Istituto Universitario di Studi Musicali - Tisia, Italie
  - Kalaidos Musikhochschule, Aarau, Suisse
  - Conservatorio Nicola Sala di Benevento, Italie
  - Conservatorio Giacomo Puccini, La Spezia, Italie
  - Dokuz Eylül University State Conservatory, Izmir, Turquie
  - Académie de musique de Pula, Croatie
  - Conservatorio di Musica "Tito Schipa", Lecce, Italie
  - Conservatorio Superior de Música de Castilla la Mancha, Albacete, Espagne
  - Conservatorio di Musica "Gesualdo da Venosa", Matera, Italie
  - Conservatoire à Rayonnement Régional de Rueil-Malmaison, France
- En 2015, ont été acceptés en qualité de membres associés les établissements suivants :
  - Norwegian Artistic Research Programme, Bergen, Norvège
  - Manhattan School of Music, New York, USA
  - University of Queensland, Brisbane, Australie
  - Université des sciences et technologies de Suzhou, Académie de musique (SUSTAM), Suzhou, Chine
  - Association Chinese Culture Music & Art aux Pays-Bas
- En 2015, ont retiré leur adhésion les établissements suivants :
  - Université de musique et d'art dramatique, Rostock, Allemagne
  - Conservatoire Synchrono, Thessalonique, Grèce
  - Conservatorio di Musica »G. Rossini », Pesaro, Italie
  - Peabody School of Music, Baltimore, USA
  - Elder School of Music, Adelaide, Australie
  - Mahidol University, Nakhon Pathom, Thaïlande
  - CRR de Lyon, Lyon, France
  - Musica, Impulscentrum voor Muziek, Neerpelt, Belgique
  - Conservatorio Superior de Musica "Rafael Orozco", Córdoba, Espagne
  - Conservatorio Superior de Musica de Canarias, Espagne
  - Instituto Superiore di Studi Musicali « F. Vittadini », Pavia, Italie
- Université de technologie, Département des technologies audiovisuelles, Kaunas, Lituanie
- Chaque année, l'Assemblée générale, conformément aux statuts de l'AEC, confirme la perte de qualité de membre de l'Association de certains adhérents pour défaut de paiement de cotisations pendant plus de deux ans. Ont ainsi perdu qualité de membre :
  - Conservatoire d'État S.V. Rachmaninov, Rostov, Russie
  - Eastern Mediterranean University - department of music, Gazimagusa, Turquie
  - Académie nationale de musique « P. Vladigerov », Sofia, Bulgarie
  - Académie de musique du Monténégro, Cetinje, Monténégro
  - Université de Prishtina - département de musique, Prishtina, Kosovo
  - Académie d'art choral Victor Popov, Moscou, Russie
  - Académie de musique de Bakou, Azerbaïdjan
- L'AEC compte actuellement 297 membres.

## 9. Prochains congrès

- Le prochain Congrès sera accueilli à l'Académie de musique et de théâtre de Göteborg (Suède).
- Le Congrès 2017 se tiendra du 9 au 11 novembre à l'Université de Zagreb.
- Le Congrès 2018 se tiendra du 8 au 10 novembre à l'Université de musique et des arts de la scène de Graz.

Antwerp, 28 January 2016

Pascale de Groote, AEC President

A handwritten signature in black ink, appearing to read "P. de Groote".

## PLAN STRATÉGIQUE DE L'AEC 2011-2015- Objectifs pour 2015 et progrès accomplis en juin 2016

Le Plan stratégique pour 2011-2015, approuvé à Varsovie en décembre 2010, définissait trois volets d'action pour l'AEC :

- A. Faciliter les flux d'expertise et de personnes compétentes à travers tout le secteur de l'enseignement musical supérieur européen en soutien au développement et au renforcement des capacités dans les établissements membres
- B. Améliorer l'infrastructure organisationnelle pour donner à l'Association et à ses activités une base financière et administrative forte.

Le Plan stratégique définissait des actions pour chaque année. Le présent document rend compte des objectifs pour 2015 et de l'avancée des travaux correspondants, en date de juin 2016. Dans le tableau ci-dessous, la colonne de gauche récapitule la liste complète des actions définies en 2010.

### Action stratégique A : Faciliter le flux d'information et d'expertise à travers le secteur de l'enseignement musical supérieur européen

POINTS D'ACTION A :	POINS D'ACTION A RETENUS POUR 2015 :	SITUATION EN DÉCEMBRE 2015 (ÉTABLIE EN JUIN 2016) :
<p>✓ D'ici fin 2015, l'AEC aura organisé 5 congrès annuels, en veillant à l'équilibre géographique quant aux lieux des congrès, des orateurs invités et des langues utilisées.</p> <p>✓ D'ici fin 2015, l'AEC aura organisé 5 rencontres annuelles des coordinateurs des relations internationales dans différents pays européens, en veillant à l'équilibre géographique quant aux lieux des rencontres et aux orateurs invités.</p> <p>✓ D'ici fin 2015, l'AEC aura organisé plusieurs rencontres des Plateformes « Jazz &amp; Pop » et « Musique ancienne ». Les rencontres seront annuelles ou biennuelles en fonction des besoins.</p>	<ul style="list-style-type: none"><li>• D'ici fin 2015, l'AEC aura organisé le dernier des 5 Congrès annuels de la période stratégique. Le choix de Glasgow préservera l'équilibre géographique en terme de lieux. Le choix des orateurs invités et les langues utilisées visera à renforcer cet équilibre sur l'ensemble de la période.</li><li>• D'ici fin 2015, l'AEC aura organisé la dernière des 5 rencontres des coordinateurs des relations internationales de la période stratégique. Le choix de Corfou préservera l'équilibre géographique en terme de lieux. Le choix des orateurs invités renforcera cet équilibre sur l'ensemble de la période.</li><li>• D'ici fin 2015, l'AEC aura organisé une rencontre PJP à Valencia et la rencontre (type « Forum ») de la plateforme Musique Ancienne à Prague. Les prochaines rencontres PJP auront lieu en 2016 (Rotterdam) et 2017 (Londres), avec le soutien financier du projet FULL SCORE et poursuivront la</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• En 2015, l'AEC a organisé et tenu son 42<sup>ème</sup> Congrès annuel, à Glasgow. Les orateurs invités représentaient une grande diversité d'origines géographiques et linguistiques, même si la plupart avaient choisi de s'exprimer en anglais.</li><li>• La rencontre 2015 des IRC a eu lieu à Corfou (Grèce). Les orateurs invités provenaient d'origines géographiques diverses.</li><li>• La rencontre PJP 2015 a eu lieu à Valencia (Espagne). Les activités de la PJP étant dorénavant intégrées au projet FULL SCORE, le WG a rédigé une stratégie triennale et les rencontres PJP sont planifiées pour 2016 et 2017, en étroite coopération avec le <i>European Jazz Network</i> (EJN) et l'Association internationale des écoles de jazz (IASJ).</li></ul>

	<p>thématique de l'engagement du public. Une conférence EMP aura lieu au printemps 2017.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>D'ici fin 2015, l'AEC aura organisé une rencontre EPARM (de type « conférence ») à Graz. Dans le cadre d'une coopération accrue avec l'EAS et l'EMU, des plans seront mis en œuvre pour organiser conjointement un Forum européen sur l'éducation et la formation musicales sous les auspices de l'EMC, en février 2016, à Leyde. Dans l'intervalle, seront étudiées d'autres possibilités permettant à des institutions ou des groupes d'institutions de l'AEC de prendre davantage d'initiatives dans l'organisation d'événements relatifs à la formation des professeurs de chant et d'instrument.</li> <li>D'ici fin 2015, l'AEC se sera assuré que les ateliers de développement professionnel continu pour les IRC des conservatoires ont bien été organisés dans le cadre du projet FULL SCORE et que les plans d'intégration des conseillers d'orientation professionnelle dans ces ateliers en 2016 se poursuivent (également dans le cadre du projet FULL SCORE).</li> <li>D'ici fin 2015, l'AEC aura mené à bonne fin les 16 premiers mois de son projet FULL SCORE dans le cadre du programme « Europe créative », comprenant une intensification de la collaboration, au niveau européen, avec plusieurs réseaux musicaux et d'enseignement</li> </ul>	<p>En ce qui concerne la plateforme Musique ancienne, l'AEC est partenaire du projet EMBA de l'orchestre baroque européen (EBO) et s'est engagée à organiser trois EMP pendant la durée du projet : la première rencontre a eu lieu en novembre 2015 à Prague (République tchèque) en coopération avec le Réseau Européen de Musique Ancienne (REMA). Les prochaines rencontres EMP sont prévues au printemps 2017 à La Haye (Pays-Bas) et en 2018 (lieu à définir).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Une rencontre EPARM, de type « conférence » a eu lieu en avril 2015 à Graz (Autriche). Des plans ont été élaborés pour soutenir les rencontres EPARM par le biais d'une demande de partenariat stratégique (soumission révisée de RICERCAR [2015]). Un Forum européen pour l'éducation musicale et la formation musicale s'est tenu en février 2016 sous les auspices de l'EMC. Présentée en novembre 2014, la proposition d'un « sous-événement » spécifiquement axé sur l'enseignement supérieur, organisé dans le cadre de la rencontre annuelle de l'EAS, n'a pas reçu de réponse positive concrète à ce jour. Des plans pour une Plateforme d'enseignement et d'apprentissage organisée par Oslo ont vu le jour et sont intégrés au Plan stratégique pour 2016-2020.</li> <li>Les ateliers à l'attention des IRC ont été intégrés au projet FULL SCORE de l'AEC : ils ont eu lieu lors des rencontres IRC d'Aalborg en 2014 et de Corfou en 2015. Des ateliers similaires sont également au programme de la rencontre IRC de 2016. Toutefois, d'autres modèles d'ateliers réalisés par le passé (par ex. pour les responsables de conservatoires ou sur les thèmes « évaluation et critères », ou « entrepreneuriat » etc.) n'ont pas été réitérés.</li> <li>Initié en septembre 2014, le projet FULL SCORE se terminera en août 2017. Il intègre les activités régulières de l'AEC et met l'accent sur : le renforcement de la voix du secteur musical au niveau européen ; la professionnalisation et l'internationalisation des diplômés ; l'engagement du public ; la valorisation du point de vue</li> </ul>
--	---	--

nouvelles connaissances dans des domaines pertinents du secteur.	musical. L'AEC aura également soutenu des membres et des partenaires extérieurs dans le cadre de nouvelles demandes auprès de l'UE, dont deux au moins auront eu des résultats positifs.	étudiant dans la communauté AEC et au niveau européen ; l'amélioration de la qualité et les acquis de l'apprentissage. L'AEC est activement partenaire de plusieurs projets financés par la Commission européenne (METRIC, NAIP, ECMA, VoxEarlyMus, NXT Accelerator et EMBA).
--	--	--

## Action stratégique B : Développer des approches thématiques en réponse aux développements politiques européens

POINTS d'ACTION B :	POINTS D'ACTION B RETENUS EN 2015 :	SITUATION EN DÉCEMBRE 2015 (ÉTABLIE EN JUIN 2016):
<p><b>POINTS d'ACTION B :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Jusqu'à fin 2015 : poursuite de la participation proactive aux divers développements de la politique culturelle de l'UE : plateformes du secteur culturel et, le cas échéant, ce qui leur succédera.</li>   <li>✓ D'ici fin 2011 : élaboration d'un plan de développement sur l'autonomie future du <i>Mécanisme d'évaluation des établissements et des programmes</i>.</li>   <li>✓ D'ici fin 2015 : promotion du <i>Cadre de qualifications sectorielles pour l'enseignement musical supérieur</i> et d'autres outils pertinents par la diffusion de l'information (par ex. lors des congrès de l'AEC, de réunions régulières ou de visites de conseillers) et finalisation d'une première évaluation complète du contenu du cadre.</li>   <li>✓ D'ici mi-2011 : élaboration d'une réponse détaillée à la proposition d'un système de classement pluridimensionnel mondial des universités.</li> </ul>	<p><b>POINTS D'ACTION B RETENUS EN 2015 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• D'ici fin 2015, l'AEC aura poursuivi sa forte implication dans l'initiative du CEM visant à élaborer un Agenda européen pour la musique. Ceci se manifestera par une représentation au Forum CEM sur la musique ; par des offres pro-actives de soutien des activités et des événements du CEM ; et en consacrant un important volet du Congrès 2015 aux différents aspects de l'Agenda.</li>   <li>• D'ici fin 2015, l'agence indépendante d'amélioration de la qualité et d'accréditation MusiQuE, créée en 2014, aura achevé un examen indépendant de ses procédures d'amélioration de la qualité et d'accréditation et de leur conformité avec les « Références et lignes directrices européennes » (ESG). Suite à cet examen, l'objectif sera de faire une demande d'inscription auprès du registre européen d'assurance qualité (EQAR), au printemps 2016.</li>   <li>• D'ici fin 2015, l'AEC aura établi les termes de référence et le personnel pour une grande évaluation périodique des Acquis de l'apprentissage « Polifonia ». L'AEC aura également clarifié le lien entre cette évaluation et le travail achevé par le groupe de travail commun EAS/EMU/AEC sur l'évaluation dans le cadre de l'Objectif B de FULL SCORE (voir la situation en janvier 2015 du point d'action B3 dans les objectifs 2014).</li>   <li>• D'ici fin 2015, l'AEC sera prête à présenter à sa communauté la Phase 1 de son travail sur les indicateurs de terrain pour la musique, conçus pour être opérationnels dans le cadre de U-Multirank, afin de procéder au vote sur le passage à la Phase 2 de cette activité.</li> </ul>	<p><b>SITUATION EN DÉCEMBRE 2015 (ÉTABLIE EN JUIN 2016):</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un des volets du projet FULL SCORE concerne l'Agenda européen pour la musique. En 2015, l'AEC s'est activement impliquée dans ce débat auprès de sa communauté et lors de consultations avec des membres de l'AEC, de l'EAS et de l'EMU. Plusieurs séances du Congrès 2015 de l'AEC ont été consacrées aux thématiques jugées pertinentes par la communauté.</li>   <li>• Crée en octobre 2014, l'agence indépendante d'amélioration de la qualité et d'accréditation MusiQuE a été évaluée en 2015 par un comité d'évaluation externe pour vérifier la conformité de ses procédures avec les « Références et lignes directrices européennes » (ESG) et rédiger un rapport circonstancié. Le coordinateur d'évaluation était le NASM. En mars 2016, MusiQuE a fait une demande officielle d'inscription au registre européen d'assurance qualité (EQAR). Cette demande a été acceptée en juin 2016.</li>   <li>• Un groupe de travail (WG) consacré à la révision des acquis de l'apprentissage de l'AEC a été constitué dans le cadre de FULL SCORE. Après consultation de toutes les parties prenantes du dossier, le WG présentera une première version des AE révisés au Congrès 2016. Ils seront finalisés en 2016 et largement diffusés en 2017. Si le WG commun EAS/EMU/AEC a été consulté dans cette affaire, les deux groupes n'en sont pas moins totalement indépendants.</li>   <li>• Après la présentation des résultats du groupe de travail de l'AEC sur U-Multirank, en novembre 2015, au Congrès de Glasgow, les membres présents ont voté le passage à la Phase 2 du projet, à savoir la mise en œuvre d'un exercice pilote en 2016 afin de tester et affiner les indicateurs de terrain pour la musique. Un deuxième vote sera demandé au cours de l'assemblée générale 2016.</li> </ul>

## Action stratégique C : Améliorer la structure organisationnelle de l'AEC

POINTS D'ACTION C :	POINTS D'ACTION C RETENUS EN 2015 :	SITUATION EN DÉCEMBRE 2015 (ÉTABLIE EN JUIN 2016):
<p>✓ 2010-2013 : Recherche d'un soutien opérationnel accru</p> <p>✓ D'ici fin 2011, instauration d'un Comité des ressources humaines au sein du Conseil de l'AEC</p> <p>✓ D'ici fin 2012, création d'un Comité consultatif avec des personnalités connues du monde musical</p> <p>✓ D'ici fin 2011, évaluation de la stratégie de communication</p> <p>✓ D'ici fin 2011, évaluation externe de la structure organisationnelle actuelle</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• D'ici fin 2015, l'AEC aura engagé le développement de nouvelles stratégies pour diversifier ses revenus afin d'être moins dépendante du succès ou de l'échec des demandes de subventions européennes à l'issue du projet FULL SCORE en 2017. Cette action aura été intégrée à son Plan stratégique 2016-20.</li> <li>• D'ici fin 2015, le sous-groupe « Ressources humaines » du Conseil de l'AEC aura supervisé avec succès la nomination d'un nouveau directeur général et le renforcement du Bureau sous sa direction.</li> <li>• D'ici fin 2015, l'AEC aura mis au point un plan en vue de composer un petit groupe de « Artist Patrons ». Cette action aura été intégrée à son Plan stratégique 2016-20.</li> <li>• D'ici fin 2015, l'AEC, par le biais du Conseil, aura établi les bases d'un réexamen de sa communauté (dirigeants, enseignants, étudiants etc.) et de ses principales cibles de communication (adhérents, acteurs de l'industrie musicale, politiciens, leaders d'opinion dans le domaine culturel etc.) Au sein de ce large éventail, elle aura ciblé ses activités pour la nouvelle période stratégique 2016-2020.</li> <li>• D'ici fin 2015, l'AEC aura engagé un examen de sa structure organisationnelle, en tenant compte des divers scénarios financiers possibles à partir de 2017, du volume annuel d'activité nécessaire pour répondre aux besoins de la communauté, de l'intérêt du maintien du Bureau puissant actuellement en place et des conséquences des changements éventuels souhaités par le nouveau directeur général, en coopération avec le Conseil.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• EN raison de l'arrivée du nouveau directeur général en 2015, cette action a été remise à plus tard. Elle est néanmoins bel et bien intégrée au Plan stratégique pour 2016-2020.</li> <li>• En 2015, le sous-groupe « ressources humaines » du Conseil de l'AEC s'est occupé de la procédure de recrutement du nouveau directeur général qui a pris ses fonctions en octobre 2015.</li> <li>• Cette action est intégrée au nouveau Plan stratégique mais soulève des interrogations quant à sa finalité : campagne d'image ou véritable solution à de potentielles difficultés financières ?</li> <li>• Crée en 2015, le poste de Directeur de la communication a été confié à un membre du Bureau. L'axe majeur de son travail a été la préparation du lancement d'un nouveau site internet, suite aux débats sur la communication de l'AEC lors de la réunion du Conseil, en avril 2015 à Berlin. Une refonte de la stratégie de communication sera présentée au Conseil lors de sa réunion de septembre 2016.</li> <li>• Grâce à l'acceptation du projet FULL SCORE, l'AEC dispose du financement nécessaire pour poursuivre plusieurs activités principales jusqu'en août 2017. Les postes du Bureau sont donc confirmés pour cette période.</li> </ul>

## Plan stratégique de l'AEC 2016 - 2020, objectifs et progrès réalisés à l'été/automne 2016

Le Plan stratégique détermine les objectifs stratégiques de l'AEC. L'Association s'efforce continuellement de les atteindre, mais ils doivent parfois être réajustés en cours de route voire, le cas échéant, définis plus concrètement.

Les deux premières colonnes présentent le Plan stratégique adopté en 2015 et n'ont subi aucune modification jusqu'à présent, mais elles comportent quelques propositions clairement définies (soulignées en gris) d'ajouts et/ou changements soumises par l'ExCom et le Conseil, à valider par l'AG en novembre 2016. Les deux colonnes de droite montrent respectivement 1) les objectifs issus du Plan stratégique à atteindre avant la fin de l'année en cours ainsi qu'une déclaration sur l'état actuel de la situation et 2) un bref compte-rendu et évaluation des activités associées.

En principe, il est possible de modifier les « Buts » si de sérieuses raisons font penser qu'ils ne sont plus adéquats tels qu'ils ont été fixés à l'origine. Néanmoins, le Conseil de l'AEC a décidé lors de sa réunion du 31 mars 2016 de ne pas les modifier avant 2017.

<b>Premier but - Soutien et information aux membres :</b> Répondre aux besoins, aux souhaits et aux priorités des établissements membres tout en fournissant un avis éclairé pour aider à déterminer ces priorités en fonction de l'intérêt général de l'EMS en Europe :			
<b>Buts (tels que formulés dans le Plan stratégique)</b>	<b>Cibles, Stratégies, Activités (telles que formulées dans le Plan stratégique)</b>	<b>Objectifs intermédiaires à atteindre d'ici fin 2016 - situation en juin 2016</b>	<b>État des activités en octobre 2016 ; décisions stratégiques à envisager</b>
1a: l'AEC développera un modèle financier lui permettant de fonctionner au niveau exigé par sa communauté sans dépendre uniquement des subventions de projet. Ce modèle résultera d'un	<ul style="list-style-type: none"><li>• Étudier diverses stratégies de financement et leur faisabilité :<ul style="list-style-type: none"><li>➤ Suivre les appels à propositions de divers programmes de financement</li></ul></li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Vérifier les possibilités et déposer des candidatures pour des programmes de partenariat stratégique avec les partenaires retenus</li></ul>	Soutien, lancement ou préparation de candidatures individuelles à Erasmus+ et à des partenariats stratégiques. Depuis avril, nombreux contacts avec des organes subsidiaires de la Commission européenne, dont l'EAeca : forums, ateliers, audiences, entretiens bilatéraux, tous axés sur la préparation du nouvel appel à proposition de Europe créative.

<p>examen exhaustif de ce que l'AEC peut faire pour ses membres et de ce que ces derniers peuvent faire pour l'association et la communauté AEC.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Communiquer aux membres de l'AEC les possibilités de financement au niveau européen</li> <li>➤ Chercher un financement institutionnel et/ou des subventions pérennes de fonctionnement au niveau européen.</li> <li>➤ Chercher des mécènes (sponsors), accroître les activités de campagne de collecte de fonds (fundraising)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Préparer soigneusement et suivre la candidature au Programme Europe créative</li> <li>• Suivre les appels à propositions de divers programmes de financement</li> <li>• Étudier toutes les options de mécénat ciblé et de campagnes de collecte de fonds.</li> </ul>	<p>Discussions avec EUA et la DG Education &amp; Culture de la Commission sur la possible inclusion d'un volet « Arts » dans Horizon 2020 (et 2025).</p> <p>En mars, l'AEC constate que « les réunions et discussions avec les représentants de l'EACEA et autres organes de la Commission européenne ne donnent pas beaucoup de raisons d'espérer obtenir, à moyenne échéance, des fonds européens une subvention pérenne de fonctionnement, indépendante de tout projet. »</p> <p>Cette impression s'est renforcée depuis, et la récente réduction des subventions allouées à l'Orchestre européen des jeunes (EUYO), qui bénéficiait depuis de nombreuses années d'une sorte de financement de fonctionnement, n'est pas un signal encourageant.</p> <p>Toutefois, il y a de grandes chances de voir renouveler le financement du prochain volet du programme Europe Creative (CE). Le Bureau de l'AEC met tous ses efforts dans la préparation d'un solide dossier de candidature pour novembre 2016.</p> <p>L'activité n'a pas encore vraiment démarré ; il reste à définir précisément le public visé et les modalités du message. Si le concept des « Artistic Patrons » n'est plus prioritaire dans le cadre des collectes de fonds, il est important en terme d'image. Contact a été pris en septembre avec une agence spécialisée pour étudier une potentielle campagne d'image « AP ».</p>
--	---	---	---

	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Étendre les services payants de l'AEC (en prenant en compte les informations recueillies pendant les réunions régionales)</li> </ul>		<p>MusiQuE est bien lancé mais nécessite encore de l'aide avant de pouvoir à son tour soutenir l'AEC.</p> <p>Le site dédié aux offres d'emploi fonctionne mais devrait bénéficier d'une promotion plus active.</p> <p>Le nouveau site internet et la nouvelle stratégie de communication devraient inciter plus de partenaires de l'AEC à poster leurs informations sur le site et sur Facebook (moyennement contribution).</p> <p>Les questions d'IT ont considérablement avancé. Tout le travail préparatoire à la commande d'une application en ligne dédiée aux échanges d'étudiants et d'enseignants (EASY) a été réalisé en mai. Suite à un appel d'offres, la compagnie estonienne DreamApply a été retenue parmi 6 candidats de haut niveau (originaires de 5 pays différents) pour développer le logiciel. L'étape suivante pourrait être un projet à long terme de « système de gestion de campus pour les établissements d'EMS » (Music HEI specific Campus Management system).</p>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Renforcer l'implication des membres dans l'Association</li> </ul>		<p>À l'étude - par contacts directs avec les membres de l'AEC et des représentants régionaux des établissement d'EMS.</p> <p>La Plateforme Enseignement et Apprentissage (NMH / CEMPE, Oslo) pourrait servir de projet pilote en la matière.</p>

<p>1b: l'AEC améliorera ses systèmes pour partager les activités des membres et du Bureau ; elle redéfinira sa relation avec ses membres, mettra l'accent sur son rôle de plateforme d'information, de promoteur d'excellence et de facilitateur d'activités, et travaillera en coopération avec des membres individuels et des groupes de membres ayant formé des partenariats inter-établissements.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Élaborer un registre et/ou des bases de données sur l'expertise dans certains domaines bien définis : <ul style="list-style-type: none"> <li>➢ Recherche artistique</li> <li>➢ Entrepreneuriat</li> <li>➢ Orientation professionnelle &amp; stages</li> <li>➢ Mobilité</li> <li>➢ Système interne d'AQ</li> <li>➢ Systèmes IT de gestion des campus</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Élaborer des outils de communication basés sur l'internet (intégrés au site internet de l'AEC) pour la promotion des activités et pratiques des membres</li> </ul>	<p>Malgré quelques difficultés avec les développeurs (GoPublic), le nouveau site internet est lancé. Le Bureau travaille à une communication active en collectant l'information auprès de ses partenaires et membres pour la faire figurer dans sa lettre d'info ; le contact individuel des membres pour tout ce qui concerne la communication (renseigner leur profil sur la base de données de l'AEC database, etc.), augmente la présence et la visibilité. À l'étude : un service dédié à la promotion des bonnes pratiques.</p> <p>Nous n'avons pas élaboré de registre/base de données tel qu'indiqué dans la colonne de gauche, mais les problèmes ont été abordés (voir ci-dessous).</p>
<p>2a: l'AEC identifiera les évolutions et les tendances qui pourraient représenter des menaces ou, au contraire, des opportunités pour ses membres.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Consulter régulièrement les établissements membres pour connaître leurs besoins (par ex. par le biais des rencontres avec les membres du Conseil responsables des régions)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création de nouvelles plateformes pour traiter des problèmes spécifiques à une région ou un pays (<i>à l'étude</i>)</li> </ul>	<p>À la demande des établissements membres de l'AEC, les réunions « régionales » du Congrès sont désormais plus longues et intègrent un compte-rendu des actions menées pendant l'année. Les contacts permanents au niveau national avec les établissements et organismes des pays en difficulté ou en situation particulière seront approfondis.</p>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Encourager les établissements à partager l'information sur ces points</li> </ul>		<p>Premières mesures mises en œuvre : inciter les collègues italiens et espagnols à s'engager à divers niveaux (membre / expert) dans les groupes de travail et les plateformes. On note déjà une présence accrue de ces collègues dans ces activités. Mais les progrès sont lents.</p> <p>Par ailleurs, une étude réactualisée des systèmes nationaux d'EMS a été lancée en juillet 2016.</p>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réagir aux tendances identifiées par des propositions concrètes d'action</li> </ul>		<p>Participation aux activités de « cartographie » de l'EUA. Parmi les autres sujets : les voies suivies par les diplômés, les services d'aide et d'orientation professionnelles, la recherche artistique et l'internationalisation.</p> <p><b>Recherche artistique</b> En construction: l'objectif actuel est d'obtenir l'accès aux bases de données existantes pour la communauté AEC, mais aussi d'étendre les services existants. Le SAR en est un exemple.</p> <p><b>Entrepreneuriat, Services d'aide et d'orientation professionnelle &amp; Stages</b> Priorité des priorités dans le cadre de la nouvelle candidature au programme Europe créative. Mars 2016 : succès de la demande de l'AEC d'être partenaire principal d'un projet de partenariat stratégique consacré à l'entrepreneuriat. « L'Entrepreneuriat » sera un des thèmes majeurs de la prochaine candidature au programme EC. Ce sera l'occasion de reprendre et poursuivre les travaux entrepris au cours du dernier cycle de Polifonia (Groupe de travail « Entrepreneuriat »). Un Comité de rédaction responsable du portail Polifonia sur l'entrepreneuriat vient de se former. L'AEC est en contact avec l'équipe du projet « Creative Skills - Compétences créatives » qui a répertorié tendances et compétences dans le secteur du spectacle vivant. L'Entrepreneuriat et les Services d'aide et d'orientation professionnelles entreront aussi dans le cadre d'autres projets (Apprentissage et enseignement, Groupe</p>
--	--	--	--

			<p>de travail IRC). L'AEC jouera un rôle actif à la conférence sur l'entrepreneuriat, prévue en 2017 à Oslo. Les travaux sur les voies suivies par les diplômés inciteront les établissements membres de l'AEC à garder le contact avec leurs anciens étudiants.</p>
			<p>Travail intensif des IRC, entre autres par la mise en œuvre de EASY (voir ci-dessus 1a) et la restructuration de leur groupe de travail IRC.</p>
			<p><b>Système interne d'AQ</b> MusiQuE est non seulement bien établie et opérationnelle mais officiellement reconnue. Suite aux coopérations positives avec l'EAS et l'EMU ainsi qu'aux résultats prometteurs des ensembles de normes pré-universitaires et norme de formation des professeurs, le travail doit continuer et se développer pour inclure d'autres points : pratique amateur, formation à l'enseignement musical des très jeunes enfants.</p>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Explorer les stratégies et actions possibles pour ouvrir les établissements membres de l'AEC aux cultures des minorités et des immigrés.</li> </ul>		<p><b>Systèmes IT de gestion de campus</b> EASY est élaboré et peut être considéré comme un premier pas vers un système IT de gestion de campus parfaitement adapté aux établissements d'EMS. Il est encore trop tôt pour se former une opinion circonstanciée.</p> <p>L'AEC a dédié une page de son site internet à l'accès des réfugiés à l'enseignement supérieur et rédigé une déclaration sur le sujet. Le débat amorcé à la réunion de la plateforme PJP doit être repris et approfondi, voire revu dans le contexte actuel de migration.</p>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rassembler et diffuser les résultats des projets d'organisations partenaires sur la question des réfugiés et de la diversité (<i>en cours</i>)</li> <li>• Prendre le rôle proactif de « dénicheur de tendances dans l'EMS »</li> <li>• L'AEC va créer une rubrique internet avec des liens utiles en relation avec le sujet ci-dessus (<i>fait</i>)</li> </ul>	<p>Deux initiatives de World Music ont été lancées (ANESCAS, PJP Platform) et seront présentées au Congrès de Göteborg. Le sujet sera également prédominant dans la prochaine candidature au programme EC.</p> <p>Les plateformes et groupes de travail de l'AEC sont des « think tanks », en particulier EPARM, PJP -&gt; premiers résultats : musique du monde, diversité culturelle, confier plusieurs questions d'IT aux IRC.</p>
2b (FS): l'AEC collectera et partagera des exemples d'approches innovantes reconnues utiles par les conservatoires européens dans le cadre des actions de développement des publics et d'une plus grande participation du public aux différents genres musicaux enseignés.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Avec le soutien du projet FULL SCORE, se concentrer sur l'engagement du public en 2016 et 2017, en organisant des séminaires et des plateformes sur le sujet.</li> <li>• Élargir l'horizon de la culture « conservatoire » traditionnelle à la diversité des cultures et des pratiques culturelles de nos sociétés.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organiser avec l'EJN et l'IASJ une plateforme PJP sur les « écosystèmes » musicaux et les publics et poursuivre la coopération avec l'EJN et l'IASJ.</li> </ul>	<p>(voir également plus haut)</p> <p>Plusieurs activités en vue d'une plus grande intégration de la world music et de la diversité culturelle sont en préparation (voir plus haut). C'est une première étape dans l'ouverture des établissements d'EMS à d'autres cultures. Dans un deuxième temps, il faut envisager d'élargir les horizons en autorisant l'enseignement et la transmission des musiques associées à ces cultures d'une manière potentiellement très éloignée des habitudes et méthodes de l'EMS occidental européen.</p> <p>Des exemples de bonnes pratiques se développent en particulier dans le cadre des activités du groupe de travail PJP. D'autres partenaires (ANESCAS, IMMF) impliqués dans certaines autres actions.</p>
2c (FS): Avec le soutien du projet FULL SCORE, l'AEC se concentrera sur l'amélioration de la qualité au niveau de l'enseignement pré-	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Par le biais du groupe de travail « Évaluer pour améliorer », composé de représentants de l'AEC, de l'EMU et de l'EAS, développer, tester et, si nécessaire, adapter les critères et outils d'AQ pour la</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tester les normes des programmes de formation des enseignants des niveaux pré-universitaires et de l'enseignement général sur deux</li> </ul>	<p>Les ensembles de normes pour les programmes de a) l'enseignement pré-universitaire et b) la formation des enseignants de musique de l'enseignement général sont actuellement testés au cours des visites d'évaluation de MusiQuE.</p>

<p>supérieur et des programmes pédagogiques afin d'assurer un parcours cohérent dans le développement des qualifications, des compétences, des savoir-faire et des possibilités d'évolution des jeunes musiciens.</p>	<p>formation pré-universitaire et la formation des enseignants.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer et étendre des stratégies spécifiques pour le recrutement de jeunes talents.</li> </ul>	<p>sites offrant les deux types d'établissements (<i>suit le plan</i>)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Transmettre les résultats intermédiaires à la révision des acquis de l'apprentissage (AA) de l'AEC (<i>on track</i>)</li> </ul>	<p>Ces actions sont réalisées dans les délais prescrits par FULL SCORE. Le groupe de travail AA présentera une première version des acquis révisés au congrès 2016.</p> <p>Reporté ; à voir avec le groupe de travail AQ quand il s'occupera des questions pré-universitaires.</p> <p>La collecte d'information, d'opinions, d'expériences et d'exemples de bonnes pratiques pouvant étayer un travail plus poussé dans ce domaine est un effet collatéral du travail sur les normes pré-universitaires.</p>
<p>2d: l'AEC améliorera l'équilibre entre les régions et entre les sexes ainsi que la participation des étudiants au sein de l'Association</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réviser les règles et lignes directrices de compositions des comités internes de l'AEC.</li> <li>• Étudier les modalités/possibilités de promotion de la participation étudiante à l'issue du projet FULL SCORE.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Repenser les structures existantes pour la représentation des pays et des régions européennes : <ul style="list-style-type: none"> <li>➢ trouver et adopter de nouvelles règles pour la composition de la gouvernance de l'AEC</li> <li>➢ restructurer les régions (<i>à envisager</i>)</li> </ul> </li> </ul>	<p>Révision en cours des termes de référence pour tous les groupes de travail et les plateformes. Effectuée : WG étudiant, IRC, (Musique ancienne) ; à faire : FS QE, PJP, EPARM.</p> <p>Professionnalisation du travail du WG étudiant. Des représentants du WG sont régulièrement impliqués dans toutes les activités importantes de l'AEC ; le groupe élabore actuellement un guide des conditions élémentaires nécessaires pour une représentation étudiante dans les établissements européens d'EMS ; il étudie aussi les moyens de pérenniser l'engagement des étudiants dans l'AEC après l'arrêt du financement FULL SCORE.</p> <p>Toujours intégré au processus de révision ToR sur l'équilibre géographique et la parité hommes/femmes.</p>
<p>2e: l'AEC poursuivra son analyse du classement (ranking) et de son impact sur les conservatoires, par</p>	<p>Par le biais du groupe de travail U-Multirank de l'AEC, coordonner avec l'équipe U-Multirank la phase pilote de</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Finaliser un projet pilote pour tester U-Multirank dans des établissements membres de l'AEC</li> </ul>	<p>Le projet pilote UMR est en cours avec 20 participants représentant une diversité géographique équilibrée. La phase pilote se terminera en septembre 2016.</p>

le biais des travaux de son WG « U-Multirank »(proposition soumise à l'approbation de l'AG)	test des domaines et indicateurs proposés.	et présenter une proposition de réalisation à l'AG ( <i>suit le plan</i> )	
---	--	--	--

**Deuxième but - Événements et réseautage:** Proposer un éventail de plateformes pour l'échange d'expériences et d'idées entre les établissements membres et pour identifier et partager les bonnes pratiques dans l'EMS européen.

- Objectif 3: Réunir les établissements membres en assemblée générale annuelle et organiser en complément une palette d'événements , de rencontres, de plateformes, et de séminaires à l'intention de groupes d'intérêts spéciaux au sein de l'Association, en garantissant un bon équilibre général entre ces intérêts particuliers et ceux de la communauté dans son ensemble.
- Objectif 4: Mettre en rapport les établissements membres, afin de leur permettre d'identifier des partenaires potentiels pour l'échange d'étudiants, de personnel et d'idées, et de faciliter l'identification et le partage des bonnes pratiques.

Buts <i>(tels que formulés dans le Plan stratégique)</i>	Cibles, stratégies, activités <i>(as formulated in the Strategic Plan)</i>	Objectifs intermédiaires à atteindre d'ici fin 2016 et situation en juin 2016	Activités en octobre 2016 ; décisions stratégiques à envisager
3a: avec le soutien du projet FULL SCORE, l'AEC se concentrera sur la professionnalisation et l'internationalisation des diplômés	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organiser, par le biais du groupe de travail des Coordinateurs des relations internationales, des événements sur l'évolution de carrière et l'entrepreneuriat</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Élaboration d'une étude sur les voies suivies par les diplômés des Conservatoires et organisation d'une séance sur les résultats de</li> </ul>	Le sujet était au centre de la rencontre IRC de Corfou ; reste à savoir s'il faut attribuer cette tâche aux IRC. Elle devrait être ôtée, du moins en partie, des tâches principales des IRC. En contrepartie, les problèmes d'Évolution de carrière et d'Entrepreneuriat sont hautement prioritaires dans le cadre d'une nouvelle demande auprès de la CE. (voir aussi 1b)
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutenir et améliorer le lien entre le secteur de l'enseignement et la vie professionnelle par le biais de séminaires et de formations</li> </ul>		Suite à l'avis globalement négatif sur l'attribution de cette tâche exclusivement aux IRC, nous devons étudier des options alternatives, en étroite coordination avec l'ExCom et le Conseil de l'AEC.
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réaliser une étude à l'échelle européenne sur les voies suivies par les diplômés des conservatoires.</li> </ul>		Le rapport sur les résultats de l'étude est en voie de finalisation. Les buts initiaux étant bien trop ambitieux eu égard au temps imparti et au personnel disponible, il a été décidé, pour la troisième année de

		<p>l'étude lors d'une rencontre IRC (<i>en cours, mais réduit</i>)</p>	<p>FULLSCORE, de n'effectuer ni collecte de données, ni analyse, ni corrélation avec d'autres variables comme la mobilité, l'employabilité et l'internationalisation des carrières. L'étude se recentrera sur quelques cas et fournira des outils concrets pour encourager les établissements à suivre les parcours de ses anciens élèves (si possible de manière homogène).</p>
3b: l'AEC continuera à organiser des événements, des rencontres, des plateformes et des séminaires. Elle engagera également une réflexion sur son calendrier annuel d'événements et étudiera comment poursuivre certains événements tout en abordant de nouvelles priorités/besoins	<ul style="list-style-type: none"> <li>Développer une stratégie « Événements et réseautage » pour la période du Plan stratégique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Développer une stratégie « Événements et réseautage » pour la période du Plan stratégique</li> </ul>	<p>Porcessus en cours dans la foulée du Plan stratégique 2011-2015 ; Le Conseil de l'AEC a décidé de poursuivre dans cette voie mais de reporter la réalisation à fin 2017.</p>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Actualiser les lignes directrices des WG et les règles de candidature à un WG</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Actualiser les lignes directrices des WG et les règles de candidature à un WG (voir ci-dessus, 2d)</li> </ul>	<p>Ceci fait partie du processus de révision ToR et est partiellement réalisé, voir ci-dessus, 2d</p>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Piloter au moins un événement dont la responsabilité première est confiée à un établissement ou un groupe d'établissements, et dans lequel l'AEC se charge principalement de faire connaître l'événement et d'en diffuser les résultats.</li> </ul>		<p>"La construction d'une Plateforme « Apprentissage et Enseignement », en coopération avec le NMH et CEMPE à Oslo est en bonne voie. Une première action concrète pourrait être décidée au Congrès de Göteborg.</p>
4a: l'AEC élaborera une série de stratégies pour accroître le rayonnement et la diffusion de ses	<ul style="list-style-type: none"> <li>Élaborer une stratégie pour les réseaux sociaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Concevoir l'introduction des réseaux sociaux, du blogging / de la téléconference</li> </ul>	<p>Le blogging n'est pas jugé adapté à la communication, contrairement aux réseaux sociaux et à Facebook qui seront mis en avant. La circulation de l'information est indissociable des médias</p>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Introduire le blogging sur les réseaux sociaux / la téléconference</li> </ul>		

activités en direction des étudiants et des enseignants	<ul style="list-style-type: none"> <li>Diffuser des appels ouverts auprès d'établissements pour nommer des personnes capables de mener des débats thématiques lors de réunions/ sur les plateformes en ligne</li> </ul>		<p>sociaux et nous la suivons de près. Le Bureau de l'AEC est en train de mettre en place et de peaufiner la stratégie (volume d'info sur la page d'accueil etc.) qui intègre les média sociaux (tous les membres de l'AEC sont contactés un par un).</p> <p>Trouver de nouveaux responsables de séances de remue-méninges au Congrès</p>
4b (FS): l'AEC renforcera son aide aux étudiants et aux enseignants de l'enseignement musical supérieur désireux de développer leurs carrières et leurs activités	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre sur pied une plateforme en ligne pour les demandes et le suivi administratif des échanges et des activités liées à la mobilité.</li> <li>Créer une plateforme européenne commune de diffusion des offres d'emploi pour les instrumentistes, chanteurs et compositeurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Commander un système permettant de gérer les demandes en ligne pour les échanges étudiants.</li> <li>Lancer et maintenir un service professionnel d'offres d'emploi sur le site de l'AEC (<i>fait</i>)</li> </ul>	<p>L'AEC cherche une solution IT pour les échanges d'étudiants et d'enseignants fdans le cadre d'un sous-groupe du WG « IRRC » ; les travaux sont bien avancés (voir 1a et 2a : système EASY)</p> <p>Fait - mais la page web dédiée a démarré lentement. Malgré une nette amélioration après deux mois, il reste des efforts à faire pour améliorer sa visibilité et sensibiliser les membres à ce service.</p>
4c (FS): l'AEC encouragera les jeunes musiciens à partager leurs points de vue sur les meilleurs moyens de faciliter leur accès aux opportunités professionnelles et de communiquer avec les publics actuels	<ul style="list-style-type: none"> <li>Grâce au groupe de travail étudiant de l'AEC, renforcer la voix de l'étudiant dans l'Association</li> <li>Encourager les membres de l'AEC à partager leurs expériences et leurs pratiques pour engager les étudiants à prendre une part active à leur prore formation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Recueillir conseils et bonnes pratiques auprès d'organisations étudiantes en Europe et les diffuser auprès de toutes les associations étudiantes des membres de l'AEC (<i>sur les rails</i>)</li> </ul>	<p>Le groupe de travail étudiant prépare un des Exigences de base pour une représentation étudiante dans les établissements européens d'EMS (voir 2d)</p> <p>Ceci fait partie des tâches imparties au groupe de travail étudiant (le guide comportera une liste d'exemples d'associations étudiantes dans des établissements membres de l'AEC. Une première version sera présentée au Congrès.</p>

**Troisième but - Liens externes:** Mettre les établissements membres en lien avec d'autres organisations et particuliers - en Europe et au niveau international  
- actifs dans des domaines pertinents pour l'EMS européen :

- Objectif 5: Entretenir des liens avec d'autres organisations du secteur musical, de l'enseignement supérieur, des arts, de la culture et des industries créatives, et trouver des terrains d'entente partout où c'est possible
- Objectif 6: Développer et entretenir des liens avec des établissements et des organisations internationales concernées par la musique et l'EMS : leur offrir une vision claire de la perspective européenne sur le sujet et participer à un débat élargi sur l'optimisation de la qualité, l'efficacité et la pérennisation du secteur au niveau mondial

<b>Buts (tels que formulés dans le Plan stratégique)</b>	<b>Cibles, Stratégies, Activités (telles que formulées dans le Plan stratégique)</b>	<b>Objectifs intermédiaires à atteindre d'ici fin 2016 et situation en juin 2016</b>	<b>État des activités en octobre 2016 ; décisions stratégiques à envisager</b>
5a (FS): l'AEC réalisera des progrès tangibles dans le renforcement et l'établissement de liens entre les différents niveaux et branches du secteur de l'enseignement musical, pour qu'il soit reconnu et parle d'une voix unie dans le débat culturel	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Jouer un rôle central dans l'élaboration d'un Agenda européen pour la musique, en collaboration avec le Conseil européen pour la musique (EMC)</li> <li>• Intensifier les contacts avec l'Association européenne pour la musique à l'école (EAS), l'Association européenne des écoles de musique (EMU), le Conseil européen de la musique et le Conseil international de la musique (EMC/IMC) et d'autres organismes partenaires du secteur de l'enseignement musical.</li> <li>• Développer et étendre les synergies.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Intensifier les contacts avec l'Association européenne pour la musique à l'école (EAS), l'Association européenne des écoles de musique (EMU), le Conseil européen de la musique et le Conseil international de la musique (EMC/IMC) et d'autres organismes partenaires du secteur de l'enseignement musical en poursuivant le travail sur l'AQ et en contribuant à un stratégie commune pour l'enseignement de la musique. Comme indiqué plus haut (1a, 3b) (<i>les choses sont en bonne voie</i>)</li> </ul>	<p>Le projet d'Agenda européen pour la musique ne s'est pas développé comme prévu par le Plan stratégique et FULLSCORE. En conséquence, l'AEC a réajusté ses plans (explications complémentaires/discussions) mais doit encore faire un rapport pour FULL SCORE. En septembre, l'EMC a totalement renouvelé sa stratégie.</p> <p>Coopération permanente entre l'AEC, l'EAS et l'EMU sous l'égide de FULLSCORE et de l'Agenda européen pour la musique;</p> <p>L'objectif est d'impliquer les deux partenaires dans une prochaine demande à la CE et de renforcer les activités pour une plus vaste mise en œuvre des mesures d'amélioration de la qualité dans le secteur de l'enseignement.</p> <p>Action concertée avec les associations mentionnées ci-dessus pour les activités de plaidoyer, en partie sous l'égide du Conseil européen de la musique.</p> <p>Plusieurs contacts ont été établis, avec des résultats inégaux. Certains</p>

			partenariats se développent bien (EAS, EMU, EJN, PEARLE), d'autres sont plus malaisés.
5b: l'AEC développera le dialogue avec les organisations concernant les arts, l'enseignement artistique et la culture hors de la sphère spécifiquement musicale	<ul style="list-style-type: none"> <li>Intensifier les contacts avec ELIA (Ligue européenne des instituts des Arts), e.a. par l'organisation d'un congrès commun AEC-ELIA.</li> <li>Recenser d'autres organismes partenaires potentiels dans le domaine des arts, de l'enseignement artistique et de la culture, et établir des contacts.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Organiser une réunion commune du conseil d'administration/ conseil avec ELIA (Ligue européenne des instituts des Arts) (<i>effectué avec succès</i>)</li> </ul>	<p>Contacts permanents avec ELIA ; réunion commune du conseil d'administration EUA et du Conseil AEC en septembre. Il reste à clarifier les sujets de débats et le but stratégique visé (explications orales/discussion en complément)</p> <p>Échanges réguliers sur les préoccupations actuelles avec ELIA, CUMULUS, SILECT. Contenus et objectifs : recensement des points d'intérêts communs, concertation sur les activités de représentation/plaidoyer, préparation de demandes communes de subventions.</p>
6a: l'AEC développera et renforcera le dialogue avec des organisations impliquées dans l'enseignement supérieur aux niveaux européen et international	<ul style="list-style-type: none"> <li>Intensifier les contacts avec l'association européenne des universités (EUA) et l'Association nationale des écoles de musique (NASM).</li> <li>Recenser d'autres organismes partenaires potentiels et établir des contacts.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Intensifier les contacts avec l'Association européenne des universités (EUA), en particulier dans les domaines de la représentation/plaidoyer, la recherche artistique, les stratégies communes, l'implication mutuelle dans les événements, le soutien mutuel.</li> <li>Affermir les contacts avec l'Association nationale des écoles de musique (NASM).</li> </ul>	<p>Contact intensif et permanent avec EUA sur les points suivants : Recherche et Recherche artistique / Réfugiés, Amélioration de la qualité, Internationalisation, Activités communes de plaidoyer.</p> <p>Participation mutuelle de hauts responsables aux conférences annuelles de l'AEC et de la NASM.</p> <p>L'AEC a été invitée à deux ateliers de l'EACEA en avril : « Atelier Europe créative sur l'industrie de la musique et l'enseignement musical » et « La diversité culturelle : mobilité des artistes et circulation du répertoire européen ». De nouveaux contacts ont été établis avec des représentants potentiels de ces secteurs.</p>

<p>6b: l'AEC prendra des mesures spécifiques pour combiner ses travaux au niveau européen sur l'implication du public, l'employabilité et l'entrepreneuriat avec les initiatives internationales sur ces mêmes sujets.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Suivre les développements au niveau européen et international afin d'inscrire le travail de l'AEC dans un large contexte général.</li> <li>• Rassembler les résultats des travaux sur l'engagement du public l'insertion professionnelle et l'entrepreneuriat, et envisager de consacrer un ou plusieurs Congrès annuel à ces thématiques.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réunir des informations, au niveau européen et international, sur les avancées des travaux sur l'engagement du public, afin d'établir un état des lieux d'ici fin 2017. (<i>reporté, suite à une recommandation du Conseil de l'AEC</i>)</li> </ul>	<p>Participation aux activités d'autres acteurs : Creative Skills Europe, European Music Council</p> <p>Des sujets individuels sont abordés, mais il est apparemment trop tôt pour les rassembler et structurer de manière cohérente. Toutefois, toutes ces thématiques (Développement du public, Emmbauche et Entrepreneuriat) font l'objet d'actions en cours et seront abordées au Congrès de Göteborg. Le renforcement des liens entre les deux thématiques précitées fera partie intégrante de la prochaine candidature au programme « Europe créative » (CE). Cependant, aucune approche structurée à long terme n'a encore été mise en place. Elle sera développée au plus tard lors de la préparation d'une demande ultérieure auprès de la CE (voir aussi 1b, 3a)</p>
--	--	--	--

<b>Quatrième but - Plaidoyer et représentation:</b> Représenter et promouvoir les intérêts du secteur de l'EMS à trois niveaux : national, européen, international
<ul style="list-style-type: none"> <li>Objectif 7: relier les établissements membres au grand réseau d'échange d'information et de plaidoyer concernant la musique et l'enseignement musical, qui se met en place dans l'enseignement supérieur, la profession musicale et les organisations culturelles et politiques européennes.</li> <li>Objectif 8: Jouer un rôle proactif dans le réseau mondial du plaidoyer pour la musique, en utilisant le poids numérique et l'étendue géographique de la communauté AEC afin de faire entendre une voix forte et cohérente pour l'EMS et de se positionner en partenaire dynamique et engagé dans le plaidoyer mondial pour la musique, les arts en général et la valeur sociale de la dimension culturelle.</li> </ul>

<b>Buts (tels que formulés dans le Plan stratégique)</b>	<b>Cibles, Stratégies, Activités (telles que formulées dans le Plan stratégique)</b>	<b>Objectifs intermédiaires à atteindre d'ici fin 2016 et situation en juin 2016</b>	<b>Activités en octobre 2016 ; décisions stratégiques à envisager</b>
7a: l'AEC intégrera à son site, à la lettre d'info et aux autres canaux de communications un rapport régulier sur les débats et actions entreprises dans le domaine de la musique et de la culture au niveau européen, au sein de la Commission européenne et ailleurs.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Suivre les débats et actions concernant la musique et la culture au niveau européen</li> <li>Informier régulièrement les établissements membres par des publications</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Suivre les débats et actions concernant la musique et la culture au niveau européen et informer périodiquement les membres de l'AEC (lettre d'info de l'AEC)</li> </ul>	<p>Nous avons commencé à suivre les développements de manière plus régulière et à en rendre compte sous forme d'une rubrique d'actualité ou dans la lettre d'info de l'AEC et sur les réseaux sociaux. Participation aux débats en cours avec EAEAC, EUA, EMC, IMC, ELIA et d'autres.</p> <p>L'actualité européenne des de la culture et de la musique est régulièrement publiée sur le site internet de l'AEC et les réseaux sociaux.</p> <p>Dans les deux dernières lettres d'info, les rubriques consacrées à l'actualité du lobbying ont donné un aperçu des récents débats et développements européens sur les arts et la culture.</p>
7b: AEC développera des stratégies pour aider ses membres dans différentes régions d'Europe en fonction de leurs besoins et de leurs priorités	<ul style="list-style-type: none"> <li>Développer les « forums régionaux » sur la base de la répartition actuelle des responsabilités régionales individuelles des membres du Conseil.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Repenser les structures existantes pour la représentation des régions européennes, par ex.           <ul style="list-style-type: none"> <li>Adoption de nouvelles règles pour la composition de la gouvernance de l'AEC's (<i>thème débattu à l'AG 2016</i>)</li> </ul> </li> </ul>	<p>Les contacts établis au niveau national avec divers établissements et organismes de pays à besoins spécifiques/dans des situations particulières / seront élargis (voir 2a). Des rencontres ont eu lieu avec des organismes représentants des établissements d'ES en Allemagne, France, Italie. D'autres sont planifiées.</p>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>Offrir des services de soutien spécifiques aux pays en situation particulière.</li> <li>Le cas échéant, et si la démarche est utile et appropriée, faire du lobbying au niveau des gouvernements nationaux, à la demande des membres de l'AEC des pays concernés.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Restructuration des régions (<i>à faire à l'AG</i>)</li> <li>➤ Création de nouvelles plateformes pour les questions spécifiques à un pays ou une région <b>reporté</b> (voir aussi Objectif 2)</li> </ul>	<p>En cours ; activités corollaires à l'heure actuelle : voir ci-dessus</p> <p>Premiers contacts établis avec l'Italie et la Grèce</p>
8a (FS): l'AEC s'assurera de la pleine et effective participation des directeurs de conservatoire dans l'élaboration d'un Programme européen de la musique visant à:	<ul style="list-style-type: none"> <li>Renforcer le lobbying au niveau des institutions européennes pour mieux sensibiliser les décideurs européens aux besoins particuliers du secteur artistique et de l'enseignement musical supérieur</li> <li>Élaborer régulièrement des déclarations adressées aux décideurs européens et nationaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Garantir une communication régulière avec les institutions européennes et d'autres acteurs du secteur de la musique et de l'EMS pour sensibiliser les décideurs européens aux besoins particuliers du secteur artistique et de l'enseignement musical supérieur <b>en cours</b></li> </ul>	Contact régulier avec l'EACEA et d'autres organismes en lien avec la Commission européenne ; participation à des séances, rencontre de décideurs politiques au niveau européen, participation à des rencontres et événements,
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Impliquer ses membres dans la production d'un Agenda européen pour la musique afin de faire parler tout le secteur d'une seule voix</li> </ul>		<p>Réagir à l'actualité (si possible en accord avec d'autres acteurs) par ex. les réfugiés, l'Alliance pour la Culture et les Arts, réduction des subventions de l'OJUE..</p> <p>Voir point 5a</p>

<p>8b: Pendant toute la période stratégique 2016-20, l'AEC donnera plus de force et de clarté à ses activités de plaidoyer en les rattachant aux thématiques de Qualité, Partage des connaissances et Partenariats.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer une stratégie de défense des intérêts du secteur qui permette d'intégrer toutes les activités appropriées dans les nouveaux buts stratégiques de qualité, partage des connaissances et partenariat.</li> <li>• Renforcer le rôle de l'AEC en qualité de principale voix de l'enseignement musical supérieur en Europe</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Élaborer et publier régulièrement des documents et déclarations adressés aux décideurs, au niveau européen et national <b>en cours</b></li> </ul>	<p>Ceci fait partie et est un point de référence de toutes les activités de l'AEC mentionnées ci-dessus</p> <p>Ceci doit être le résultat de toutes les activités de l'AEC mentionnées ci-dessus</p>
---	--	--	--

## Élections du Conseil de l'AEC 2016 - Biographies des candidats

### Eirik Birkeland (Candidat pour la présidence)

Eirik Birkeland  
Académie norvégienne de musique  
Oslo, Norvège

---

Eirik Birkeland a été recteur de l'Académie norvégienne de musique de 2006 à 2013. Né en 1953, il a étudié l'histoire à l'Université de Bergen et la musique à l'Université d'Oslo et à l'Académie norvégienne de musique. Au cours de sa carrière d'artiste, il a intégré l'Orchestre royal du Danemark à Copenhague de 1982 à 1984 en tant que bassoniste principal, puis l'Orchestre philharmonique d'Oslo de 1984 à 2006 en tant que co-bassoniste principal. Dévoué à la musique de chambre, il joue dans un certain nombre d'ensembles et se produit également comme soliste, entre autres avec l'Orchestre philharmonique d'Oslo.

De 1996 à 2002, Eirik Birkeland a été directeur du comité artistique de l'Orchestre philharmonique d'Oslo; il a également été membre de son groupe de direction pendant quatre ans sous la direction artistique de Mariss Jansons.

Il enseigne le basson, la musique de chambre et l'interprétation à l'Académie norvégienne de musique depuis 1985 et intervient dans plusieurs institutions européennes en tant que professeur invité au travers du programme d'échange international de professeurs Erasmus. Il est membre actif d'une équipe de professeurs de musique de chambre à l'Académie norvégienne de musique, récompensée en 2007 par le Ministère de l'Éducation norvégienne pour l'excellente qualité de son enseignement.

En tant que directeur de l'Académie, il a mis en place un groupe de direction dynamique qui met l'accent sur l'enseignement de haute qualité, le renouveau de la musique et la pensée critique. L'Académie norvégienne de musique tend à développer ses qualités grâce à une participation, une collaboration et une transparence au niveau international.

De 2007 à 2013, Eirik Birkeland a également été secrétaire général de l'Association des académies de musique des pays nordiques (ANMA), au sein de laquelle il a joué un rôle actif en tant que membre du conseil de l'Orchestre philharmonique d'Oslo et de l'Alliance de la connaissance de la ville d'Oslo, ainsi qu'en tant que membre adjoint du conseil de l'Association norvégienne des institutions d'enseignement supérieur.

En 2013 et 2014, il a présidé un comité d'experts nommés par les Ministères norvégiens de l'Éducation et de la Culture afin d'évaluer et de proposer une restructuration de l'intégralité de la contribution du secteur culturel aux matières artistiques dans les écoles primaires et secondaires. Il a également dirigé, la même année, un comité élaborant un nouveau programme musical et culturel pour les écoles municipales norvégiennes.

Eirik Birkeland a été élu membre du conseil de l'AEC en 2007 et vice-président en 2013. Au cours de ces dernières années, il a notamment exercé les fonctions d'évaluateur interne des projets Polifonia de l'AEC, de membre du comité du congrès et de président du groupe de travail U-Multirank de l'AEC.

Depuis l'automne 2013, Eirik Birkeland a repris sa carrière d'artiste et de professeur à l'Académie norvégienne de musique. Actuellement, il travaille également en tant que chef de projet pour le Centre d'excellence dans l'enseignement de l'interprétation musicale (CEMPE) de l'Académie norvégienne de musique.

*Chers membres du conseil de l'AEC, Chers membres de l'assemblée générale de l'AEC,*

*Par la présente, je vous soumets ma candidature à un mandat de président de l'Association Européenne des Conservatoires, Académies de Musique et Musikhochschulen.*

*Depuis 2007, j'ai l'honneur d'être membre du conseil de l'AEC et d'occuper le poste de vice-président de notre association depuis 2013. Tout au long de ces années, il a été stimulant et enrichissant de participer au développement de l'enseignement supérieur musical en Europe avec d'autres membres dédiés du conseil, du comité exécutif et de l'équipe administrative.*

*Au fil des ans, l'AEC a grandi tant en taille qu'en capacité. Elle est aujourd'hui reconnue en tant qu'association d'institutions engagées et avant-gardistes dans le domaine de l'enseignement supérieur. En tant que membres de l'AEC, nous avons de bonnes raisons de nous enorgueillir de ce que l'organisation représente et de ce qu'elle a accompli jusqu'à présent.*

*L'objectif principal de notre Association est de soutenir nos institutions membres dans l'amélioration de la qualité de leurs activités principales : l'enseignement, le travail artistique et la recherche. Ensemble, nous représentons des ressources remarquables et une diversité saisissante aussi bien du point de vue de l'envergure et du profil de nos institutions qu'au niveau de la diversité des conditions économiques et politiques dans lesquelles nous travaillons. Il est donc important pour l'AEC de développer, de la meilleure façon possible, une flexibilité accrue dans le soutien d'institutions diverses au sein de différents pays et régions d'Europe.*

*Il est essentiel que notre organisation soit puissante et respectée pour représenter ses membres et soutenir les gouvernements nationaux, le cas échéant. L'AEC doit être le principal porte-parole de notre discipline et le fervent défenseur de la reconnaissance et du progrès de l'enseignement supérieur musical. Parallèlement, l'AEC doit également contribuer à la reconnaissance générale des arts, et des matières artistiques à l'école, et d'une culture fondamentale et inclusive comme fondement de l'individu et de la société.*

*En vue d'obtenir la reconnaissance et la durabilité de l'enseignement supérieur musical en Europe, nous devrons collaborer étroitement et socialement à différents niveaux : avec l'étudiant sur son programme scolaire, avec nos partenaires professionnels du marché de la musique dans les dialogues institutionnels et, au niveau européen, dans la stratégie politique de l'AEC.*

*Dans ce développement, nous ne devons jamais oublier notre travail pédagogique et artistique; nos activités de recherche doivent s'appuyer sur la liberté pour créer, rechercher et révéler les opinions et les déclarations qui peuvent parfois s'avérer critiques.*

*Face à ces différents défis, l'AEC a besoin d'une ligne claire et d'une stratégie précise, d'une qualité de services et d'activités, d'une structure pertinente et d'un plan de financement qui peuvent garantir un statut d'association, efficace et durable, pour l'AEC.*

*Par le passé, certains collègues m'ont encouragé à présenter ma candidature à la présidence. Ce soutien généreux et l'expérience stimulante de ma coopération avec des collègues hautement qualifiés et collaboratifs au sein de l'AEC m'ont donné la confiance nécessaire pour aujourd'hui sauter le pas. Si vous le permettez, ce serait donc un grand honneur et une formidable opportunité pour moi de mettre mon expérience, mon énergie et mon enthousiasme au service du développement de l'AEC, de ses institutions membres et de l'enseignement supérieur musical en Europe au cours des trois prochaines années.*

*Je vous remercie de votre soutien pour m'aider à assumer la charge de président de l'AEC.*

*Bien à vous, Eirik Birkeland*

## **Deborah Kelleher (Candidat à la vice-présidence)**

**Deborah Kelleher**  
**Royal Irish Academy of Music**  
**Dublin, Ireland**

---

Nommée directeur du Royal Irish Academy of Music en octobre 2010 après avoir travaillé pendant des années en tant que responsable des études académiques, Deborah Kelleher a joué un rôle essentiel dans la création et le développement de la proximité, de la distance et en particulier des cours universitaires dans l'académie pendant ces dernières années, y compris l'introduction d'un diplôme de premier cycle spécialisé dans la composition, le premier programme de technologie musicale au RIAM et de nombreux cours de perfectionnement professionnel pour les enseignants dans tout le pays.

En 2013, le RIAM est devenu un collège associé de la grande université de Trinity College de Dublin en Irlande, et Deborah a dirigé cette transition importante. En 2014, le RIAM a établi une collaboration pluriannuelle avec la Juilliard School en se concentrant sur la performance de la chanson artistique. En 2015, ce partenariat a été élargi pour inclure la Guildhall School of Music and Drama. 2016 voit le déploiement de la stratégie du RIAM 2020, qui a fixé un programme ambitieux incluant la révision des programmes scolaires dans tous les programmes, le réaménagement du service RIAM et l'expansion de la présence en ligne de ce dernier comme une ressource pour les professeurs de musique en Irlande.

Deborah a étudié la musique au Trinity College de Dublin et a reçu par la suite une maîtrise en musicologie (UCD) et en administration des affaires (DCU). Reconnue comme l'une des meilleures pianistes d'Irlande de sa génération, au cours des dernières années, elle s'est spécialisée dans le travail avec les chanteurs, comptant parmi ses partenaires de récital Ailish Tynan, Tara Erraught et la regrettée Bernadette Greevy. Elle est membre du conseil d'administration du concours international de piano de Dublin, de l'orchestre national des jeunes d'Irlande, de l'opéra lyrique et a été membre du comité d'examen du conseil des arts.

Deborah est actuellement membre du Conseil de 12 personnes de l'Association européenne des Conservatoires. Au cours de son premier mandat au Conseil, elle a notamment participé au développement du dernier plan stratégique de l'AEC, a été membre du comité d'organisation du Congrès de l'AEC 2015, et a agit comme agent de liaison du Conseil pour les conservatoires au Royaume-Uni et en Irlande.

*Cher collègue,*

*Je suis ravie de partager les raisons pour lesquelles je souhaite devenir vice-présidente de l'AEC.*

*Pendant mes premières années au sein du conseil de l'AEC, l'organisation à connu de grands changements, dont la conclusion réussie de « Polifonia »; l'attribution de fonds supplémentaires en provenance de l'UE pour le projet « Full Score »; l'élaboration d'un nouveau plan stratégique de l'AEC; faire entendre la voix des étudiants dans l'AEC en tant que valeur de base; et l'augmentation continue du nombre de membres provenant de conservatoires en Europe et au-delà.*

*L'AEC a toujours soutenu ses membres en fournissant des guides utiles et pratiques, en présentant des opportunités de réseautage et de développement personnel par le biais de conférences et de plates-formes, et en adoptant une politique de lobbying au nom du secteur au niveau européen. Je suis certaine que l'AEC continuera à agir en tant que soutien et guide de plus en plus précieux pour ses membres lorsqu'elle sera confrontée à de nouveaux défis dans les années à venir.*

*Bien que certains défis présents à l'heure actuelle étaient inconnus au cours des dernières décennies, les valeurs fondamentales restent intactes au cœur du secteur conservatoire. Nous devons maintenir des normes d'excellence dans les arts de la scène bien que les plates-formes traditionnelles de performance changent et que les possibilités de parvenir à une carrière satisfaisante dans les arts de la scène exigent toujours plus de flexibilité dans l'approche, mais sans un déclin de qualité.*

*Il a été mon privilège de siéger au conseil et de participer au processus de planification stratégique, pour aider à l'organisation de nos congrès et pour faire des comptes rendus au conseil concernant une gamme de plates-formes AEC que j'ai visitées. J'apporte mes expériences de vie en conservatoire en Irlande à la table du conseil, ce qui implique un grand nombre des défis auxquels nous sommes tous confrontés. Dans de nombreux cas, j'ai appris à faire face à ces défis grâce à la formation AEC ou à des contacts collégiaux. Je suis ravie de dire que, dans d'autres cas, j'ai été en mesure d'offrir mon avis et des conseils en retour. Je pense qu'il s'agit d'un aspect extrêmement important de la valeur de l'AEC - nous faisons partie d'une communauté d'apprentissage et d'encouragement partagé.*

*Je souhaite vivement que les membres de l'AEC me soutiennent dans mon désir de devenir vice-présidente, d'apporter ma contribution à cette excellente organisation, et à vous.*

*Professor Deborah Kelleher, MBA, MA (Musicology), BA (Mod.) FTCL*

*Director, Royal Irish Academy of Music*

## **Harrie van den Elsen (Candidat au siège de Secrétaire Général)**

**Harrie van den Elsen**  
**Prince Claus Conservatoire**  
**Groningen, the Netherlands**

---

Harrie van den Elsen est directeur du ‘School of Performing Arts’ (Prince Claus Conservatoire) de l’Hanze University of Applied Sciences Groningen’ aux PaysBas et ‘leading dean’ du Centre de recherches appliquées et d’innovation Art & Société.

Harrie a fait des études de piano, de la théorie de la musique et de la musique de chambre. Jusqu’à septembre 2011 Harrie van den Elsen était Directeur de l’Academie de Musique de Maastricht (Zuyd University) et à ce titre, il a accueilli le Congrès Annuel de l’AEC 2009.

Harrie est membre du Réseau national des Académies Néerlandaises de musique (président jusqu'à Septembre 2012) et membre du Conseil Consultatif pour l'Education des Arts (Sac-Kuo) du Conseil Néerlandais des Universités de Sciences Appliquées (Vereniging Hogescholen). Depuis 2011, il est examinateur externe pour les MMus de Trinity Laban Conservatoire of Music & Dance Londres. De plus, il est membre du Conseil du ‘Peter de Grote Festival’ (Festival et Ecole d’été de musique classique aux Pays-Bas) et membre du Conseil provincial de la ‘Prins Bernhard Cultuurfonds’, une fondation nationale de soutien financier pour la culture.

Harrie a été membre du Conseil de l’AEC depuis 2012 et se trouve actuellement dans son deuxième terme.

*Chers collègues,*

*En 2012 à Valencia j'ai été élu comme Membre du Conseil de l'AEC. La raison de me candider pour ce poste prestigieux en ce moment était ma ferme conviction que l'AEC est instrumental en ce qui concerne le développement et la durabilité de l'avenir de l'Enseignement Supérieur Professionnel de Musique (ESPM).*

*En outre je suis persuadé que des développements innovants et inspirants se passent toujours dans un contexte international. Il y a eu une époque où l'avenir de l'ESPM pouvait être déterminé dans des réseaux nationaux mais nous avons laissé ce temps-ci loin derrière nous. Les développements récents en Europe montrent la nécessité toujours urgente de renforcer les relations dans un cadre international à maintes reprises.*

*J'ai été élu Membre du Conseil pour un second mandat à Budapest 2015. Depuis lors, j'ai investi dans les développements des lignes de politique de l'AEC en général et plus particulièrement dans le domaine des recherches, le comité des congrès et le développement du personnel de l'AEC. C'était une période excitante (et encore!) avec par exemple le début de Full Score mais aussi la réalisation de la succession de Jeremy Cox, ce qui était un moment important. Je suis content que l'AEC a trouvé un nouveau directeur général très professionnel et très engagé avec Stefan Gies.*

*En tant que membre de longue date de la communauté de l'AEC (actif depuis 2001), ayant organisé le congrès annuel à Maastricht en 2009 et en ma qualité de Membre du Conseil, je me sens très engagé dans le travail de l'AEC.*

*A Groningue je suis responsable pour le Prince Claus Conservatoire ainsi que pour le Centre des Recherches Appliquées et de l'Innovation Art & Société. La recherche menée dans notre centre est importante pour l'avenir des arts à travers 'Lifelong Learning in Music' (la formation musicale tout au long de la vie).*

*Les disciplines New Audiences (de nouveaux publics) et Innovative Practice (les pratiques innovatrices) sont des domaines de recherche particulièrement intéressants et stimulants, qui dans ma vue, sont primordiaux pour la sécurisation de l'avenir de la musique dans notre société contemporaine.*

*Et en conclusion: de récentes discussions au sein du Conseil de l'AEC me ont conduit à croire que il est excitant de poser ma candidature pour Secrétaire Général de l'AEC pour servir à ce titre dans la période à venir.*

*Je suis impatient de travailler avec le Conseil de l'AEC et son directeur Stefan Gies, et avec les nouveaux membres du Conseil et un nouveau Président et Vice-Président!*

*Harrie van den Elsen  
Directeur School of Performing Arts  
Prince Claus Conservatoire, Hanze University of Applied Sciences  
Groningen, Pays-Bas*

## **Lucia di Cecca (Candidate au siège de membre du Conseil)**

**Lucia Di Cecca**  
**Conservatorio di Musica "Licinio Refice"**  
**Frosinone, Italy**

---

Lucia Di Cecca est née en 1958. Elle est diplômée auprès du Conservatoire de musique (piano) de "S. Pietro a' Majella" de Naples avec mention et a obtenu son diplôme en lettres modernes avec mention à l'université de Naples "Federico II".

Au cours de sa carrière professionnelle, elle a exercé sa profession aussi bien comme soliste qu'en ensemble. Depuis 1977 elle enseigne le piano comme instrument principal dans différents conservatoires italiens.

En qualité de membre du Conseil Académique (2004-2007), elle a contribué activement au processus de renouvellement du Conservatoire de Frosinone suite à la réforme (loi de 1999) qui a transformé les conservatoires italiens en Instituts d'enseignement supérieur.

Depuis 2004 elle est la représentante du conservatoire pour évaluer les candidats aptes à l'enseignement du piano dans les écoles publiques de la province de Frosinone.

En 2005 elle collabore activement avec la Société Italienne pour l'Education Musicale: SIEM, comme membre de direction locale (section de Rome), comme membre du groupe de travail national "Conservatoire / Ecole / Université" (2007-2008), et comme présidente du groupe de travail national "Ecole de musique et de formation artistique" (2007-2008).

Elle a collaboré à la naissance du premier cours de formation des professeurs de musique, d'une durée de deux ans qui a débuté à Frosinone en 2005. Elle a enseigné Méthodologie de l'enseignement du piano pendant plusieurs années, mais son apport principal a été de concevoir et de coordonner un projet européen ayant pour but l'étude et la comparaison de parcours analogues en Europe; le projet (2005/2007) a réuni des institutions en Italie, Angleterre, Espagne et Suède; il s'est conclu par un congrès à Bologne.

En 2005 elle a mis en place des activités de mobilité internationale du conservatoire de Frosinone, qu'elle coordonne depuis lors.

En 2010 elle a conçu "Working With Music" (dans le cadre du programme LLP Léonard de Vinci), un partenariat d'institutions et d'organisations de toute l'Europe, ayant pour objectif d'organiser des stages professionnels en Europe pour les diplômés du conservatoire de musique. Elle a coordonné quatre éditions du projet jusqu'en 2014, quand le partenariat s'est transformé en une société "Working With Music+", dans le cadre du nouveau programme Erasmus+; elle en est encore à ce jour la coordinatrice.

Elle a collaboré afin que le conservatoire de Frosinone en 2013 ait la fibre optique et ait le branchement au GARR (réseau thématique italien de l'université et de la recherche) et elle a contribué activement à la réalisation de la formation à distance et de technologies collaboratives en musique.

En 2014 elle a projeté "Dai Musica alla Tua Idea" (donne de la musique à tes idées), un cours d'introduction à l'esprit d'entreprise pour les jeunes musiciens, en collaboration avec les associations industrielles et commerciales locales, les banques et les fondations; une deuxième édition a été programmée pour l'année prochaine.

Elle a été envoyée pour relater lors de conférences nationales et internationales dans le but de partager son expérience didactique et dans la mobilité internationale, en particulier en ce qui concerne les stages.

Elle collabore activement avec l'AEC et depuis 2010 elle est appelée à coordonner la session correspondante sur les stages au cours de la rencontre annuelle des rapporteurs des activités internationales.

Elle a été membre du conseil de direction de diverses associations musicales, inspectrice pour le compte du Ministère italien de l'Instruction, expert pour le compte de l'agence nationale Erasmus.

Elle est actuellement professeur de piano, référente des activités internationales et membre du Conseil Académique auprès du Conservatoire de musique de Frosinone.

*Chers collègues,*

*J'ai commencé ma carrière comme interprète et professeur de piano; celle-ci a connu un changement à la suite de la réforme qui a transformé les conservatoires italiens en instituts d'enseignement supérieur.*

*Depuis lors mon engagement professionnel s'est de plus en plus tourné vers l'étude et l'utilisation de nouveaux instruments que cette loi a mis à notre disposition.*

*Au cours de ma vie j'ai compris de mieux en mieux que la collaboration est importante pour atteindre des résultats remarquables, et actuellement je consacre la majeure partie de mon énergie à faciliter les contacts et à créer des réseaux de collaboration.*

*Je suis membre du Conseil Académique du Conservatoire de Frosinone et je collabore à la programmation, à la gestion et au développement de nouvelles activités.*

*J'ai commencé et coordonné jusqu'à aujourd'hui les activités internationales du Conservatoire: Je suis en contact avec de nombreuses institutions et organisations européennes et je connais les différentes réalités de la formation et professionnelles.*

*Je collabore avec l'administration pour la gestion comptable et financière des projets internationaux.*

*En particulier je me suis consacrée à faciliter la transition de nos jeunes entre le monde de l'éducation et celui du travail et j'ai créé le plus grand projet européen de stages pour jeunes diplômés (Working With Music).*

*Ces projets peuvent être réalisés grâce à des financements communautaires et au soutien d'organismes locaux, nationaux et internationaux; j'ai donc aussi acquis de l'expérience pour demander des financements et les gérer.*

*Aujourd'hui j'aimerais mettre à disposition de l'AEC comme membre du Council l'expérience que j'ai acquise pendant ces 40 ans de travail.*

*L'AEC est aujourd'hui la "leading voice" pour l'enseignement supérieur de la musique en Europe. Sa force organisatrice, et numérique en termes de membres, en fait le principal interlocuteur avec les organismes européens, même politiques, dans ce secteur spécifique.*

*Elle incarne l'unité de l'Europe et en même temps la diversité entre chaque pays et chaque institution: unité et diversité constituent la force de l'AEC et de l'Europe.*

*Ce sont ceux-ci à mon avis les éléments qu'un candidat au Council devrait prendre en considération et pour lesquels il devrait travailler: faciliter la communication, porte-parole d'idées et de nouveaux projets, point de liaison entre les diversités et en même temps il devrait posséder une bonne dose de créativité pour être lui-même promoteur de nouveaux projets.*

*Je pense que mon expérience dans la coordination des activités, unie à la capacité de créer de nouveaux projets et à la connaissance approfondie des institutions d'enseignement supérieur et les besoins et attentes de nos jeunes musiciens pourraient apporter à l'AEC une contribution pour un développement serein.*

*Sincères salutations*

*Lucia di Cecca  
Conservatorio di Musica “Licinio Recife”  
Frosinone, Italy*

## **Elisabeth Gutjahr (Candidate au siège de membre du Conseil)**

**Elisabeth Gutjahr  
University of Music Trossingen  
Trossingen, Germany**

---

Études de musique à Stuttgart et Cologne (musique, mouvement, théorie/composition). Pendant 26 années, professeur titulaire à la Musikhochschule Trossingen. Focus sur le plan professionnel: transversalité et créativité, développement de nouveaux formats pour la création artistique et les projets d'éducation musicale.

En dehors de ma responsabilité à la Hochschule: librettiste pour l'opéra contemporain (texte, dramaturgie et scène: p. e. pour les theatre, à Düsseldorf, Kaiserlautern, Karlsruhe, Wien ou TV ARTE), auteure de Hörspiele, réalisatrice de performances et auteure de diverses publications sur le thème de la créativité.

Depuis 2007 membre du conseil du Landesmusikrat Baden-Württemberg, depuis 2011 membre du conseil pour le contrôle de qualité - à l'université de Gutenberg Mainz, depuis 2015 présidente adjointe du comité d'experts pour l'éducation musicale au Deutsche Musikrat - autre fonctions et activités dans les domaines musique, culture et formation. Profonde connaissance et expérience dans les divers processus d'évaluation et accréditation - sollicitation de l'AEC ou d'autres structures, sur le plan national et international.

Depuis 2006 membre actif de l'AEC comme Rectrice de la Staatliche Hochschule für Musik Trossingen (Allemagne du Sud). J'ai pu collaborer avec plus de 80 institutions en Europe. La rencontre et le dialogue constituent autant de motifs et initiatives puissantes, notamment pour la fondation de l'AEC Early Music Platform 2009.

*Chers collègues,*

*Ces vingt dernières années l'AEC a réussi à articuler et préciser clairement les préoccupations complexes par leur diversité, de la formation musicale professionnelle. Ce qui est semblable et ce qui est différent en Europe a été discuté et énoncé. Il est alors possible pour chaque institution de fonder un projet sur une base commune dans le contexte politique européen. L'AEC a su aujourd'hui rassembler les arguments essentiels et pertinents; aussi bien sur les grandes questions financières que celles qui relèvent des systèmes de formation nationaux et internationaux, le développement qualitatif des programmes, les nouveaux objectifs, l'innovation des standards institutionnels comme le développement des stratégies pour l'avenir.*

*Tous peuvent profiter au même titre des échanges d'expérience, des conclusions et des idées. Dans des situations importantes j'ai été souvent reconnaissante pour ce transfert d'informations de haute qualité et de suggestions constituant autant d'aides précieuses. L'AEC tire sa force de la qualité d'engagement de ses membres. Ce serait un grand honneur pour moi de pouvoir m'impliquer - par l'apport de mes connaissances et savoir - au sein du conseil de l'AEC pour la musique, l'Europe et l'avenir musical.*

*Elisabeth Gutjahr*

## Kaarlo Hildén (Candidat au siège de membre du Conseil)

Kaarlo Hildén  
The Sibelius Academy, University of the Arts  
Helsinki, Finland

---

Depuis 2011, Monsieur Kaarlo Hildén exerce les fonctions de directeur du département Musique classique au sein de l'Académie Sibelius (Université des Arts de Helsinki).

Après avoir achevé, en 1977, son cursus universitaire à l'Académie Sibelius (discipline: pédagogie musicale, piano, voix et théorie musicale), il a été nommé chargé d'enseignement principal en accompagnement au piano et improvisation, dans un premier temps au Conservatoire d'Helsinki puis à l'Institut supérieur d'Helsinki Stadia.

Parallèlement, il a également enseigné la théorie musicale et le piano (improvisation et accompagnement) à l'Académie Sibelius où il s'est particulièrement attaché à développer les qualités musicales de ses étudiants en intégrant la pratique musicale et la créativité artistique à la connaissance théorique et analytique.

En 2000, il a été nommé directeur du nouveau cursus d'études musicales, à l'Institut supérieur Stadia, cursus dont il a poursuivi le développement et la gestion jusqu'en 2007. Parallèlement à son travail de responsable de programme et d'enseignant, il a été très actif en terme d'échanges internationaux avec bon nombre d'établissements étrangers d'enseignement supérieur de la musique.

Entre 2007 et 2010, il a exercé les fonctions de directeur des programmes au Centre culturel Hanasaari où il a été responsable de la mise en oeuvre de partenariats internationaux pour un grand nombre de programmes éducatifs et culturels. En 2013, Monsieur Hildén a été élu membre du Conseil de l'Association Européenne des Conservatoires de musique.

*Chers collègues,*

*Mes missions et mes contacts au plan international m'ont permis de comprendre la spécificité des différents contextes nationaux et internationaux ainsi que les attentes diverses des membres de l'AEC envers leur organisation.*

*Ceci m'a également permis d'appréhender avec davantage de nuances le domaine professionnel de la musique et de comprendre les opportunités et les défis que doit relever le secteur de l'enseignement supérieur. Si je suis élu au Conseil, ce sera pour moi un honneur de partager mon expérience et d'apporter ma meilleure contribution possible à l'importante mission de l'AEC.*

Kaarlo Hildén

## **Zdzisław Łapiński (Candidat au siège de membre du Conseil)**

**Zdzisław Łapiński**  
Academy of Music  
Kraków, Poland

---

Né à Cracovie en 1956, il a commencé à jouer du violoncelle à l'âge de 7 ans, a obtenu le diplôme de l'Ecole Supérieure Nationale de Musique (actuellement Académie de Musique) de Cracovie en 1979, puis a poursuivi ses études à la Yale University. En 2012, il a terminé ses études post-diplôme MBA en Gestion des Ecoles Supérieures à Poznań.

Lauréat de nombreux concours polonais et internationaux de violoncelle et de musique de chambre - à Evian, Florence, Poznań, Łódź.

Il donnait des concerts en solo et avec un ensemble de musique de chambre, entre autres en France, Italie, Suisse, Yougoslavie, aux Etats-Unis, au Brésil, en Allemagne, au Japon, Liban ou à Malte.

En 1979, il est devenu membre de l'Orchestre de Chambre « Capella Cracoviensis ». En 1981, il est devenu 1er violoncelliste de l'Orchestre de la Radio et Télévision Polonaise à Cracovie, puis entre 1989 et 2012 il occupait le même poste à l'Orchestre National de la Radio Polonaise de Katowice.

En 1992, il a fondé l'Ensemble de Violoncelle « CANTABILE », dont il fût le Directeur Artistique.

A partir de 1997, il fût également le Directeur Artistique de l'Ensemble de Musique de Chambre « Primo Allegro ».

Depuis 1981, il anime la classe du violoncelle à l'Académie de Musique de Cracovie, où il occupe le poste de Chef de la Chaire du Violoncelle et de la Contrebasse. Il anime des classes de maître dans le monde entier, participe aux travaux des jurys de concours internationaux et depuis 2015 il est un Professeur Invité à la Central Conservatory of Music de Pékin.

Entre 2008 et 2012, il assumait la fonction de Vice-recteur chargé de la Coopération Internationale et, entre 2012 et 2016, de Recteur de l'Académie de Musique de Cracovie.

Il fût membre de la Conférence des Recteurs des Universités Polonaises et siégeait à la Commission de Coopération Internationale.

Il fût également membre de la Conférence des Recteurs des Ecoles Supérieures Artistiques.

Depuis 2012, il est le Vice-président de l'Association des Académies de Musique de la Mer Baltique (Association of Baltic Academies of Music) - ABAM.

*Chers collègues,*

*Je me permets de soumettre ma candidature à la fonction de membre du Conseil de l'AEC, souhaitant attacher une attention particulière au système d'éducation musicale in extenso, en particulier à la problématique de l'éducation musicale des enfants et adolescents, ainsi qu'à leur préparation aux études supérieures. Depuis des années, nous observons une baisse progressive du nombre des candidats aux études musicales dans de nombreux pays - nous ne pouvons que nous réjouir du fait que nous avons un nombre suffisant de candidats doués non-Européens qui occupent les places laissées libres par les jeunes talents locaux. En tant que membre de la Conférence des Recteurs des Ecoles Supérieures de Musique en Pologne j'ai eu à de nombreuses reprises l'occasion de discuter avec mes collègues de l'avenir de nos écoles supérieures - nous ne pourrons en effet pas exister sans candidats. En Pologne, nous avons un excellent système d'éducation musicale à trois niveaux, créé encore par Karol Szymanowski - qui demeure d'actualité malgré le temps passé - et l'un de ses principaux avantages est son financement par notre gouvernement. Nous sommes en même temps très inquiets de la baisse du niveau de qualité constaté lors des examens de recrutement. Je pense qu'un échange d'expériences sur notre plate-forme pourrait être de nature à redresser cette situation.*

*Le deuxième domaine dans lequel je souhaite m'impliquer est le travail sur le U-Multirank. Nous avons tous la conscience du fait que les rankings actuels sont construits d'une manière portant préjudice à de nombreuses écoles supérieures excellentes et qu'ils sont complètement déphasés en ce qui concerne les écoles supérieures de musique. Je considère que U-Multirank représente l'avenir, éliminant la catégorisation injuste et permettant à chacune des écoles de présenter pleinement ses valeurs. A nous de veiller à ce que les paramètres définissant le monde de l'éducation musicale supérieure soient correctement construits.*

*Les relations diplômé-employeur pourraient être un domaine additionnel de mon activité, car ayant travaillé plus de 32 ans dans des orchestres je dispose d'une grande expérience dans ce domaine.*

*Zdzisław Łapiński  
Ancien Recteur de l'Académie de Musique de Cracovie  
Cracovie, Pologne*

## **Ranko Marković (Candidat au siège de membre du Conseil)**

**Ranko Marković**  
Zürich University of the Arts  
Zürich, Austria

---

Le pianiste, professeur et manager Ranko Marković est né en 1957 à Zagreb. A partir de 1969, il vit en Autriche qu'il quitte en 2014 pour Zurich.

Après la fin de ses études à la Haute Ecole du Mozarteum de Salzbourg, il poursuit sa formation à Budapest (Haute Ecole de Musique Franz Liszt), à Moscou (Conservatoire d'Etat de Moscou) et à Londres.

Parallèlement à sa carrière de pianiste et de musicien de chambre, il se penche dès le début de son activité professionnelle sur des questions scientifiques et pédagogiques.

Il a occupé une chaire de professeur au Conservatoire Bruckner à Linz et a enseigné à la Haute Ecole de Musique de Vienne. Il a tenu des conférences et donné des master classes entre autres à l'Académie Chopin de Varsovie, au Conservatoire de Shanghai, à l'Université MacGill de Montréal, à l'Académie Royale Irlandaise de Dublin et dans beaucoup d'autres grandes villes dans le monde entier.

Ranko Marković est régulièrement membre du Jury des concours Eurovision Young Musicians à Vienne et BBVA Frontiers of Knowledge Award à Madrid. Il est également membre du conseil d'administration du Gustav Mahler Jugendorchester.

Il a donné dans le passé beaucoup de récitals avec la pianiste indienne Marielana Fernandes; le duo s'est produit entre autres à Rio de Janeiro, New York, Vienne, Séoul et Bangalore.

Ranko Marković a été de 1999 à 2004 directeur des Etablissements scolaires musicales de la ville de Vienne et de 2004 à 2014 directeur du Conservatoire de Vienne - Université privée. En 2014 Il est nommé professeur à Haute Ecole des Arts de Zurich ZHdK, où il occupe les fonctions de directeur des études musicales Bachelor et de directeur des relations internationales du département musique.

*Chers collègues,*

*L'AEC est depuis plus de 60 ans l'éminente plateforme européenne de la communication et de la collaboration entre Hautes Ecoles de Musique et d'Art appliqués. Elle dispose aujourd'hui d'un très grand nombre de membres européens et aussi de quelques-uns issus de pays non européens. Il est donc parfaitement juste d'affirmer que la compétence, l'expérience et la vision de plusieurs siècles de l'histoire européenne de la formation musicale sont réunies au sein de l'AEC en un collectif vivant et innovateur de créateurs d'art.*

*Au fil des développements politiques et culturels des dernières années, les tâches de l'Association se sont fortement développées et par là même compliquées. Il ne suffit plus aujourd'hui d'observer le marché de la musique et de prendre en considération les résultats de la recherche musicale et des sciences de l'esprit.*

*Les Hautes Ecoles de Musique doivent s'occuper d'une part de questions fondamentales comme le positionnement de valeurs esthétiques (genre/style, disciplinarité/interdisciplinarité) et d'autre part se préoccuper des problèmes de financement, de gestion de la qualité et d'organisation structurelle. Expériences et constats ponctuels, succès et difficultés, méthodes et doutes doivent être formulés entre les très nombreuses et différentes institutions et personnes de l'espace européen des Hautes Ecoles.*

*Si la musique et l'art appliqués doivent continuer à jouer un rôle adéquat dans la perception culturelle des gens, des efforts communs doivent être entrepris pour relever le défi du temps. Je souhaite mettre au service de l'AEC ma longue et riche expérience, acquise au cours de 40 ans d'appartenance comme étudiant, enseignant, professeur et directeur de Hautes Ecoles de Musique dans quatre pays différents, comme membre du conseil d'administration.*

*Prof. Ranko Marković  
Zürcher Hochschule der Künste*

## **Jacques Moreau (Candidat au siège de membre du Conseil)**

**Jacques Moreau  
CEFEDEM Rhône-Alpes  
Lyon, France**

---

Pianiste, Jacques Moreau est diplômé du Conservatoire de Paris. Depuis 1982, aux côtés d'activités artistiques régulières, il a enseigné et occupé des postes de direction au sein d'établissements d'enseignement initial de la musique. EN 2002 il devient directeur des études musicales au Conservatoire National Supérieur Musiques et Danse de Lyon. En 2007, il prend la direction du Cefedem Rhône-Alpes à Lyon, établissement d'enseignement musical supérieur formant des professeurs de musique, instruments et chant, dans tous les genres musicaux.

Il est actif au sein de l'AEC depuis 2004, collaborant pour de nombreux projets européens (Polifonia 1-3, Humart et Full Score). Il a été élu au Conseil de l'AEC en Novembre 2013.

Depuis 2007 à ce jour, il est conseiller-fondateur du "Princess Galyani Vadhana Institut of Music" de Bangkok.

En septembre 2014, il obtient le master ADMIRE, "administration des institutions de recherche et de transfert de connaissances" délivré par l'École Normale Supérieure de Lyon. Son mémoire de master portait sur « la place de la recherche dans un premier cycle d'enseignement musical supérieur ».

Pendant l'année scolaire 2014-2015, nommé par l'AEQES, agence qualité pour l'enseignement supérieur de la Fédération Wallonie-Bruxelles, en partenariat avec l'agence MusiQuE, il a présidé le comité chargé d'évaluer le programme musique des quatre conservatoires supérieurs de cette Fédération.

Il est actuellement vice-président de ANESCAS, association des établissements français d'enseignement supérieur des arts de la scène.

*Chers collègues,*

*C'est en tant que Directeur des Études Musicales au Conservatoire National Supérieur Musique et Danse de Lyon que j'ai commencé à collaborer activement avec l'AEC. C'était en 2004. Depuis, j'ai participé à tous les projets européens développés par l'AEC. Entre temps, j'ai pris la responsabilité de diriger le Cefedem Rhône-Alpes, institution qui délivre un 1er cycle d'enseignement supérieur de formation d'enseignants de musique instrumentale et vocale.*

*Si toute ma collaboration avec l'AEC a eu pour fil rouge un travail sur les curriculum et les objectifs pédagogiques, j'ai abordé la question de la recherche dans mon récent mémoire de master que j'ai consacré à la question de la place de la recherche dans un premier cycle d'enseignement supérieur. Ces sujets du curriculum et de la recherche ont été au cœur de ma collaboration avec MusiQuE en tant que président d'un comité d'évaluation.*

*Mon investissement auprès du Princess Galyani Vadhana Institute of Music de Bangkok est, depuis 2007, une façon de relayer dans cette région du monde, l'ASEAN, les questions auxquelles se confronte l'enseignement musical supérieur européen, et que porte l'AEC. La prise en considération de ces questions leur a permis de construire non seulement un curriculum artistique innovant, mais une philosophie d'établissement toute particulière, consacré également à la recherche et à l'implication sociale.*

*Aujourd'hui, en France, le domaine de l'enseignement musical supérieur est en profonde évolution. La nouvelle association des directeurs des établissements de ce domaine est profondément attachée aux liens que ses membres ont avec l'AEC, liens qu'elle ne manque pas de souligner dans ses relations avec le ministère dont dépendent nos institutions.*

*Membre du Conseil depuis novembre 2013, j'ai le sentiment que ce qui fonde mon action au sein du Conseil de l'AEC est à la fois le fruit de toutes ces expériences professionnelles tant personnelles qu'au sein de l'AEC, et ce que je peux apporter en retour à tous les partenaires professionnels avec qui je collabore.*

*Poursuivre encore pour un terme de trois ans cette présence au Conseil serait la possibilité d'apporter à l'AEC tous les bénéfices d'une maturité acquise à l'issue de toutes ces expériences.*

*Jacques Moreau*

## Peter Swinnen (Candidat au siège de membre du Conseil)

Peter Swinnen  
Koninklijk Conservatorium Brussel  
Brussel, Belgium

---

Éducation: Koninklijk Conservatorium Brussel (1983 - 1992) : "Premier Prix" de, e.a., "Histoire de la Musique", "Violoncelle", "Musique de Chambre", "Harmonie Pratique" et "Composition"; Chapelle Musicale Reine Elisabeth à Waterloo (Belgique) : master en Composition avec Mr. A. Laporte (1989 - 1992); Master Classes avec Mr. M. Finnissy (1993) et Mr. B. Ferneyhough (1998); VUB (2008-2009) : "Doctor in the Arts" avec Dr J.P. Van Bendegem.

Enseigne le Violoncelle dans des académies de musique 1990 - 1997. Depuis 1992, enseigne l'Analyse, puis aussi la Technologie Musicale (2002) et la Composition (2004) au Koninklijk Conservatorium Brussel, School of Arts de la Haute École Erasmus à Bruxelles. Directeur du Koninklijk Conservatorium Brussel depuis 2008. Impliqué dans un projet de développement d'un logiciel pour l'entraînement de l'oreille musicale à l'université de Leuven 1997-2004, et d'analyse musicale en collaboration avec la Vrije Universiteit Brussel depuis 2004. Activités free-lance pour la VRT (= télévision Belge Néerlandophone). Fréquemment demandé par plusieurs ensembles pour l'interprétation de Live Electronics dans des pièces contemporaines et/ou comme ingénieur de son pour des enregistrements CD.

Membre de l'Union Belge des Compositeurs depuis 1993 and vice président du Componisten Archipel Vlaanderen 2004-2011. Membre fondateur et président de ISCMVlaanderen 2005-2013. Membre du ISCM Executive Committee depuis 2007, viceprésident depuis 2008, président depuis 2013.

Compositions: oeuvres solo et en musique de chambre pour instruments diverses (incl. électronique), lieder, poèmes symphoniques pour grande orchestre, symphonies, concertos, cantates, ballets, films et théâtre musicale. Plusieurs ont été enregistrés (radio, TV et CD). Créations pour le Festival de Flandres, Ars Musica, Wien Modern, International Frederyk Chopin Festival, World Carillon Congres, SMCQ, ISCM WMD...

Honneurs: le "Prijs CERA - Jeugd en Muziek Vlaanderen 1991" pour son oeuvre et le "Provinciale Prijs voor Muziekcompositie 1992 van de provincie Antwerpen" pour son opéra "The petrifying Blue". Il a composé la musique originale pour le BRTN-film "Andres", réalisé par Dirk Greyspeert sur une chorégraphie de José Besprosvany, qui a gagné le "Premio Chorografo Elettronico 1993" à Naples et le "34e Prijs Bert Leysen" en 1995. En 1997 sa pièce "Quar'l" remporte le "Prix de Musique Contemporaine" de Québec et "Canzone" le "Concours Nationale de Composition" du Concours Internationale Musicale Reine Elisabeth de Belgique, honneur que "Ciaccona" répète en 2001. En 2005 "Laureaat van de Koninklijke Vlaamse Academie van België voor Wetenschappen en Kunsten".

*Chers collègues,*

*Directeur du Koninklijk Conservatorium Brussel depuis 2008, compositeur et chercheur artistique dr. Peter Swinnen a été très actif dans la mise en oeuvre du processus de Bolonie dans son institution. Ceci comprend le développement et l'intégration de la recherche artistique dans les curricula de bachelor, master et doctorat, l'adaptation d'un système générique d'assurance de la qualité (EFQM) dans la réalité d'un Conservatoire, ainsi que reconnecter les idées traditionnelles d'excellence artistique (le Koninklijk Conservatorium Brussel existe depuis 1832) aux exigences modifiées de la pratique artistique contemporaine. Au sein de la Société Internationale de Musique Contemporaine (voir [www.iscm.org](http://www.iscm.org)) il a acquis de l'expérience dans les réseaux internationaux, ainsi que des compétences diplomatiques comme membre du Conseil, puis comme vice-président et depuis 2013 comme président. Fondé en 1922 ISCM est le réseau mondial de premier ordre des compositeurs, ensembles et festivals de musique contemporaine, comprenant 63 membres dans 47 pays venant du monde entier. Observant le rôle d'un Conservatoire depuis cette perspective mondiale a renforcé sa conviction du rôle spécifique qu'un Conservatoire doit jouer dans nos sociétés occidentales. Bien sûr, les experts professionnels que nous éduquons devront être capable d'exécuter et transmettre dans un monde qui devient de plus en plus difficile à prédire. Employabilité et l'esprit d'entreprise sont redéfinis profondément afin de renforcer les échanges entre l'éducation et la pratique de concert. Expertise professionnel et flexibilité devront aller de pair et nos méthodes pédagogiques traditionnelles doivent être adaptées de manière appropriée. Mais en même temps nous devrons sauvegarder les qualités prouvées de nos méthodes historiques dans ces contextes changeantes, sous la pression toujours croissante des autorités de régulation, afin d'assurer la vraie nature de nos Conservatoires : un sanctuaire artistique où la créativité peut être nourrie pour la prochaine génération de musiciens, prêts à répondre aux défis de l'avenir.*

*Peter Swinnen  
Koninklijk Conservatorium Brussel  
Brussel, Belgium*

## Règles et principes des élections au Conseil

Au cours de l'année passée, il est apparu qu'une partie de la communauté AEC se plaignait de la composition du Conseil et demandait un réajustement des règlements internes de l'Association afin de garantir un meilleur équilibre de la représentation géographique régionale au Conseil.

En réponse à ces demandes, le Conseil a envisagé diverses alternatives aux règles électorales actuelles, dans le plein respect des Statuts de l'AEC (voir article 5.4 ci-dessous).

*5.4 Les membres du Conseil, y compris le Comité exécutif, sont élus parmi les représentants des établissements membres actifs, par l'Assemblée générale (voir Article 7). Aucun pays ne peut être représenté au Conseil par plus d'un membre, à quelque moment que ce soit. Il est recommandé de veiller à l'équilibre régional et géographique de la composition du Conseil.*

Suite à la décision du Conseil, l'AEC demande à l'Assemblée générale d'exprimer son souhait de conserver les règlements actuels (BULLETIN VERT) ou de voter la modification proposée (BULLETIN ROUGE) :

⇒ **Conserver les règlements électoraux actuels (BULLETIN VERT)**

Rappel : les représentants de tous les établissements membres actifs de l'Association peuvent poser leur candidature à un siège vacant du Conseil, sans autre considération géographique que la règle concernant la représentation par pays, mentionnée dans les Statuts (voir ci-dessus). Les candidats sont élus par tous les membres actifs, indépendamment de toute considération géographique.

⇒ **Proposition de modification des règlements, applicable à partir de novembre 2017 (BULLETIN ROUGE)**

La communauté des membres actifs de l'AEC serait divisée en 3 régions : « Europe du Nord et de l'Ouest », « Europe centrale et de l'Est », « Europe du Sud et Méditerranée ». Chaque région élirait 4 membres du Conseil. La composition des régions et les principes se déclinent comme suit :

Régions	Nombre d'établissements membres de l'AEC	Nombre d'étudiants	Pays et nombre d'établissements par pays
RÉGION 1 : Europe du Nord et de l'Ouest	86	60 075	Finlande (10), Suède (9), Norvège (7), Lituanie (2), Estonie (2), Lettonie (1), Islande (1), Danemark (4), R-U (8), Irlande (3), Belgique (9), Pays-Bas (9), Luxembourg (2), France (19)
RÉGION 2 : Europe centrale et de l'Est	82	66 742	Allemagne (26), Autriche (10), Suisse (8), Pologne (8), Russie (6), Roumanie (4), Serbie (3), Croatie (2), République tchèque (2), Bosnie (2), Slovaquie (1), Macédoine (1), Belarus (1), Bulgarie (1), Ukraine (1), Slovénie (1), Kazakhstan (1), Hongrie (1), Géorgie (1), Albanie (1), Arménie (1)
RÉGION 3 : Europe du Sud et Méditerranée	90	61 580	Italie (54), Portugal (2), Espagne (17), Grèce (3), Chypre (2), Liban (3), Turquie (7), Israël (1), Égypte (1)

\*Notez que l'AEC actualisera les chiffres ci-dessus tous les 5 ans

Principes:

- Chaque région élit 4 membres du Conseil
- Si les quatre sièges ne sont pas pourvus, les sièges non pourvus restent vacants
- Les membres représentants d'une région sont élus uniquement par des membres de cette même région
- Chaque pays ne peut avoir qu' 1 seul membre au Conseil
- Les rencontres régionales organisées pendant le Congrès ne subissent aucune modification (11 groupes régionaux, chacun présidé par 1 membre du Conseil).
- L'élection des membres de l'ExCom (président, secrétaire général et 2 vice-présidents) est l'affaire de tous les membres de l'AEC. En conséquence, ces postes ne peuvent être vacants dans une région particulière.

Période de transition pour passer à un équilibre régional du Conseil :

Si l'Assemblée générale entérine cette proposition, elle sera effective à partir de 2017. Pour la protection des droits établis et pour assurer la continuité de l'expérience et des responsabilités, les membres du conseil en fonction pendant l'année 2017 resteront en poste jusqu'à la fin de leur mandat et pourront briguer un second mandat selon les règlements en vigueur lors de leur première élection.

À l'heure actuelle, le Conseil se compose de 7 membres de la Région I (Europe du Nord et de l'Ouest), 4 de la Région 2 (Europe centrale et de l'Est) et 1 de la Région 3 (Europe du Sud et Méditerranée). À la fin du mandat d'un membre du Conseil, le siège vacant sera automatiquement dévolu à la région la moins représentée, jusqu'à ce que chaque région dispose de 4 représentants.

# **Rapport Final du Groupe de Travail de l'AEC sur le Développement d'Indicateurs de Terrain pour la Musique dans le Cadre de U-Multirank**

15 octobre 2016

## **Contexte : Définition de U-Multirank et pertinence pour l'EMS ?**

L'AEC suit de très près les évolutions de l'enseignement en Europe et dans le monde et s'efforce, le cas échéant, d'y participer et de les influencer. Certains domaines sont assez sensibles, comme le classement (ranking), mais ce dernier, focalisé jusqu'à présent sur les résultats des universités en matière de recherche et sur leur réputation ne présentait que peu d'intérêt pour l'enseignement musical supérieur (HME/EMS).

Le classement est aujourd'hui un élément si bien établi dans le paysage international de l'enseignement supérieur que la Direction Générale Education et Culture de la Commission européenne (DG EAC) l'a intégré en principe dans sa stratégie de modernisation de l'enseignement supérieur à l'horizon 2020. La création du système U-Multirank, financé par la Commission européenne, représente une nouvelle approche des classements, en raison de son caractère pluridimensionnel.

U-Multirank (UMR) étudie cinq aspects - l'enseignement & l'apprentissage, la recherche, le transfert des connaissances, l'orientation internationale, et l'engagement au niveau régional - avec deux types d'indicateurs : indicateurs institutionnels (comparaison globale d'établissements) et indicateurs de terrain (comparaison individuelle par disciplines). Contrairement à d'autres systèmes de classement, U-Multirank est axé sur l'utilisateur : il permet aux utilisateurs de décider de la pertinence des indicateurs individuels, et s'abstient de calculer une note globale composite.

Après quelques années de mise au point, la première étude U-Multirank a été publiée en 2014. Elle concerne aujourd'hui plus de 1300 universités dans 90 pays, et a bénéficié des contributions de 105 000 étudiants. En qualité de départements de grandes universités, un nombre croissant d'établissements membres de l'AEC, a déjà participé au système U-Multirank.

Dans cette optique, l'AEC a engagé depuis quelques années un dialogue avec les responsables du développement de U-Multirank sur la faisabilité et le bien-fondé, dans l'intérêt de notre discipline, de l'élaboration d'indicateurs de terrain appropriés à la musique. Notre ambition est de garantir la pertinence, la fiabilité et la validité de dimensions et d'indicateurs qui pourraient, en toute transparence, contribuer à la visibilité de nos établissements et promouvoir l'amélioration de la qualité dans notre secteur.

Il est important de clarifier et souligner les points suivants :

- 1. L'AEC NE DÉVELOPPE PAS son propre système de classement mais s'efforce au contraire de faire en sorte qu'un système existant (développé de manière générique pour l'enseignement supérieur) soit pertinent pour les membres de l'AEC qui peuvent être concernés dans un avenir proche.**
- 2. L'AEC N'OBLIGERA PAS, ni même n'encouragera, ses membres à adopter ce système.**

## **Historique des rapports entre l'AEC et U-Multirank au fil des dernières années**

2009-2011 Participation de l'AEC à la phase de consultation des parties prenantes de U-Multirank (UMR). Première conclusion : les indicateurs UMR existants examinés ne conviennent pas à l'EMS.

2012-2013 Réalisation par l'AEC d'un petit projet intitulé PRIMO, pour analyser l'éventuelle identification d'indicateurs afin d'inclure la musique dans UMR. Les résultats font ressortir les nombreuses difficultés à surmonter avant d'élaborer des indicateurs viables. Côté positif : l'équipe du projet U-Multirank a reconnu l'AEC comme l'autorité habilitée à décider s'il faut des indicateurs (de terrain) pour la musique.

Suite aux débats en petits groupes sur le système UMR, lors du Congrès 2013, le Conseil de l'AEC a été mandaté pour entamer un dialogue prudent avec l'équipe U-Multirank et poursuivre la recherche d'indicateurs appropriés.

2014 Suite aux réunions exploratoires tenues dans les bureaux de l'AEC en avril et en octobre 2014, un consensus s'est dégagé : si U-Multirank laissait suffisamment de temps et se montrait suffisamment souple, il était envisageable de créer un ensemble d'indicateurs de terrain parfaitement appropriés au secteur de la musique.

À la lumière de ce résultat, l'AEC devait donc prendre une décision majeure : s'engager avec U-Multirank et faire de la musique la première discipline artistique à développer des indicateurs de terrain, ou refuser tout engagement au risque de voir U-Multirank devenir une réalité pour les établissements membres de l'AEC, sans disposer d'indicateurs appropriés pour la musique.

Au cours de l'AG du Congrès annuel 2014, les membres de l'AEC ont voté la poursuite du projet en trois phases proposé par le Conseil et approuvé la création d'un nouveau groupe de travail de l'AEC chargé d'élaborer des indicateurs de terrain appropriés.

2015 Sur proposition du WG, à l'AG de son Congrès 2015, le Conseil de l'AEC a donc présenté à la communauté un ensemble d'indicateurs ainsi que les questionnaires pertinents destinés aux étudiants et aux établissements. L'AG a voté le lancement d'un projet pilote pour tester leur validité et leur pertinence.

2016 Courant 2016, en coopération avec le WG et l'équipe U-Multirank, 17 établissements ont participé au projet pilote. En juin 2016, à l'issue du projet, les participants se sont réunis pour débattre des résultats et partager leur expérience. À la lumière des enseignements tirés de ce projet, le WG a révisé les indicateurs et les questionnaires.

### **Le groupe de travail U-Multirank de l'AEC**

Comme évoqué précédemment, le Conseil de l'AEC mit sur pied un groupe de travail «UMR» afin d'étudier et élaborer des indicateurs pertinents pour l'EMS. Les travaux commencèrent au début de l'année 2015.

Le groupe de travail se composait de :

- Eirik Birkeland, Académie norvégienne de musique, Oslo (président)
- Hubert Eiholzer, Conservatorio della Svizzera italiana, Lugano
- Martin Prchal, Conservatoire royal, La Haye
- Georg Schulz, Université de musique et des arts de la scène, Graz
- André Stärk, Hochschule für Musik, Detmold
- Kjetil Solvik, Académie norvégienne de musique, Oslo (secrétaire)
- Ángela Dominguez, AEC (secrétaire)

Le groupe a travaillé en coopération avec deux membres de l'équipe U-Multirank : Gero Federkeil et Solveig Gleser. Ruth Fraser (du WG étudiant) a participé à certaines réunions.

### The working groups' discussions and considerations

Suite aux discussions du Congrès de Budapest (2014), le WG a examiné les classements existants dans l'enseignement supérieur et constaté qu'un classement basé sur les seuls indicateurs quantitatifs ne reflète pas véritablement la qualité. En outre, le concept d'excellence, si important dans l'EMS, est encore plus difficile à définir et à cerner en termes d'indicateurs quantitatifs. Pour le WG, il était évident qu'un classement de type « tableau d'honneur », montrant que le conservatoire X est à la 17e place et le conservatoire Y à la 18e, par exemple, serait inacceptable parce qu'il ne respecterait pas la diversité institutionnelle en termes de buts, d'objectifs, de contexte et de cadre culturel. Le système multidimensionnel U-Multirank peut aborder cette diversité en tenant compte des résultats d'une gamme variée d'indicateurs. Le système UMR laisse les utilisateurs décider eux-mêmes de la pertinence des indicateurs et s'abstient de calculer un résultat global : il peut donc se voir comme un outil de benchmarking plutôt qu'un système de classement. Après mûre réflexion, le WG a décidé d'élaborer un ensemble d'indicateurs de terrain pour la musique dans le cadre du système U-Multirank.

Comme évoqué plus haut, les indicateurs de U-Multirank traitent cinq domaines : l'enseignement & l'apprentissage, la recherche, le transfert des connaissances, l'orientation internationale, et l'engagement au niveau régional. Si l'enseignement & l'apprentissage ainsi que l'orientation internationale sont faciles à reprendre pour l'EMS, la recherche doit être étendue à la production et la recherche artistiques. Suite à l'examen approfondi des indicateurs de transfert de connaissance et de l'engagement au niveau régional, il apparaît que dans le secteur de la musique, ces aspects se recoupent et/ou empiètent les uns sur les autres de plusieurs manières. Par ailleurs, seuls quelques rares indicateurs de ces deux domaines étaient applicables à notre secteur. En conséquence, le WG suggère de fusionner ces deux aspects en transfert des connaissances, qui comprendrait les indicateurs originellement classés dans l'engagement au niveau régional.

Une approche uniquement basée sur les indicateurs UMR existants semblait trop limitée. Le WG a donc initié une collecte exhaustive d'indicateurs potentiels qui ont été minutieusement examinés pendant les réunions de travail, à l'aune des questions suivantes:

- Les établissements disposeront-ils de ces données ? Du moins : pourront-ils les collecter sans trop de difficultés ?
- Ces données seront-elles comparables avec celles d'autres établissements/pays/cultures ?

Au terme de longues discussions, le WG a considérablement réduit le nombre d'indicateurs. Le domaine le plus délicat en terme d'indicateurs est celui de la recherche et production artistiques. En effet, contrairement à la recherche traditionnelle, dont les indicateurs sont bien établis, il n'existe encore aucun système international de reconnaissance de la recherche et production artistiques dans le monde universitaire. Le WG reconnaît la nécessité de poursuivre les efforts dans ce domaine mais pense que, dans les circonstances, la proposition actuelle est aussi adéquate que possible.

De nombreux systèmes de classement se basent sur des données publiques : index de citation ou données financières, par exemple. Dans la plupart des pays, ces sources seront problématiques pour la collecte de données sur les établissements d'EMS. En conséquence, les sources majeures d'information seront les données fournies par les établissements et par les étudiants (dans les deux cas par le biais du questionnaire approprié).

Dans un souci de comparabilité, il a été décidé de mettre l'accent sur les données relatives aux programmes d'études basés sur l'interprétation (y compris direction et composition) dans tous les genres (classique, jazz, pop, world music). Toutefois, certains indicateurs nécessitent de collecter des données couvrant toute l'activité pédagogique musicale de l'établissement, car il sera difficile

(et parfois impossible) pour celui-ci de fournir des données concernant uniquement l'activité basée sur l'interprétation.

Le WG a décidé d'insister fortement sur le questionnaire destiné aux étudiants car l'opinion des étudiants donne un important feedback sur de nombreux sujets. Les questionnaires étudiants des établissements des membres du WG ont été analysés et comparés au questionnaire U-Multirank pour aborder les questions particulières des conservatoires.

### **Le projet pilote**

Les dix-sept établissements qui ont participé au projet destiné à tester et valider les indicateurs proposés représentaient un échantillon de la diversité des établissements européens d'EMS en terme de taille, de structure organisationnelle, de genres, de niveaux de programmes et d'emplacement géographique puisqu'ils se situaient dans les pays suivants : Autriche, Croatie, France, Allemagne, Hongrie, Italie, Lituanie, Pays-Bas, Norvège, Pologne, Portugal, Espagne, Suisse et Royaume-Uni.

La collecte des données s'est effectuée selon les procédures habituelles d'UMR. Les résultats ont ensuite été analysés, compilés et présentés aux établissements lors du séminaire de juin 2016. Ils ne donneront pas lieu à publication, l'objectif principal de cette collecte de données étant de tester la validité, la fiabilité et la précision des indicateurs et des questionnaires.

Après le séminaire, les représentants des établissements pilotes ont été invités à s'exprimer sur le projet et le processus. Sur les 17 participants, 13 ont répondu au questionnaire sur UMR et sur le projet pilote. Les questions ci-dessous se rattachaient au projet pilote :

1. Dans quelle mesure êtes-vous satisfait de la pertinence de cet exercice U-Multirank ?

Pertinence des questions du questionnaire à destination des établissements

Pertinence des questions du sondage étudiant

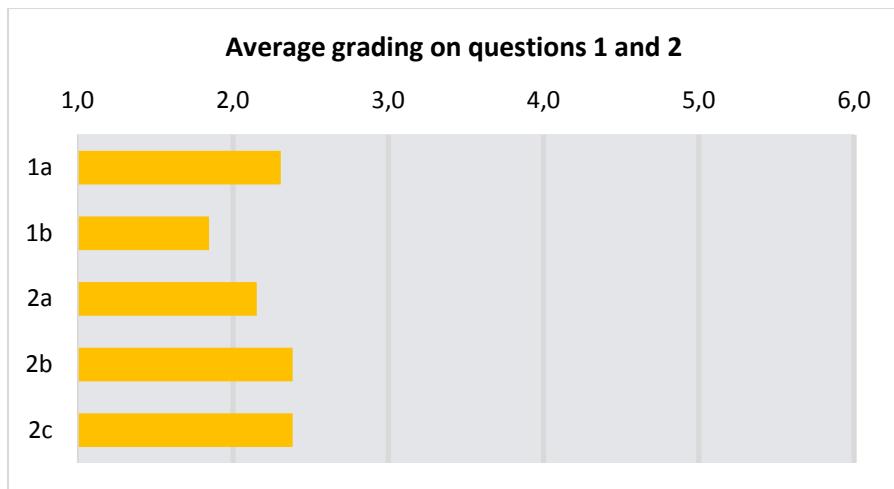
2. Quel est votre avis sur la pertinence et la valeur de U-Multirank pour les établissements d'EMS ?

Le processus de collecte de données pour remplir le questionnaire destiné aux établissements a-t-il contribué à donner des informations utiles sur votre propre établissement ?

Pensez-vous que le système U-Multirank de l'enseignement supérieur peut servir à l'amélioration de la qualité dans l'EMS en général ?

Pensez-vous que le système U-Multirank pour l'EMS peut servir à l'amélioration de la qualité dans votre propre établissement?

Sur une échelle de 1 (beaucoup) à 6 (pas du tout), la note moyenne se situait entre 1,8 et 2,4 (voir ci-dessous).



À la lumière des diverses expériences et réactions au projet pilote, le WG a apporté plusieurs modifications aux indicateurs et au questionnaire destiné aux établissements. Le questionnaire étudiant, bien adapté, est resté en l'état.

### **Proposition du Groupe de travail**

Le WG est maintenant prêt à présenter à la communauté AEC les trois documents listés ci-après, dont la somme constitue les suggestions de révision :

- [Recueil des aspects et indicateurs](#)
- [Questionnaire destiné aux établissements](#)
- [Questionnaire destiné aux étudiants](#)

Le WG a engagé un dialogue ouvert et constructif avec l'équipe UMR sur la base des principes UMR d'un travail axé sur l'utilisateur et réalisé en toute transparence. L'ambition du WG a toujours été de développer le meilleur outil possible pour soutenir 1) les établissements qui seront confrontés à UMR par le biais de la participation de leurs établissements de tutelle à UMR ; 2) les établissements souhaitant participer à U-Multirank de leur propre gré et 3) les établissements qui seront peut-être obligés d'y participer à l'avenir par leurs autorités nationales. Le WG tient à souligner une nouvelle fois que le point de vue de l'AEC sur la question est que tous les établissements doivent avoir le choix de participer ou non à U-Multirank, comme ils le souhaitent.

Au terme des discussions avec l'équipe UMR, le WG a précisé les conditions ci-dessous :

- Aucun établissement ne sera inclus dans le classement de terrain spécifique à l'EMS sans avoir donné préalablement son consentement explicite.
- Tout établissement a la possibilité de cesser sa participation à la fin de chaque année d'exercice.
- S'il est établi un classement des établissements d'EMS sur la base d'indicateurs de terrain, UMR s'engage à former avec l'AEC un comité mixte pour suivre le processus d'évaluation.
- L'AEC et UMR procéderont ensemble à un réexamen complet au terme de quatre années.

Sur la base des résultats du projet pilote et des retours positifs des établissements partenaires, le WG recommande à l'AEC de soutenir l'introduction dans l'EMS d'un système de classement basé sur des indicateurs de terrain, dans le cadre du système UMR. Malgré les difficultés de mesure de la qualité dans le secteur de l'EMS, évoquées plus haut, le WG juge les indicateurs proposés pertinents et à même de fournir de précieuses informations aux établissements, aux étudiants et aux éventuels candidats. Le WG souhaite plus particulièrement souligner l'intérêt des résultats du sondage étudiant

pour les établissements partenaires du projet pilote. Ce type de sondage étudiant peut s'avérer très utile pour l'amélioration de la qualité et l'identification de questions critiques dans tout le secteur européen de l'EMS.

#### **La recommandation du Conseil de l'AEC**

Présentée et discutée à la réunion du Conseil de l'AEC (septembre 2016), la proposition du WG a été jugée importante et pertinente. En conséquence, le Conseil soutient l'établissement d'un système de classement dans le secteur de la musique, dans le cadre d'UMR et sur la base d'indicateurs de terrain. Cette décision s'appuie sur les raisons suivantes :

Un système de classement UMR pour le secteur de l'EMS, basé sur des indicateurs de terrain, peut fournir de précieuses informations non seulement aux établissements concernés mais à tout le secteur de l'enseignement musical. Par ailleurs, il représente une contribution potentielle non négligeable à l'amélioration de la qualité.

Il est important d'adopter une attitude proactive et de contrôler l'élaboration d'indicateurs pertinents pour le secteur de l'enseignement musical plutôt que d'attendre que des tiers s'en chargent.

Il est important d'accroître la présence et la visibilité du secteur de l'EMS dans l'espace européen de l'enseignement supérieur.

Si l'AG soutient cette recommandation, l'établissement d'un tel système de classement (sur la base d'indicateurs de terrain pour la musique et dans le cadre d'UMR) ne signifie nullement que l'AEC exigera ou encouragera son adoption auprès des établissements membres de sa communauté. Chaque établissement décidera en toute liberté de participer ou non au système.

## **Proposition de tarifs de cotisation pour 2017**

Lors de l'assemblée générale de 2013, à Palerme, il avait été décidé que **les cotisations d'adhésion seraient réajustées tous les trois ans sur la base des données les plus récentes du PNB**. Conformément à cette décision, au cours des deux années suivantes (soit la deuxième et la troisième années de la période concernée = 2014 et 2015), les cotisations basées sur ce calcul du PNB ont été corrigées en concordance avec le taux d'indexation belge.

Par conséquent, l'année dernière, la structure de cotisation des membres actifs était basée sur le RNB (Revenu national brut) par habitant de 2011. Les nouvelles cotisations proposées pour 2017 sont basées sur le RNB par habitant de 2015 (dernières statistiques disponibles), afin de refléter les récents changements de la situation économique générale.

Le Conseil de l'AEC propose de maintenir la même structure de cotisation qu'en 2013 : **Les pays ont été rassemblés dans une catégorie spécifique en fonction de leur RNB, avec 7 catégories différentes au total**. En raison des variations des données du RNB, certains pays sont automatiquement passés dans une catégorie différente, par rapport à 2013.

En outre, toujours en vertu de la décision prise en 2013, le Conseil propose d'ajuster les cotisations 2016 en concordance avec le taux d'indexation belge. De fait, selon le droit belge et le « Comité Paritaire » applicable, les salaires des employés de l'AEC seront automatiquement indexés au 1er janvier de chaque année. Le taux d'indexation, qui dépend du prix des biens de consommation, est confirmé annuellement en décembre pour l'année suivante.

En conséquence, le **Conseil propose d'adopter pour 2017 les nouveaux tarifs de cotisation d'adhésion présentés dans le tableau ci-dessous, qui reflètent la hausse anticipée de 1% de l'indexation et l'actualisation des chiffres du RNB**.

Pays *	RNB par habitant 2015 (Dollars internationaux)	Earlybird fee in 2016	Late fee in 2016	Early bird 2017 (2016 +1%)	Late fee 2017 (2016 +1%)
Luxembourg	70750	€ 1,024.00	€ 1,081.00	€ 1,035.00	€ 1,091.00
Norvège	64590	€ 1,024.00	€ 1,081.00	€ 1,035.00	€ 1,091.00
Suisse	61930	€ 1,024.00	€ 1,081.00	€ 1,035.00	€ 1,091.00
Pays-Bas	48400	€ 1,024.00	€ 1,081.00	€ 1,035.00	€ 1,091.00
Allemagne	48260	€ 1,024.00	€ 1,081.00	€ 1,035.00	€ 1,091.00
Danemark	47810	€ 1,024.00	€ 1,081.00	€ 1,035.00	€ 1,091.00
Autriche	47510	€ 1,024.00	€ 1,081.00	€ 1,035.00	€ 1,091.00
Suede	47390	€ 1,024.00	€ 1,081.00	€ 1,035.00	€ 1,091.00
<u>Irlande</u>	46410	€ 1,009.00	€ 1,066.00	€ 1,035.00	€ 1,091.00
<u>Islande</u>	46120	€ 1,009.00	€ 1,066.00	€ 1,035.00	€ 1,091.00
<u>Belgique</u>	44100	€ 1,009.00	€ 1,066.00	€ 1,035.00	€ 1,091.00
<u>Finlande</u>	40840	€ 1,009.00	€ 1,066.00	€ 1,035.00	€ 1,091.00
R-U	40550	€ 1,009.00	€ 1,066.00	€ 1,035.00	€ 1,091.00
France	40470	€ 1,009.00	€ 1,066.00	€ 1,035.00	€ 1,091.00
<b>Italie</b>	<b>35850</b>	<b>€ 947.00</b>	<b>€ 1,004.00</b>	<b>€ 1,019.00</b>	<b>€ 1,076.00</b>
Israel	34940	€ 947.00	€ 1,004.00	€ 956.00	€ 1,014.00
Espagne	34490	€ 947.00	€ 1,004.00	€ 956.00	€ 1,014.00
<b>Chypre</b>	<b>30840</b>	<b>€ 875.00</b>	<b>€ 932.00</b>	<b>€ 956.00</b>	<b>€ 1,014.00</b>
<b>Slovenia</b>	<b>30830</b>	<b>€ 875.00</b>	<b>€ 932.00</b>	<b>€ 956.00</b>	<b>€ 1,014.00</b>
<b>Repub. Tcheque</b>	<b>30420</b>	<b>€ 875.00</b>	<b>€ 932.00</b>	<b>€ 956.00</b>	<b>€ 1,014.00</b>
Portugal	28590	€ 875.00	€ 932.00	€ 884.00	€ 941.00
Slovague	28200	€ 875.00	€ 932.00	€ 884.00	€ 941.00
Estonie	27510	€ 875.00	€ 932.00	€ 884.00	€ 941.00
Grèce	26790	€ 875.00	€ 932.00	€ 884.00	€ 941.00

<u>Lithuanie</u>	26660
Pologne	25400
<b>(Hongrie)</b>	24630
<u>Kazakhstan</u>	24260
Lettonie	24220
Russie	23790
Croatie	21730
Roumanie	20900
<b>(Turquie)</b>	19360
Belarus	16840
Bulgarie	16790
Liban	14120
Macédonie	13570
Serbie	12800
<u>Albanie</u>	11140
Egypt	10690
<u>Bosnie Herzegovina</u>	10610
Géorgie	9410
Arménie	8720
Ukraine	7810

€	<b>762.00</b>	€	<b>819.00</b>
€	875.00	€	932.00
<b>€</b>	<b>875.00</b>	<b>€</b>	<b>932.00</b>
<b>€</b>	<b>731.00</b>	<b>€</b>	<b>787.00</b>
€	762.00	€	819.00
€	762.00	€	819.00
€	762.00	€	819.00
€	762.00	€	819.00
<b>€</b>	<b>762.00</b>	<b>€</b>	<b>819.00</b>
€	731.00	€	787.00
€	731.00	€	787.00
€	731.00	€	787.00
€	731.00	€	787.00
€	731.00	€	787.00
€	731.00	€	787.00
<b>€</b>	<b>700.00</b>	<b>€</b>	<b>756.00</b>
€	731.00	€	787.00
<b>€</b>	<b>700.00</b>	<b>€</b>	<b>756.00</b>
€	700.00	€	756.00
€	700.00	€	756.00
€	700.00	€	756.00

€	<b>884.00</b>	€	<b>941.00</b>
€	884.00	€	941.00
<b>€</b>	<b>770.00</b>	<b>€</b>	<b>827.00</b>
<b>€</b>	<b>770.00</b>	<b>€</b>	<b>827.00</b>
€	770.00	€	827.00
€	770.00	€	827.00
€	770.00	€	827.00
€	770.00	€	827.00
<b>€</b>	<b>738.00</b>	<b>€</b>	<b>795.00</b>
€	738.00	€	795.00
€	738.00	€	795.00
€	738.00	€	795.00
€	738.00	€	795.00
€	738.00	€	795.00
€	738.00	€	795.00
<b>€</b>	<b>738.00</b>	<b>€</b>	<b>795.00</b>
€	738.00	€	795.00
<b>€</b>	<b>738.00</b>	<b>€</b>	<b>795.00</b>
€	707.00	€	763.00
€	707.00	€	763.00
€	707.00	€	763.00

\* Les noms des pays qui ont changé de catégorie sont soulignés. Lorsque le changement s'est effectué vers le bas (vers une catégorie correspondant à un RNB inférieur), le nom du pays est entre parenthèses.

## Applications for the MusiQuE Board (2016)



Le Conseil d'administration de MusiQuE se compose de 5 membres désignés sur les propositions des trois organismes participant à MusiQuE : l'AEC [3 représentants], l'Association européenne des écoles de musique (EMU) [1 représentant] et Pearle\*-Live Performance Europe (Fédération européenne des organisateurs de spectacle vivant) [1 représentant].

Les personnes listées ci-dessous, actuellement membres du Conseil de MusiQuE, ont été nommées par des établissements membres actifs de l'AEC lors de précédentes assemblées générales :

- Gordon Munro, Royal Conservatoire of Scotland, Royaume-Uni (secrétaire et trésorier)
- Mist Thorkelsdottir, USC Thornton School of Music à l'Université de Californie du Sud, USA
- Martin Prchal, Conservatoire royal de La Haye, Pays-Bas (président)

**Au 1er janvier 2017, un siège sera vacant au Conseil d'administration de MusiQuE. La personne désignée remplit un mandat de 3 ans, renouvelable une fois.**

### Processus de nomination des membres du conseil d'administration de MusiQuE

Suite à un appel à manifestation d'intérêt, les représentants de l'AEC sont nommés par le Conseil de l'AEC. Ces nominations sont ensuite validées par l'assemblée générale de l'AEC avant d'être soumise au Conseil d'administration de MusiQuE.

### Critères de désignation des membres du Conseil d'administration

Les organismes proposant des candidats au Conseil doivent s'assurer que ceux-ci ont :

- Une bonne connaissance du secteur musical professionnel et/ou de l'enseignement musical supérieur, si possible avec une dimension européenne.
- Une expérience avérée des procédures d'évaluation et/ou d'accréditation.

Outre les critères ci-dessus, applicables à tous les membres du Conseil d'administration de MusiQuE, les membres potentiels désignés par l'AEC doivent :

- Figurer sur le registre des pairs évaluateurs établi par MusiQuE.
- Avoir participé à des organismes ou des programmes d'évaluation (au niveau national ou international).
- Ne pas être membre du Conseil de l'AEC en activité (en cas de désignation, ils ne doivent en aucun cas siéger simultanément en qualité de membre du Conseil d'administration de MusiQuE et du Conseil de l'AEC pendant la durée de l'un ou l'autre mandat).

### Liste des candidatures reçues (par ordre alphabétique)

- Borri, Ettore (Conservatorio di Musica »Giuseppe Verdi«, Milan, Italie)
- Clausen, Bernd (Hochschule für Musik, Würzburg, Allemagne)
- Mercadal, Melissa (Escola Superior de Música de Catalunya (ESMUC), Espagne)
- Paolone, Francesco (Conservatorio di Musica G. Nicolini, Piacenza, Italie)

### Recommandation du Conseil de l'AEC au Conseil d'administration de MusiQuE, pour approbation par l'Assemblée générale de l'AEC

Ettore Borri et Bernd Clausen sont nommés tous deux, car le Conseil de l'AEC estime qu'ils possèdent l'un comme l'autre le bagage requis prouvant les connaissances et l'expérience

adéquates dans le domaine de l'enseignement musical supérieur et de l'assurance qualité dans ce secteur.

Le Conseil propose donc à l'Assemblée générale de l'AEC d'approuver la désignation de ces deux candidats.

Le résultat de cette consultation sera transmis au Conseil d'administration de MusiQuE qui choisira le candidat.

Les lettres de motivation et les curricula vitae des deux candidats sélectionnés sont disponibles ci-dessous.

## **Ettore Borri (IT)**

### Current position:

Piano Teacher in Conservatorio “G.Verdi” of Milan  
Member of Quality Committee of Conservatorio “G.Verdi” of Milan  
Representative in AEC of Pontificio Istituto di Musica Sacra (Vatican City)  
President of Concert Association of Novara “Amici della Musica Cocito”  
Artistic advisor of Cremona MondoMusica

### Fields of music expertise:

Pianist  
Teacher of Piano  
Expert in the field of teaching quality (also for ANVUR)  
Concert organizer  
Artistic Director  
Musicologist

### Other fields of non-musical/organisational expertise:

Representative of Ministry in the Board of Conservatorio of Parma  
Expert in Quality and Evaluation in Italian Conservatories and in ANVUR

### Leadership Position in Institution: Yes

#### Position:

Director of Conservatory of Novara (25-1-2002 / 31-10-2011)  
Representative of Ministry in the Board of Conservatorio of Parma (since March 2015)  
President of Evaluation Team of Conservatorio of Novara (since September 2015)  
President of Evaluation Team of Conservatorio of Bergamo (since March 2014)  
Member of the “Committee for the Quality of Teaching and Research” in Conservatorio of Milan (since 2014)  
Member of the Working Group *Guidelines for the Evaluations Committee* in ANVUR (Agency for National Evaluation for University and Research) in 2013 and 2014  
Member of the Ministerial Committee for Liceo Musicale (2010)

### Artistic and/or academic qualifications:

Diploma in Pianoforte (1976)  
Laurea in Lettere e Filosofia (1980)  
Piano Teacher

### Knowledge/experience in teaching and learning in higher music education:

Piano Teacher in Conservatory of Cuneo, Piacenza, Novara, Milano  
Teacher of Piano Literature in Conservatory of Novara and Milan  
Lecturer in Italy and in Europe  
Teacher in Master-class in University of Seul, Osaka, Poznan, Budapest

### Experience as an external examiner (e.g. instrumental/vocal specialist, moderator, and observer):

This experience has been acquired as Director of the Conservatory of Novara (as an instrumental, singing and composition examiner).  
Moreover occasionally as an external member in examinations in Italian Conservatoires and in Competitions

### Experience in development, design, and provision of higher education programmes in music:

I have coordinated and carried out the design and development of all higher education programs in music of the Novara Conservatory during the years 2002-2011  
I coordinated the design of “Didactic Rules” of Italian Conservatories  
I carried out the design of Theory, Harmony and Composition for the Liceo Musicale in Italy

Experience/Knowledge in QA in Higher Music Education Yes

Participation in Working Group *Guidelines for the Evaluations Committee* instituted by ANVUR (National Agency for Evaluation of Universities and Research) in 2013 and 2014  
Participation in Quality Committee of Conservatory of Milan (2014-2016)

Active Participation in QA in Own Institution Yes

As Director of Conservatory of Novara, I established the Evaluation Team, one of the first in Italy, in 2008.

Experience with AEC or MusiQuE reviews Yes

In 2009, I requested the visit of Polifonia Counsellors for the Students Curricula and for QA in Conservatory of Novara

Participation in a MusiQuE peer-reviewers workshop

2012	Yes
2014	Yes

Other international experience:

Language skills

Mother tongue or equivalent: IT

Skills in other languages

In which language(s) are you able to read accreditation documents? IT, EN, FR  
In which language(s) are you able to contribute to an accreditation visit: IT, EN  
In which language(s) are you able to understand discussions (panel members/institutional representatives)? IT, EN  
In which language(s) are you able to write an accreditation visit report? IT, EN

Dear Sirs,

*I submit to your attention my candidacy as MusiQuE Board member. I believe that my knowledge and my experience of the musical life and of the problems of higher musical education in the Italian tradition can be valuable to your organization.*

*My career in music has allowed me to gather multiple expertise as performing pianist, musicologist, teacher, conservatory director and concert organizer and promoter.*

*Thanks to all of these skills, which continue to be in the forefront of in my professional career, I have been called to draw and update the guidelines of the Conservatoire of Novara (2002-2011), starting with the definition of curricula that can enable a dialogue with European Conservatoires.*

*In the spirit of a fruitful cultural relationship between institutions active in the field of musical education, I have realized my project "Europe and national identities: Piano Studies in Italy in the Middle of Nineteenth Century after Chopin and Liszt", which consists in the related research, concerts and complete recording of the Piano Studies of Fumagalli and Sangalli by the students of the Conservatories of Novara, Feldkirch, Linz, Bucharest, Aarhus and Poznan.*

*I also edited the final version of the General Academic Regulations for Bachelor and Master's Degree issued by the Conference of Italian Conservatoire Directors. For the wide experience in the artistic, musicologic and teaching fields, I was called by ANVUR (National Agency for the Evaluation of University and Research) to become part of the working group which provided the criteria for Nuclei di Valutazione of Italian Conservatories. As Chairman of Nucleo di Valutazione of the Conservatories of Bergamo and Novara I have had the opportunity to test the indications by ANVUR coordinated with those that emerged in the AEC.*

*From 2014 to 2015, as part of CQDR (Commission for Quality of Education and Research) at the Milan Conservatory, I organized the first two international conferences in Italy related to the problems of quality in the Italian Conservatories, especially in connection with the parallel European experiences.*

*I am in the Peer-Reviewer Register and for three consecutive years I have attended the workshops prepared by the AEC Polyphony WG3 "Quality Enhancement, Accreditation and Benchmarking" during annual congresses of the AEC. Currently ANVUR appointed me as an expert for the evaluation of bachelor courses of private institutions seeking accreditation to the Italian Ministry of Education, University and Research.*

*For all these reasons, I believe that my figure may worthily fill the role of member of the MusiQuE Board, also because of the great tradition in teaching that Italian culture has represented and still represents in the music world.*

Many greetings  
Ettore Borri

## **Bernd Clausen (DE)**

### Current position:

President; Professor for Music Education (Schoolmusic) at the University of Music Würzburg (UMW)

### Fields of music expertise:

Music Education (all levels), Performance (organ, church music, vocal; all levels), PhD-Programs

### Other fields of non-musical/organisational expertise:

Accreditation, recognition and crediting of degrees and learning outcomes, learning outcomes, joint- and double-degree, teaching development

### Leadership Position in Institution: Yes

#### Position:

2013 -	President UMW
2011-13	Vice President UMW
2008-2012	Bologna-Coordinator UMW
2005-2006	Accreditation Coordinator
2003-2005	Bologna-Coordinator University of Bielefeld

### Artistic and/or academic qualifications:

2008	Habilitation treatise (Music Education/ Ethnomusicology)
2003	Dr. phil. (Music Education)
1996	State Exams (Schoolmusic)

### Knowledge/experience in teaching and learning in higher music education:

1998-2003	Lecturer in Japan (German Culture)
2003-2008	Lecturer/Assis.Prof. (dt.: Juniorprofessor) Music Education
2008-	Full Professor Music Education/Didactics

### Experience as an external examiner (e.g. instrumental/vocal specialist, moderator, and observer):

Examiner Schoolmusic (praxis and the final written exam)  
“Meisterklasse” (3rd artistic cycle in Bavaria), instrument and vocal  
Peer reviews and accreditation (ZEVA, Acquin) processes since 2006 (Flensburg, Hannover, Bern, Essen, Lübeck u.a.)  
Various tenure procedures (dt.: Berufungsverfahren)

### Experience in development, design, and provision of higher education programmes in music:

2004-2006	(University of Bielefeld) development of curricula Arts & Music (Bachelor, Master)
2008-2010	(University of Music Würzburg) Bologna-Reform for all study programmes (B.Mus., M.Mus., State Exam)
2013-2015	(University of Music Würzburg) Bologna 2.0, critical review in the framework of the preparation of the UMW for system accreditation

### Experience/Knowledge in QA in Higher Music Education:

Yes

- 7/2016 Consultant (together with HRK) Recognition of qualifications and competencies Hochschule für Musik, Nürnberg (one day)
- 2/2016 Consultant competency-based assessment Hochschule für Musik, Nürnberg (one day)
- 7/2016 Accreditation Folkwang-Universität der Künste (School Music)

- 1/2015 Accreditation Hochschule für Musik, Lübeck (Master-Portfolio)
- 4/2014: Accreditation Hochschule für Musik, Lübeck (School Music)
- 7/2011: Accreditation Folkwang Universität, Essen (School Music)
- 4/2010: Accreditation Hochschule der Künste, Bern (Bachelor-Portfolio)
- 5/2006: Evaluation University Flensburg (School Music)

Active Participation in QA in Own Institution: Yes  
 Supported by the Federal Ministry of Education (program line QPL) implementation of quality circles within my institution, statutes (incl. Code of Conduct), preparation for system accreditation, change-management on all levels, Bologna 2 (curriculum development)

Experience with AEC or MusiQuE reviews: No

Participation in a MusiQuE peer-reviewers workshop  
 2015 Yes

Other international experience:

EMC  
 ISME

#### Language skills

Mother tongue or equivalent: German, English, Japanese

#### Skills in other languages

In which language(s) are you able to read accreditation documents? EN, DE

In which language(s) are you able to contribute to an accreditation visit? EN, DE

In which language(s) are you able to understand discussions (panel members/institutional representatives)? EN, DE

In which language(s) are you able to write an accreditation visit report? EN, DE

*Dear colleagues of the MusiQuE-Team,*

*Please accept with this letter together with the curriculum vitae my application for MusiQuE Board membership. My academic career as well as my activities in various segments of quality enhancement has prepared me for this position. Experiences on several levels of university management (incl. Curriculum and teaching development, governance, campus management systems etc.) in all areas of music related higher education programs as well as a thorough network within and outside Europe are the core-competencies I would like to bring into this team. As a board member for the German network for quality enhancement of 12 Musikhochschulen I certainly do not just bring a local perspective into this work, but hope to be able to reflect my experiences and acquired knowledge to my fellow colleagues on a national level.*

*I find this project highly stimulating and followed its provisions and its progress over the last couple of years and feel now sufficiently prepared to contribute to it with my abilities and skills. I am an accurate observer, with a keen eye for details, and I am able to take on any given responsibility within this board. Clearly I am a team-worker who highly values an efficient as well as an open communication on all topic-related subjects. That also means that I am more than willing to learn and to further my studies and strengthen my knowledge and abilities in quality enhancement processes on a European level.*

*Thank you for taking the time to consider this application and I look forward to hearing from you in the near future.*

*Yours sincerely,*

*Bernd Clausen*

# Report on Regional Meetings - Glasgow, AEC Congress 2015

## Germany, Austria, Switzerland

*Council member: Jörg Linowitzki (notes taken by Michael Uhde)*

In an open discussion some issues are addressed which are considered in the German speaking region to be burning ones:

- Rubinstein Academy Düsseldorf;
- Relationship AEC - RKM (German Rectors' Conference) (Ehrlich);
- Foreign Students;
- TTIP / TISA / Free Trade Treaties / Copyright fees (Lugano).

**Rubinstein Academy Düsseldorf:** questions about the academy's origin and the background of its AEC membership are raised, including a brief discussion on "franchising study programs" and their corresponding standards.

**Relationship between AEC and the German Rectors' Conference:** Robert Ehrlich states that he sees himself as an advocate of European HIGHER Music Institutions, on par with universities, and therefore considers AEC to be in duty to deal with critical arguments addressed in the RKM on Polifonia. He misses sufficient impact from these arguments on the process of shaping the AEC Strategic Plan. He expresses his concerns about the areas of activities highlighted by the AEC: in contrast to jazz and early music - both underpinned by an AEC platform - classical music would not be tackled. He claims to emphasize within the Strategic Plan classical music as Music HEIs' "core business" and to strengthen advocacy. He demands to get working groups more fluctuating and the way how to compose them more transparent.

Eirik Birkeland comments that the appointment of a new CEO has partially slowed down AEC's actions, but a lively discussion about the issues raised and their solutions are in the interest of the AEC.

Stefan Gies doesn't see fundamental contradiction between the pleaded positions. No other association or body other than the AEC represents higher music education at European level in its full range.

**Foreign students:** An exchange of information about the percentage of foreign students enrolled at the Music HEIs in the German speaking countries comes up. It is pointed out to be crucial, that the institutions are in need to take the best students. Nevertheless, students from the region should be strongly encouraged and fostered. Tuition fees for foreign students were discussed here and there, but discarded with the exception of Leipzig. The debate on internationalization might be seen in a new light before the background of the ongoing refugee movements.

Stefan Gies reports on AEC's position on behalf of TTIP / TISA: Some members are concerned about the possible loss of public funding once TISA rules will be in place. AEC requires excluding the area of culture, arts and education from TTIP / TISA. The AEC Council has adopted a resolution and will be published as soon as a proofread English version will be available.

## Norway, Sweden, Finland, Denmark, Iceland, Estonia, Latvia, Lithuania

*Council Member: Kaarlo Hildén*

**Special concerns: what are the 3 most important issues that threaten sustainability in the country/region?**

**How AEC could help to address these issues?**

New representatives introduced themselves and the concepts of ANMA and AEC regional meetings were explained. The next ANMA Annual Meeting will be held in Tallinn. The ANMA ExCom is meeting in December to plan the programme, and all ideas from the membership regarding content of the thematic day are welcome. Because of this, the discussions were linked with the planning of the upcoming ANMA annual meeting and Thematic day. Suggested topics that members thought could be considered in planning both AEC and ANMA events:

- Artistic research and how to better support links between education and research
- Education and social entrepreneurship and social sustainability. These are critical issues and it is important to connect to the present situation in Europe. The question about widening participation, both students and audiences - see good example from the pop/jazz platform Full Score project “The Audience Re-Engaged”.
- Entrepreneurial thinking in the arts. Connect to earlier discussions and widen the perspectives - artistic entrepreneurship as creating value in a wider sense (societal, not only economical). It could be interesting to discuss the changing employment situation, for example the decrease of permanent workplaces for musicians in different areas of Europe and the emergence of new employment possibilities. A global perspective is needed - the changes of the “new market”, how can we compete?

Discussions around the above mentioned topics:

- What does all this mean regarding learning outcomes?
- How do we enhance these outcomes in the learning process?
- What about the ethical implications - invite a philosopher or someone from the social sciences as key note speaker?
- Students should be involved in planning this - their experiences are very important

#### **ANMA and regional networks in the future - Regional collaboration**

- Who can be a member of ANMA? The relation to new institutions must be addressed.
- The question of “associate membership”; the statutes need then to be revised.
- Should we re-evaluate our goals and methods of collaboration within our national and regional networks? If a regional network is to be effective, we have to be able to build on functioning national networks. Comparisons between countries and regions in how they have developed their national/regional collaboration and what has been the value and effect of the collaboration could be helpful - sharing of good practices should be developed between national and regional networks (eg. The Norwegian conservatoires joint evaluation and strategy process or the Conservatoires UK admissions collaboration and joint policy papers). AEC effectiveness is partly depending on good regional collaboration, and regional networks depend on national collaboration.

#### **Volunteers for U-multirank pilot phase II**

- Oslo, Gothenburg, Trondheim, Stockholm (operahögskolan) and Vilnius expressed their interest to take part in the process. Other possible institutions interested in participating as volunteers in the AEC test of U-Multirank should contact Eirik Birkeland directly as soon as possible.

At the end a new topic was raised about the possibilities and risks with fundraising and sponsoring. Presentations of good examples to learn from and sharing experiences could be a topic of a thematic day.

**Hungary, Romania, Czech Republic, Slovakia, Macedonia, Albania, Slovenia, Croatia, Bosnia, Serbia**

**Council Member: Georg Schulz**

#### **Attendance and presentations**

Attending: Ivan Cavlovic and Maja Ackar Zlaterevic (Sarajevo), Mladen Janjanin, Dalibor Cikojevic, and Marina Novak (Zagreb), Gyula Fekete and Beata Furka (Budapest), Ljiljana Nestorovska and Ivana Perkovic (Belgrade), Georg Schulz (AEC)

- Dan Dediu (Bucharest) sent his excuses as he had to travel home; he will be out of office as a rector in two month, but wants to be one of the volunteer institutions for U-Multirank.
- Mladen Janjanin brings greetings from Bashkim Shehu. The Academy of music in Pula is a small institution and recently became member of AEC. It wants to wider its range of subjects. Pula offers possibilities for concerts in the small town Vodnjan during the summer or eventually spring.
- Richard Fajnor and Jindrich Petras (Brno) were attending the conference, but not the meeting. No one of the group met Ingeborg Radok Zadna during the conference.
- First the new members, Dean and Vice-Dean from Belgrade since 6 weeks, introduce themselves. They put their priorities for their term to a new building, to a secured finance and to the upcoming external evaluation. Zagreb regrets that they have to use national accreditation body for the ongoing evaluation which provides peers that are totally unknown to them. Schulz reports on MusiQuE having a pool of experts and hopefully will be in EQAR in 2016. The institutions present report that they are obliged to use National accreditation bodies. Schulz refers to the recent decision of the Bologna group to open systems to all EQAR registered agencies.

#### **Project applications**

- The group went through the minutes from the last meeting in Budapest. Unfortunately the EUphony strategic partnership has not been funded in the 2<sup>nd</sup> application written by Zagreb. Zagreb and Graz tried to secure major aspects of the project. Planning was done in the symposium in Graz in September 2015. Everyone but Belgrade was present there. Colleagues from Belgrade express their interest to participate. Zagreb will be in direct contact with them for details. On request of Budapest schedule of concert tour and organisational questions were discussed. Zagreb will provide the necessary information for hotel booking (number of male and female students, rooms for conductor and attending personnel).
- Some of the present institutions participated in the *STEPSOUT - Classical Music Steps Out to Meet New Audience* application that crashed at the last day of deadline. The group decided not to proceed with this project as well as the CoChaSee! application to concentrate on the Euphony project. Schulz reported that AEC was ready to support Ljubljana in the raised matter, but fortunately the act that should privatise music schools was withdrawn.

#### **The European Agenda For Music**

The group stresses the essential importance of music in general education (Kindergarten, primary and secondary schools). Every child has to have access to that. The group consider active musical participation like singing as much more important as the aesthetical experience. Budapest presents the current situation in Hungary as best practise, where it is intended to reintroduce singing on a daily basis in schools. Sarajevo reports the challenge that in Bosnia-Herzegovina music education in

primary schools varies due to different regulations in each district, a harmonisation within the country and then with Europa would be desirable. In Croatia a new framework for general education will include the amount of arts education.

### The AEC Strategic Plan 2016-2020

Advocacy is considered as most important. The AEC events give members possibilities to network and initiate joined projects. But only AEC Council and office can do advocacy in an efficient manner. Position papers should be produced to be used by members to convince local authorities about the importance of music and music education. With the ERASMUS+ strategic partnerships member s of the group witnessed evaluation that did not reflect on the specific situation of music. AEC should lobby for a cross European panel of evaluators especially for music. The decision can stay in the National Agencies, but particular qualified evaluators should judge on all music specific applications in this central body.

### U-Multirank

Two members express their strong interest to participate in the pilot: Zagreb and Budapest have data systems in place and want to test them in this way. Both institutions report low responses to students' questionnaires. With U-Multirank motivation of students could be raised. Schulz informs that U-Multirank will provide an English questionnaire only. Institutions will be responsible for translation into Hungarian and Croatian. Dan Dediu from Bucharest expressed his interest in the same way to Schulz before the meeting. Budapest asks for the original set of indicators that was reduced during the WG work. Schulz will ask the WG if this is possible.

The group expresses its wish to stay with Schulz as he knows the region very well and as his university is a steady cooperation partner of the region in different projects.

### Netherlands, Belgium

#### *Council Member: Harrie Van Den Elsen*

##### **What are the most important threats in your region?**

- The awareness of the importance of music (culture) is declining throughout Europe. There is a general feeling of "Untergang des Abenlandes". Both on the level of culture in general as on the level of the educational system. The crumbling subsidised system in many European countries is a real threat to our futures. Orchestras, venues, music schools, the amateurs sector, etc. are losing quality and sustainability.
- Audience is vital to performing arts. (Classical) music, the way it is performed and presented and how this addresses the problem of declining numbers of audience, is on the agenda. It would be a good thing if this discussion about reaching, developing, creating audience(s) could be shared with stakeholders like venues, festivals, programmers, (local) governments and others in the educational sector. Programmes for music are needed on all levels of general education.
- Internationalisation is reaching its limits in the NL / B. Foreign students exceed sometimes the 50% mark. The political, social and cultural ramifications of internationalisation in relation to the labour market and the balance in Europe are an issue to be dealt with.
- Reorganizing the curricula is necessary to improve the education of musicians in their different societal roles. There is not a problem with music; there is a problem with training musicians in the differently needed qualities in the different societal contexts. Our alumni should be able to have 360-vision.

##### **How could AEC help to address these issues?**

- AEC should take a firm stand (advocacy!) on the role of music (culture) in Europe and the different nations / regions.

- AEC should be pivotal (advocacy!) in re-establishing the circle and the system: from general education on all levels until Bachelor- Master - phd.
- AEC should contribute in sharing good practices and help in fixing our own problems.
- AEC should be politically active at European level but also on national levels.
- AEC should be an even more active lobby-organisation in Brussels.

## AEC Strategic Plan 2016-2020

AEC seems to be moving from music education to more cultural issues together with partner organisations. We should stay focussed on music education more than operating on a more general cultural level!

### **Student impact**

The way students are involved in AEC should be strengthened further (Keynote by student(s)? Student representatives in council? Contact student councils of institutions?).

### **U-Multirank**

Volunteer institutions for the pilot project: KC Den Haag, Prins Claus Conservatorium Groningen, Maastricht Music Academy.

## **UK, Ireland**

**Council Member: Deborah Kelleher**

### **European Agenda for Music/politics in general**

- Crucial to avoid being too soft (political baby food)
- Shaping a political argument - could it be the subject of an AEC one day 'training' workshop?
- EAS, EMU, AEC: cooperation good but must be more proactive and meaningful
- Network of National Patrons (and International figurehead patron?) considered useful for visibility
- Music facing an existential crisis and is being pulled in many directions (as seen in AEC membership). How will AEC deal with this?

### **U-Multirank**

- Some negativity still about the concept (and some found it potentially useful), but the reality was acknowledged that the conservatoires linked to larger universities are already connected to U-Multirank
- The separation of MusiQue from U-Multirank from 2015 congress softened the reaction and clarified things
- Nominee for pilot: Birmingham Conservatoire / 1st reserve: CIT Cork School of Music

### **Full-score/Strategic Plan**

- Positive about the clarity of the Plan.
- The student involvement was welcomed, but a clearer and more systematic framework for their involvement in AEC would be welcomed - UK model of engagement is a good example
- Is the student voice peripheral or is it core? How far does the AEC Council wish to go with this (on behalf of the members?)

### **Interdisciplinarity**

- Positive about the session.
- CUK will bring drama and circus conservatoires/performing arts schools into its group in the coming months/years - would AEC wish to move that way?
- The group wondered how many conservatoires have non-music offerings? Statistic could be interesting
- How many are also members of ELIA?
- What would AEC gain or lose by broadening its community? Could market research be done to test the risks of alienation (how would the members feel?)
- Could it be a new AEC Platform?
- Could AEC take an inventory of multi- discipline schools and arrange a meeting time (like NASM once did of institutions of similar scope) at future congresses

### **Poland, Belarus, Russia, Ukraine, Bulgaria, Kazakhstan, Georgia, Armenia**

**Council Member: Grzegorz Kurzyński**

At the annual AEC Congress in Glasgow from 9 Central and Eastern Europe countries (AEC active members) were represented only 4: Georgia, Belarus, Kazakhstan and Poland. Presumably, the high costs associated with participation in the Congress have forced other countries to give up. At the meeting with Council Member representatives of only two countries took part: Georgia (1) and Poland (6).

#### **Main topics:**

- There are no important issues that threaten sustainability in the respective countries and situation is stable.
- AEC involvement at national level is sufficient.
- Polish Rectors are satisfied with the conditions in the music sector (many new building facilities, new instruments, very rich activity) nevertheless one can observe certain financial cuts concerning Music Academies activities
- cooperation in the Erasmus framework is not always effective (small number of incoming students)
- in Poland one can observe very noticeable will to keep the distinctiveness of Polish music education in comparison to institutions of higher music education in Europe
- in Georgia one can also notice some financial problems - particularly with regard to the institutional infrastructure (lack of funds to purchase new instruments).

U-Multirank: Academy of Music in Krakow would like to participate in the UMR pilot project.

### **Italy**

**Council Member: Claire Mera-Nelson (Minutes taken by Terrell Stone)**

#### **AEC elections**

AEC to investigate and instigate new system for voting/representation which helps ensure transparency as well as representation from Southern Europe (Italy/Spain/Portugal)

### **Quality**

- Italian colleagues were keen that AEC should assist in giving real meaning to the word 'quality'
- They note the difference between concerns relating to standards and those relating to [student] satisfaction and some (though not all in the room) felt that their concern (and

AEC's) should be exclusively with the former, it being unrealistic and possibly unnecessary to really consider student satisfaction

- They noted that there are different cultures and traditions in Europe and they do not always feel that their culture is fully respected
- Some colleagues, however, were clear that there ought to be minimum standards/expectations applied to conservatoires (the specific point in discussion was the provision - or otherwise - of practice room facilities for students)
- It was noted that within many institutions housed in older buildings there was very limited ability/opportunity to create more room and this was characterised as a risk in that, if minimum standards were set by AEC or others, their fundamental inability to adhere to these might be used against them by politicians
- Others thought that this could instead be utilised as a platform to allow the Italian conservatoire sector to ask for assistance with structural renewal
- Participants were keen that AEC might support their lobby for serious consideration by government

#### **U-Multirank**

- They were concerned about U-Multirank (some members worried about the formulation of standards which could be very detrimental to Italian conservatories). However, they did recognise that they should engage with the project not because they expected/wished to engage, but in case it was at some later date imposed on them. It was made clear that participation in the pilot would not result in the publication of results, it was about engaging with and feeding into the methodology from a national perspective
- On this basis both Renato Meuci and Terrell Stone offered to check/confirm with their Institutions re volunteering for the pilot - they will confirm which is able to do so

#### **MusiQuE**

- It is announced that ANVUR does not seem to have a workable plan/approach for AFAM institutes. Some members state their skepticism regarding the applicability of MusiQuE's evaluation standards to Italian institutions since they are based on Northern European systems.
- Stone objects on the grounds that the MusiQuE standards are in compliance with the same general European guidelines that ANVUR must follow. He also underlines the potential importance of the subject specific approach that the AEC has given to the standards to Italian institutions especially in the absence of viable alternatives. (QA for conservatories in Italy risks having to be evaluated using university models/standards.)

#### **Other topics**

- It is suggested to nominate an Italian candidate for the application to the AEC Learning Outcomes WG.
- The Italian members ask the AEC to provide translations in Italian of important AEC documents and to provide simultaneous translation in Italian at the annual congress.

#### **France, Luxembourg**

*Council Member: Jacques Moreau*

#### **MusiQue**

In France, there are virtually no foreign expert members of the external committees assessing higher musical education institutions under Ministry of Culture control. It could therefore be interesting to have MusiQue considered as a potential partner for these assessments.

The relationship between MusiQue and the AEC is discussed. On the one hand there is some suspicion (especially one participant) about the independence between MusiQue and the AEC. To encourage French ministry to associate MusiQue to its assessment process, should we have more evidence of that independence, which would allow greater confidence in what can bring this complementarity? On the other hand, there is real confidence: The AEC is the addition of all its members, its expertise is based on their shared experience; it is rigorous and respectful of each institution, as it can be attested by institutions that have received visits (eg. Switzerland).

## **U Multirank**

The members are awaiting the results of the WG work.

Some remarks are expressed:

- How to weigh out and balance the indicators?
- This is about benchmarking, but it is still not possible to compare everything.
- Do the institutions ultimately have an opportunity to choose from the indicators?
- It takes a very important time to collect data.

## **Interdisciplinarity**

### On AEC's part

- Many institutions include other disciplines than music: dance, theater or even fine arts. It is therefore important to make connections with ELIA, in order to share our practices: which means to monitor projects, to quantify them, how to evaluate them.
- During the annual congress, members have different concerns on these questions: it could be possible to have groups working independently on specific issues that concern them primarily. It could be integrated in the next Congress: although it should not take too much place, it would open a space for discussion of these transdisciplinary questions. This could also be addressed in the IRC meetings, again grouping participants on common concerns.
- This would make sense in the context of the joint congress with ELIA, in Graz. The previous congresses should include discussions to anticipate and prepare this exceptional Graz Congress.
- The nature of transdisciplinary was the subject of some discussion. Cross disciplines should be promoted. It is a dynamical logic whose inclusion in Quality Assurance could raise problems: as institutions are based primarily on a disciplinary logic, it seems difficult to add a transdisciplinary box for QA.
- A discussion on that topic shows two different points of view: on the one hand, it is advocated that any transdisciplinary assumes separate entities between which there must be links, bridges; on the other hand, it is argued that a program may be opened and include space for interdisciplinary as a subject, even have interdisciplinarity as a goal or main purpose. So it is conceivable that a program includes devices constraining to interdisciplinary, as RCS showed for the first year. The entry to Higher Education is an opportunity to offer working in this direction to students with a strong disciplinary background: making students do things with others is one of the challenges of HE. It is a necessity to train students to meet, to work collectively and with other art forms; therefore have space for that in the program.

### For France at national level

- It is complex to establish agreements, each institution keeping a jealous watch on its structure. It is difficult to implement partnership-programs, given the diversity of specific

degrees. Links with dance are easier, but harder to establish with visual arts, their philosophies of education being different: the visual artists don't define themselves by a disciplinary division, they are in a mixture of practices, so in another dimension (which is also the case for some musical departments). Degrees do not always match: generally the Pôles Supérieurs can offer 1<sup>st</sup> cycle Level when Fine Arts division lead to the master or doctorate. It is almost to say that a specific degree of "artiste total" should be created!

- Some ministry orders ask institutions to implement such partnerships despite the limitations. Too strong, these orders could put them at risk.
- Need to involve political leaders, to make them understand what the institutions are. They could then change their view of things, be more encouraged to change the rules.
- CNSMDs and some Pôles Supérieurs have developed important partnerships with universities or HE clusters of their respective location. But for students, it is still to see how they can invest those partnerships.

### **Readability of the French musical higher education system**

Concerning the “Diplôme national supérieur professionnel de musicien” (DNSPM)<sup>1</sup>, awarded only by the musical HE institutions, it is a problem that this diploma does not grant the Bachelor degree, this one being awarded by the partner University. Even if this is an internal problem of heterogeneity within the French higher musical education system, does AEC have information on similar systems for other European institutions?

### **Possible support of AEC**

- Support for Mobility (Erasmus): Some institutions (Pôles Supérieurs) are depending on Regional funding for a large part, also specifically for mobility support. With the new regional organization in France and the likely change at the head of these regions, there could be real difficulties for mobility programs. Could AEC provide assistance through its resources for the defense of the mobility policy?
- Meeting: A meeting between AEC (Stefan Gies) and ANESCAS Association (Conference of Directors of artistic higher education institutions under Ministry of Culture) could be next August. It would be relevant if it could coincide with the presence of representatives of the Ministry.
- Interdisciplinary: Suggestion to launch a registration of practices:
  - Interdisciplinary Conservatories
  - Conservatories that develop interdisciplinary partnerships
  - Also examples of mandatory forced mergers or partnerships.
  - Practices, legal or budget blockings (music takes all), symbolic aspects; teaching conditions, what favors...
- EMU: Strengthening the partnership with EMU is a real and important advance. The French Federation of musical education (FFEM) is part of EMU. Though represented by EMU, is FFEM

---

<sup>1</sup> In France, Universities are the only one able to award Bachelor degrees. But some institutions can award « institution diplomas ». So the DNSPM is awarded by musical HE institution accredited by ministry of Culture: CNSMDs or Pôles Supérieurs, the Bachelor degree being awarded by the partner University. But CNSMDs students are allowed not to take the University grade and go directly to the master after having completed the 1<sup>st</sup> cycle training: thus, one example show that a CNSMD student having completed the 1<sup>st</sup> cycle but not holder of the University BA, has not been able to enter a master degree abroad, although he succeeded at the entrance examination.

associated member of AEC? Could "Conservatoires of France," another organization of pre-college institutions, participate in AEC discussions?

- Student participation: AEC could better emphasize procedures to allow the students involvement.

### **Debate on national issues**

- The specific French situation, in which two HE systems mingles:
  - The main one, under control of Ministry of Culture, which involves only accredited HE institutions (CNSMDs and Pôles supérieurs), providing an artistic diploma established by the Ministry of Culture, the BA being awarded by a partner university,
  - The other one developed by universities (under control of Ministry of Higher Education and Research) which delivers an artistic BA degree, the artistic training being delivered by partnership with a local (regional) conservatoire, although not recognized as a higher education institution.
- The difficulties faced by some HE musical institutions to widen their training programs, due to a lack of financial and logistical resources.
- The question of virtually “free” public higher education in France (very low fees). This raises a real economic challenge for institutions and highlights the lack of connection between the business world and musical HE world.
- The link between pre-college and HE Conservatoires: the problem is that this pre-college level does not necessarily prepared for higher education.

### **Students participation**

There is much to do in France on this issue: we must open more space to communicate with students, to have them more represented and take more initiatives. It was outlined that, this year, we heard the first speech carried by students to ensure that students should be more engaged in institutional affairs.

### **Portugal, Spain**

***Council Member: Antonio Narejos***

#### **Representation at AEC Council**

Spanish and Portuguese members expressed their concerns for not having a Council member from either of their countries that understands and identifies with their problems and current situation.

Some participants claimed that, given the amount of money the AEC receives from Italian and Spanish conservatoires (Membership Fees), these countries should have an ensured access to the Council and the decision making processes.

Some participants suggested that Spanish and Portuguese members could have a more participative and positive attitude:

- More participation in WGs
- More input to the organization

- Show more the positive traits of their HME system, instead of focusing on the (massive ) problems

#### **How can the AEC help them?**

- By lobbying at EU sphere for the harmonization or adaptation of Higher Education Degrees to a University level.
- By supporting their demands to the Spanish government, stepping beyond the political correctness that AEC has kept so far.
- By updating the National Music Education Systems handbook done by AEC in 2010. It would be very helpful to have the updated legal status of the Music Higher Education sector in all European countries (institutions, level of education of teachers, recognition of degrees...). This handbook could be used as a tool for lobbying for the Spanish case at EU level.
- AEC could revise the Membership Fee level requested to the Spanish conservatories, which they think is too high.
- Could AEC assist them in finding or establishing a system of internships for students in orchestras, music schools, etc.?

#### **U-Multirank**

- Need of pilot institutions in Spain: ESMUC and Porto are happy to take part.
- Reservations were expressed to participate in the Multirank pilot for fear of being under-ranked compared to other European institutions due to failures in National Administration that have nothing to do with the quality of teaching but affect the management and running of Conservatoires.
- Suggestions of issues that Multirank should also measure:
  - Tracking alumni after graduation - Amount of alumni that have found a job after graduation...etc.
  - Time and attention dedicated to students

#### **FULL SCORE Study on the destination of alumni:**

Some participants believe that the survey is not specific enough: When it asks “how many of your graduates are working in music” it should measure to which orchestras, which positions...etc. The questions were too broad, the AEC should have asked more precise data.

#### **Multidisciplinary education:**

Porto shared the good functioning of their multidisciplinary institution, which offers Drama, Dance and Media Studies. They state that it facilitates coordination of curriculums and goals of arts disciplines and also improves management due to the availability of more personnel.

All present agreed that there is a need of lobbying education ministries to establish multidisciplinary Higher Artistic Education Institutions, such as the “Universities of the Arts of the Nordic Countries”

#### **Student WG:**

The Spanish member of the Student WG requested conservatory directors to potentiate the activities of Student Associations. She also asked more implication from the AEC in order to achieve the harmonization or adaptation of Higher Education Degrees to a University level in Spain

**Greece, Turkey, Cyprus, Israel, Lebanon, Egypt**  
**Council Member: Evis Sammoutis**

The meeting was attended by

- Duru Seniz from Dokuz Eylul University State Conservatory (TURKEY)
- Susanni Payam from Yasar University School of Music (TURKEY)
- Leef Yinam from The Jerusalem Academy of Music and Dance (ISRAEL)
- Alakiozidou Erato from the Municipal Conservatory of Thermi/ State Conservatory of Thessaloniki (GREECE)
- Yammie Ghassan from École des Arts Ghassan Yammie (LEBANON)
- Maatouk Toufic from Antonine University (LEBANON)

**How does your institution relate to the AEC? (Do you feel well-represented by the AEC Council? Do you feel that your needs are addressed by the Association? Do you send representatives to AEC meetings?)**

- With a few exceptions, most members of this regional group attend the AEC meetings regularly, both the Congress and occasionally some of the other events. Some issues that do not allow participation involve the current dire financial conditions as well as political issues. One of the representatives for example, could not travel to Glasgow because of visa issues / restrictions. All representatives are rather pleased with the information presented by the AEC office team; they find the manner and methods of communication timely and very efficient.
- During the meeting there was a general consensus and a suggestion for AEC to examine the possibility that topics / themes for further Congresses can be even more relevant to the region; as an example, the confluence of Western and Arabic music was suggested, bringing more visibility to subjects of non western music.
- Finally, the view of most regional members was that regional meetings are very useful, but perhaps a different format can also be tried / tested. Meeting the same people year-in year-out in regional meetings is not as constructive or useful, bearing in mind that this particular regional group's constitution is the lowest in number than all others, with often less than ten delegates attending the meetings; whilst this is good for new members to meet their regional colleagues for the first time and be able to connect directly, it is not deemed as useful for those members that have been attending the Congresses regularly. A proposal was put forward for mixing the regional groups so one can participate in discussions where very different views and problems are heard. Joining different groups (where English is spoken) and rotating each year could be a useful approach, especially as this regional group is small in number.
- In addition, the delegates mentioned that they would be willing to connect more with Associate members. In practice, it is not as easy to engage with Associate Members unless there is a structured session that would allow for this. Consequently, a separate session in addition to the regional meetings could be important and useful, especially since several programs in Erasmus + are designed to enable cooperation with countries outside the EU.

**What are the 3 most important issues that threaten sustainability in the country/region?**

- Financial
- Political
- Education of the younger generation / interest in music

#### **How AEC could help to address these issues?**

- There was a general agreement and appreciation that AEC is actively listening to the concerns of its members and that it has been already supporting several issues. There was a session in the Congress about institutions that are facing difficulties and two of the concerns that all members agreed upon (financial and political) were featured somehow in this year's Congress.
- The members also raised the issue of membership fees and whether these can be further reduced in a way that represents the current economic climate even more accurately. Whereas all members expressed their appreciation that the fees are lower than those of North / Central / Western Europe, they also feel that there is still room for further reduction as the difference in price between the high and low fees is relatively small.
- Another opinion expressed is that AEC should be a safety net for its member institutions and to protect students facing accreditation issues. Several members asked for AEC to be more strongly involved with the National Agencies, where possible. The importance of MusiQuE was proposed as a first step, but several members expressed their worries that they would not be able to pay the fees for such a review. It was therefore proposed to examine if AEC can consider waiving fees / sponsor MusiQuE reviews on a case-to-case basis.

#### **Regional Cooperation**

The group has realized the importance of a stronger regional cooperation and this was the main theme explored in the session. Members agreed to work closer together either through joint proposals / applications for EU funding, as well as other specific actions such as concerts, festivals, conferences, networks etc. One of the main suggestions was to create courses and seminars using long distance platforms. Several delegates showed interest in exploring such actions directly.

#### **U-Multirank**

In principle, all members of the group showed interest in taking part in the pilot scheme. They asked for further information nevertheless, relating to the process and requirements.